

Barjac

2017

Consultation sur place

MEDIATHEQUE MUNICIPALE
Jean-Pierre CHABROL
BARJAC



014255 0029



04/05

PER RMB
3/10 2018





Le vivant et le beau

Lorsque le tourisme est devenu, par défaut d'entreprise et disparition des paysans, la principale activité économique quelques devoirs publics et privés s'imposent.

Paysages et patrimoine doivent recevoir nos soins.

La crainte de certains est de voir ces attentions soutenues se faire au détriment de la vie et de l'animation. S'ennuierait-on à Barjac ?

En toute bonne foi les activités seraient longues à énumérer tant sportives que culturelles. On peut ne pas y participer mais au moins les reconnaître, ce que font au demeurant de nombreuses personnes de Barjac et des alentours qui « savent ce qui se passe même s'ils n'y viennent pas ».

La restauration du château a-t-elle tué ses activités ? C'est du beau et du vivant avec plus de 35 activités diverses par semaine.

Les rues et les placettes embellies revivent de leur charme retrouvé : commerçants, chanteurs, visiteurs redonnent vie à la Grand Rue, comme on rêvait depuis longtemps d'en obtenir... Si de belles maisons anciennes sont abandonnées, c'est une affaire de propriétaires, d'héritages, parfois d'aides publiques.

Barjac n'est pas sous cloche, un village empoussiéré par la fadeur des journées vides. La vie est là et les projets en cours ne feront que la stimuler : gymnase et préau de l'école, entrées de ville, nouveaux parkings et logements rénovés, paddlé au stade et renaissance de la maison Bertrand, sans oublier la micro-crèche, de toute beauté et débordante de vie !

Barjac n'est pas un village musée ! Souhaitons le même destin dynamique à bien d'autres villages.

Edouard CHAULET
Maire de BARJAC



**AU FIL DE L'ANNEE, LE CONSEIL MUNICIPAL TRAVAILLE AUSSI EN SESSION PUBLIQUE
VOUS ETES VIVEMENT INVITES A Y ASSISTER
En voici les principaux extraits :**

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2017

Le Cinéma REGAIN devient Cinéma Jean-Louis TRINTIGNANT : Qui ne connaît pas Jean-Louis TRINTIGNANT, monstre sacré du cinéma ? BARJAC a eu la chance et le privilège de l'accueillir à plusieurs reprises, comme voisin, comme ami, comme artiste. C'est d'ailleurs dans la cour du Château, en 1997, invité pour la soirée « La Chanson des Poètes » que Jean-Louis TRINTIGNANT fait la connaissance de Daniel MILLE, musicien. De cette rencontre naîtra une collaboration, mêlant musique et poésie, une passion qu'il découvre à l'adolescence, à travers les textes de PREVERT, APPOLINAIRE et ARAGON, et qui ne le quittera plus. Habitué du festival, il sera là à plusieurs reprises, notamment en 2000 avec à ses côtés Bruno RUIZ. Gardois fidèle il cultive avec passion sa vigne. Son domaine Rouge Garance est l'un des domaines parmi les mieux notés des Côtes-du-Rhône. En hommage à l'ensemble de sa carrière artistique, à son engagement, et avec son consentement, Le CONSEIL MUNICIPAL, avec honneur, DECIDE que le cinéma municipal REGAIN portera désormais le nom de «Cinéma Jean-Louis TRINTIGNANT »



Avant-Projet estimatif salle d'évolution- Préau et aménagement de la cour avec demande de subvention : Le Cabinet d'Architecture GOUDIN a présenté des esquisses en réunion associant élus, parents d'élèves et enseignants ainsi qu'un estimatif financier d'un montant aménagement de la cour compris à 760.000 € HT. Le Conseil approuve l'avancée du dossier et charge le Maire de solliciter des financements auprès de la Région, du Département et de l'Etat.

Transfert Compétence PLUI (Plan local d'urbanisme Intercommunal) : déjà délibéré en 2016, le Conseil réaffirme son opposition à un tel transfert. Il voit encore dans cette pression la fourbe volonté du pouvoir d'effacer les communes. Le PLU constitue un document de planification essentiel pour penser et dessiner la commune de demain et pour la mise en place de la politique communale, il est donc primordial que la commune en garde la maîtrise complète. Des ajustements avec les communes voisines sont depuis longtemps obligatoires. Par contre une harmonisation des bases fiscales des communes du territoire devrait s'imposer pour que les taux d'impôts communautaires s'appliquent à des bases égales.

Tarifs 2016 : Considérant les bilans de l'année écoulée des différents services communaux, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, décide l'application de la révision des tarifs au 01/04/2017

CUISINE CENTRALE ET RESTAURANT SCOLAIRE :

- Enseignant, personnel communal et en formation : 5.00 €
- Personnel en contrat aidé : 3.00 €
- Repas portage : 9.00 €
- Visiteurs exceptionnel : 17.00 €

Tenant compte de la conjoncture économique actuelle particulièrement difficile et affectant de nombreuses familles, le Conseil Municipal laisse inchangé le tarif du repas des enfants Ecole publique à 2.50 € et le tarif du repas des enfants Ecole Privée à 2.65 €.

CENTRE DE LOISIRS ET CLUB ADOS :

CENTRE DE LOISIRS :	BARJAC et COMMUNES de la Communauté de Communes de Cèze-Cévennes		EXTERIEURS /COMMUNES NON ADHERENTES	
	FAMILLE IMPOSABLE	FAMILLE NON IMPOSABLE	FAMILLE IMPOSABLE	FAMILLE NON IMPOSABLE
Tarif semaine : 1 ^{er} enfant	38.00 €	36.00 €	70.00 €	40.00 €
Tarif semaine : 2 ^e enfant	28.00 €	27.00 €		
Tarif journée	11.00 €	10.00 €	25.00 €	14.00 €
CLUB ADOS : Tarif semaine	30.00 €	35.00 €	40.00 €	50.00 €

Travaux d'Intérêts Généraux : Monsieur le Maire fait part de sa rencontre avec La Directrice du Service Pénitentiaire D'insertion Et De Probation Du Gard, Madame Laury THIRION, pour la mise en place de Travaux d'Intérêts Généraux sur la commune de BARJAC. Cette dernière a tenu à souligner

l'intérêt que porte la Municipalité aux actions d'insertion. Ces Travaux d'Intérêts Généraux s'effectueront au sein du Service Technique de Voirie, pour des travaux d'entretien et de manutention. Une habilitation est donc demandée.

Extension réseau assainissement :

Elle concerne 3 parcelles chemin du corrier pour un coût de 18.894 € TTC. M le Maire propose un PUP (projet urbain partenarial) avec 60 % à la charge des propriétaires et 40 % pour la commune.



En concertation avec le personnel, le Conseil valide l'achat d'un tracteur et d'une épaveuse pour la somme de 79.639 €. L'ancienne machine acquise en 1996 bien entretenue servira au déneigement et au lamier. Un bon équipement au service d'une bonne équipe technique !



CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2017

Après avoir vivement remercié Mme Cathy VILLE-CHAULET, directrice des services et l'ensemble du secrétariat pour la qualité du travail accompli tout au long de l'année, Monsieur le Maire quitte l'assemblée et laisse le soin à M Cyril GILLES de présenter les comptes administratifs 2016.

Comptes administratifs 2016 : C'est l'activité effective de l'année.

Compte de la commune : En fonctionnement, le résultat propre à 2016 est 746.251,86 €. C'est la capacité d'investissement.

En investissement les dépenses se sont élevées à 631.320,41€ et les recettes à 566.651,37€ soit un déficit propre à 2016 de 64.669,04€ (qui sera couvert par l'excédent en fonctionnement).

Le maire s'exprime : « On s'en sort plutôt bien avec pourtant une population en difficulté. On n'accepte pas les transferts de compétence, on nous les arrache pour une efficacité moindre sur le terrain au service des gens. L'impôt c'est la civilisation, l'essentiel étant sa bonne utilisation et c'est dans les communes que l'impôt se voit le mieux. »

Compte du cinéma : excédent d'investissement de 1.141€ et 4.517,07€ en fonctionnement. Fréquentation en hausse : 8.205 spectateurs sur l'année pour 244 séances. Remerciements à l'ensemble des bénévoles et à Olga BORILL, 1ère adjointe qui assure le fonctionnement du cinéma en s'épaulant d'une équipe renouvelée, intéressée et motivée.

Compte service assainissement : Le résultat 2016 sur l'exercice est excédentaire globalement de 42.708,42 €. Le réseau et les stations fonctionnent bien... le transfert de cette compétence nourrit une inquiétude forte. Ici, le service est en régie et le coût du m³ assaini sur la base de 120 m³ d'eau potable assainie est de 2,80 € ; pour info la moyenne en France est de 3,92 € !

Compte zone d'activités : excédent d'investissement de 49.987,80 € et 111.470,40 € en fonctionnement. En début d'année un terrain a été vendu à M Laurent SARRAZIN pour l'installation de son entreprise d'ambulances. Une info toute fraîche : la prochaine signature d'un compromis avec l'entreprise CORBIER qui déménagerait sur les 9000 m² de terrain restants dans notre zone. Le Conseil approuve la signature d'un compromis sur la base d'un projet débattu avec prise en compte de l'aspect paysager des constructions. Ce fut l'occasion pour Edouard CHAULET de rappeler que pour réussir une zone d'activités, il faut aménager en fonction du besoin des entreprises intéressées au fur et à mesure pour ne pas avoir d'immobilisation et de dette, savoir capter, savoir attendre et écouter, réagir vite et pour l'intérêt général sans brader les prix, l'esthétique et la cohérence d'un village.

LES 3 IMPOTS MENAGE : Taxe d'habitation : 12,9 % - Foncier bâti : 16,11 % - Foncier non bâti : 70,82 %. Ces taux communaux sont inchangés depuis 28 ans, seules les bases ont été revalorisées de 0,4 % par l'État. A noter le produit de la taxe d'habitation sur les logements vacants représente 5399 €

LES BUDGETS 2017 : Ce sont les actes fondamentaux d'une collectivité puisqu'ils définissent les orientations de gestion d'une année.

Budget 2017	Fonctionnement	Investissement	Total
Commune	4.358.720,23	3.724.226,35	8.082.946,58
Assainissement	170.297	134.131	304.428
Cinéma	77.453	7.994	85.447
Zone activités	430.012,20	465.000	895.012,20

Le Conseil rappelle sa colère face au désengagement de l'Etat : la Dotation Globale de Fonctionnement continue de baisser de 30 % cette année. En 2013, cette dotation s'élevait à 234.000 € elle est de 89.586 € cette année. En 5 ans l'Etat a amputé les communes de 70 % de recettes... Les recettes liées aux services en régie sont stables, le choix de non augmentation a été effectué pour le restaurant scolaire, le centre de loisirs...

Le Conseil vote les subventions suivantes

- 2.500€ à l'association Art tatouille pour l'organisation des « Théâtres »
- 700 € au Cyclo Nature Gardéchois.
- 20.000€ à l'association CHANT LIBRE pour l'organisation du Festival « BARJAC m'en chante, chansons de caractère ».

.../...

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2017

AIDE COMMUNALE AUX ASSOCIATIONS : Cette aide forfaitaire municipale de 50% de prise en charge des cotisations d'une activité associative choisie se chiffre à 2066.50 €. Rappelons que cette mesure s'applique pour toute Barjacoise ou Barjacois non-imposable sur le revenu et qu'elle est plafonnée à 150 € par an.

DROIT DE PLACES Foires et Marchés: à compter du 1er mai les droits de place du marché augmentent de 0.20 € par mètre linéaire soit 1,70 € le ml, le branchement électrique passe à 3.50 € et à 35 € pour un abonnement à l'année.

Pour la Fête de la Lavande et de l'Olivier, le tarif sera de 5€ par mètre linéaire

Le droit de place Brocante passera de 70 € à 80 € en 2018.

- La société Pellet rencontre des difficultés avec le site d'exploitation de la carrière (cavité, mauvais gisement...) un déplacement côté Sud-Ouest est envisagé, le conseil donne son accord de principe pour un projet d'extension Sud-Ouest sous réserve de l'obtention de l'autorisation préfectorale. La partie qui cessera d'être exploitée sera remise en état.

- Le Conseil vote l'installation de 2 bornes de charge rapide pour les véhicules électriques par convention avec le SMEG (syndicat mixte d'électrification du Gard). Le coût d'installation à charge de la commune est de 500 € par borne et 240 € /an de frais de fonctionnement.

- Organisation d'une exposition au Château avec 3 caricaturistes : Babouse, Camille Besse et Roland HOURS du 25 juin au 16 juillet 2017.

L'impertinence et la liberté de penser sont au programme de ce beau rendez-vous d'été.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2017

Rythmes Scolaires : Décision à prendre pour la rentrée scolaire septembre : Semaine de 4 Jours ou maintien des NAP et donc de la scolarité le mercredi matin. Chacun se souvient de la désapprobation unanime lors de la mise en place précipitée de cette réforme. Le retour d'expérience n'est pas positif, une grande fatigue chez les enfants et notamment en maternelle. Même si on ne peut que se féliciter de la qualité du travail menée par l'équipe des intervenants, la décision doit se prendre toujours en partant de l'intérêt de l'enfant et le Conseil à l'unanimité estime que la semaine des 4 jours est la plus à même de le satisfaire. Des ateliers au centre aéré seront proposés le mercredi en journée. L'avis du Conseil d'école sera sollicité.

Subventions au monde associatif : C'est une somme globale de 63.250 € à laquelle s'ajoutent 2 066 € d'aide communale accordée aux familles barjacoises, non imposables, afin de leur permettre l'accès aux activités culturelles et sportives sur la commune. En avril 2017, 25.200€ avaient déjà été votés.

Travaux grosses réparations dégâts d'orages 2015 sur Chemins : Une consultation est en cours. Le plafond subventionnable est de 35.000 € avec 25 % Etat - 12 % de la Région et 10 % du Département.

Opération mise en discrétion des réseaux Mas Lozard : ce projet est porté par le Syndicat Mixte d'électricité (Electricité - éclairage public et réseau téléphone) : Montant estimé 99.000 € HT - Reste à charge de la Commune 38.200 € sur lesquels des subventions vont être sollicitées.

Convention avec le syndicat mixte pour l'implantation des 2 bornes électriques : elles se situeront Avenue Jean Tassy avec l'engagement d'un stationnement gratuit et réservé aux véhicules électriques exclusivement. Coût pour la commune : 500€ par bornes à la pose et 240 € /an pour le fonctionnement. La gestion et la maintenance sont exercées par le SMEG (syndicat mixte)

Avenant sur maîtrise d'œuvre travaux montée du Château : son montant est de 3813 € HT portant ainsi le montant des honoraires à 19.879 € HT. Les travaux sont terminés et sont réussis, la réflexion d'ouvrir au stationnement reste d'actualité.



Admissions en non valeur : Présentées par la Trésorerie de St Ambroix pour un montant de 1799.99 € en assainissement sur les exercices 2009 à 2016, elles concernent des dettes irrécouvrables .

Avenant convention service instruction des autorisations de droits des sols d'Alès Agglo : L'avenant concerne la Saisine des commissions de sécurité et d'accessibilité par le service instructeur de l'Agglo d'Alès.

Signature Convention SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de l'Ardèche) : Considérant que BARJAC par l'intermédiaire de la communauté de communes de Cèze Cévennes est adhérente à AB CEZE, le Conseil Municipal invite le SAGE 07 à prendre contact avec les structures détenant la compétence.

Dossier Accessibilité bâtiments communaux : Le projet, préparé par Michel MERCIER pour 127.000 € HT prévoit l'accessibilité de l'école publique (notamment avec un ascenseur pour 117.000 €), du foyer des jeunes (8500 €), de la salle de judo(500 €), du cabinet d'infirmières rue basse (7500 €) et du cimetière pour 3500 €. Il vient de recevoir 40.000 € par l'Etat au titre des crédits du fonds de soutien à l'investissement public local 2017. Il est donc acté d'avancer rapidement.

Réhabilitation Logements communaux : Le projet concerne 2 appartements : rue basse et maison Bernard Rue du Bouc. La maîtrise d'œuvre est dévolue à WA Ingénierie. Le financement à solliciter est un financement de type PLUS pouvant déboucher sur des subventions du Département, de la Région et un prêt Caisse des dépôts. L'Etat quant à lui apporte un conventionnement des logements et une TVA à 7 %. Le dossier est en cours.

Cession chemin Constant sur chemin des Grillères : Avis favorable d'échange de 237 m2 de délaissé contre 163 m2 par M.CONSTANT qui servira d'aire de contournement.

Convention service de portage de repas à domicile avec St Privat de Champclos : le service va fonctionner au même tarif que les résidents barjacois . La commune de St Privat prend à sa charge les frais de transport estimés à 1,5 €/repas. C'est un bel exemple de coopération communale !

Etude Aménagement du carrefour zone d'activités : Un Bureau d'Etudes va être chargé du dossier d'avant-projet de cette zone .

Il est acté l'achat d'un chariot élévateur pour remplacer l'ancien obsolète aujourd'hui.

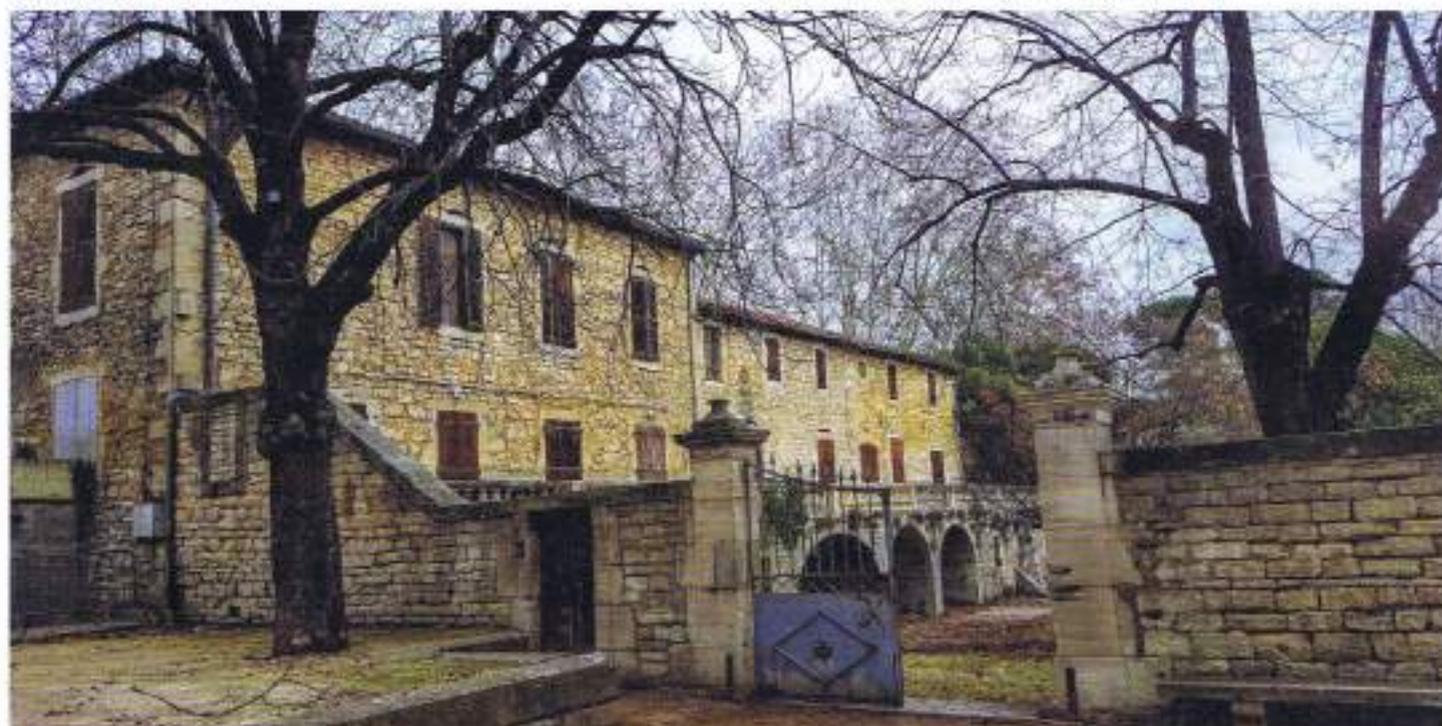


Droit de préemption : Exercé par décision du maire dans le cadre de ses délégations pour l'achat d'une oliveraie de 3500 m2 au prix de 15.000 € dans le cadre de notre politique en restauration bio et d'un patrimoine à sauvegarder.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2017

Droit de préemption saisie immobilière : Exercé par décision du maire dans le cadre de ses délégations pour l'achat de l'immeuble avenue Chaillot cadastré AB 373 et 374 suite à dernière surenchère auprès du Tribunal de Grande Instance de Nice à 155.000 €. Le Conseil Municipal préalablement concerté a estimé que l'achat était de bon sens en centre ville pour tout projet inter-générationnel.

Maîtrise d'œuvre mise en accessibilité des bâtiments communaux : elle est confiée à AEA Architecture au taux de 10 %. Le projet prévoit l'accessibilité de l'école publique (notamment avec un ascenseur), du foyer des jeunes, de la salle de judo, du cabinet d'infirmières rue basse et du cimetière. Ces travaux bénéficient de 40.000 € par l'Etat au titre des crédits du fonds de soutien à l'investissement public local .



CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2017

Schéma directeur et zonage d'assainissement : Le Conseil approuve le projet de réalisation d'un nouveau schéma directeur et zonage assainissement compte tenu des évolutions urbanistiques et techniques. L'ensemble des préconisations du schéma approuvé en 2005 a été réalisé. Le coût de cette étude est de 116.263 € HT, le département et l'Agence de l'Eau sont sollicités pour des aides financières à hauteur de 75 %.



Extension Carrière : La SAS PELLET, exploitante de la carrière, en raison notamment d'aléas d'exploitation sur le périmètre existant (réseau souterrain), a un projet d'extension d'une superficie de 10ha58a31ca au sud de l'emprise actuelle. Cette extension garantirait une pérennisation de l'activité pour au moins 30 ans. Pour mener à bien ce projet, il est nécessaire de faire évoluer le PLU par le lancement d'une procédure de déclaration de projet. Le Conseil Municipal, considérant l'about économique important que représente la carrière, tant pour le budget communal que pour le développement de la Société PELLET engage la procédure de déclaration de projet entraînant la mise en compatibilité du PLU.

Droits de Place occupation du domaine public commerce sédentaire : C'est une recette de 12385 € perçue en 2017 qu'il est inutile de comparer avec le budget municipal consacré à l'animation culturelle, festive et locale de l'ordre de 200.000 € tous domaines confondus (subventions, nettoyage, organisation des foires et marchés, frais de personnel) Après discussion le Conseil fixe le droit de place pour 2018 à :
17 € par m² pour tout « commerce de bouche » utilisant des tables et des chaises
14€ par m² pour les commerces de la Place Charles Guynet
13 € par m² pour les autres commerces

Mur esplanade : De gros dégâts sont apparus sur le mur de soutènement place de l'esplanade : gonflement du mur, décalage important. Le diagnostic demandé à des hommes de l'art envisage 2 solutions : soit un mur poids (face visible pierre et béton à l'arrière) nécessitant l'abattage des 2 grands tilleuls et réfection du cheminement de l'esplanade, soit la réalisation de 3 contreforts avec des encoules pierre dans la propriété privée. La municipalité plaide pour la solution conservatrice des arbres centenaires, les propriétaires sont assurés que tout sera remis en état. « C'est en tout état de cause un dossier douloureux financièrement ».

Lancement marchés de travaux traversée d'agglos : Des travaux importants vont être lancés : RD 901 : du centre de Secours avec un tournant à gauche pour l'accès à la crèche, des trottoirs et du pluvial. Des travaux similaires seront effectués du rond point de la rue Basse vers la Cave Coopérative. Ces travaux ont obtenu dernièrement une subvention substantielle du Conseil Départemental de 200.000€.

Subventions exceptionnelles jeunesse en faveur de « l'excellence » : 150 € sont accordés :

- à un jeune étudiant pour son investissement dans l'organisation du rallye 4L Trophy
- à une jeune écuyère championne de reining (une monte très spécialisée)
- à un jeune champion de hip hop

Régime Indemnitaire 2017 et mise en place RIFFSEP (nouveau dispositif) : Versé annuellement en décembre comme un 13^{ème} mois. Il résulte d'une vraie politique sociale à laquelle s'ajoute le C.N.A.S, l'arbre de Noël, le remboursement téléphone au personnel de voirie, tarif réduit pour accès aux repas... Une augmentation de 10 % de l'enveloppe budgétaire globale est votée la portant à 30.000 €. La réflexion est lancée sur l'application du nouveau régime indemnitaire appelé RIFFSEP dès 2018 qui devrait comporter une enveloppe complément indemnitaire annuel (CIA) lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

Acquisition foncière : dans le cadre des travaux relatifs aux éboulements route d'Orgnac effectués actuellement par le Conseil Départemental, la commune a souhaité recréer un cheminement piéton paysager pour accéder au cimetière nécessitant une acquisition foncière auprès de Mme THOULOZE. Ayant cédé amiablement du terrain pour l'extension du parking du nouveau cimetière et pour le réseau pluvial relatif au terrain de la crèche une somme de 8000 € est acceptée pour l'ensemble. Une subvention de 1000 € est votée au Secours Populaire pour les sinistrés de Saint Martin terriblement touchés par les derniers ouragans. Un vœu est adopté à l'unanimité pour la libération de Salah HAMOURI, journaliste franco-palestinien détenu arbitrairement en Israël

Informations :

- Une consultation pour l'entretien de l'éclairage public est lancée.
- La semaine bleue est organisée avec des spectacles, goûters et séances de cinéma à tarif réduit de 3 € pour les seniors le vendredi et dimanche soir. Une animation à la résidence Saint Laurent est prévue. Les frais de fonctionnement scolaires s'élèvent pour l'année écoulée à 854.48 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 OCTOBRE 2017

Mur esplanade : De gros dégâts sont apparus sur le mur de soutènement place de l'esplanade : gonflement du mur, décalage important. Le diagnostic demandé à des hommes de l'art envisage 2 solutions : soit un mur poids (face visible pierre et béton à l'arrière) nécessitant l'abattage des 2 grands tilleuls et réfection du cheminement de l'esplanade, soit la réalisation de 3 contreforts avec des encoules pierre dans la propriété privée. La municipalité plaide pour la solution conservatrice des arbres centenaires, les propriétaires sont assurés que tout sera remis en état. « C'est en tout état de cause un dossier douloureux financièrement ».

Lancement marchés de travaux traversée d'agglos : Des travaux importants vont être lancés : RD 901 : du centre de Secours avec un tournant à gauche pour l'accès à la crèche, des trottoirs et du pluvial. Des travaux similaires seront effectués du rond point de la rue Basse vers la Cave Coopérative. Ces travaux ont obtenu dernièrement une subvention substantielle du Conseil Départemental de 200.000€.

Tableau des effectifs : Le projectionniste cinéma ne souhaite pas renouveler son contrat, le jeune Mohamed ARABI qui projetait le dimanche a réussi l'école de police. Il faut donc recruter selon des compétences techniques fortes car l'équilibre du cinéma est en jeu... Certes, les projectionnistes bénévoles du mardi sont autonomes pour la partie projection pure mais avant d'appuyer sur le bouton le cinéma c'est de l'informatique, de la programmation, de l'organisation, de la communication et une culture cinématographique. Un poste de contractuel à 35 Heures est créé.

Le Conseil approuve :

- la régularisation du tracé du sentier de Promenade et randonnées PR 23 Dolmens et Capitales
- une décision modificative de 16000 € en section d'investissement
- L'étude pour la rénovation de la rue du bouc avec un contrat de maîtrise d'œuvre à 6 %

- Le contrat d'entretien éclairage public pour 2018-2019 et 2020 au prix unitaire de 15.30 € /an le point lumineux avec l'Entreprise LOUBIERE à l'issue d'une consultation
- Une rencontre pour la présentation du projet de création d'une salle de motricité et des aménagements de la cour à l'école publique par les architectes . Ce projet a d'ores et déjà obtenu un financement de l'Etat.
- Le Maire traite de l'impact de la création d'un hangar agricole en photovoltaïque de 3000 m2 dans la plaine Moulin à vent, loin de tout siège d'exploitation agricole et sans réseau d'eau potable. L'avis consultatif demandé au Conseil est plutôt défavorable.

Infos :

- Des logements sont disponibles aux HLM Les Mûriers et Place Haute Fontaine Immeuble Bellegarde : dossier à retirer en mairie ou à télécharger en tapant logements sociaux sur internet.
- Le ramassage des olives a commencé avec les enfants du centre de Loisirs.
- Le cheminement nouvellement créé pour aller au cimetière sera paysagèrement végétalisé, un mur et 3 bancs en pierres compléteront l'aménagement.



CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2017

Travaux d'aménagement des RD 901 et RD 196 - Traversée d'agglomération : Signature de la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Conseil Départemental du GARD pour les travaux sur la RD 901 : du centre de Secours jusqu'à l'accès à la crèche, des trottoirs, du pluvial et de l'eau potable. Des travaux similaires seront effectués du rond point de la rue Basse vers la Cave Coopérative. Cette convention prévoit notamment une subvention de 200.000€. Un groupement de commandes est passé avec le Syndicat des Eaux.

Statuts de la Communauté de Communes applicables au 1er janvier 2018 : Suite aux transferts des compétences, tourisme, les statuts de l'EPCI doivent être en conformité avec les dispositions relatives à leurs compétences. Le Conseil approuve ces statuts modifiés en regrettant toutefois que pour certaines comme le tourisme le choix fut un choix imposé.

Maîtrise d'œuvre aménagement de surface - Rue du Bouc : Après consultation, le Bureau d'Études AMEVA Ingénierie - ALÈS est retenu pour l'étude d'aménagement de surface Rue du Bouc Centre du Village et sa réhabilitation du réseau assainissement selon leur réponse à 6%.

Coupe de bois restante non exploitée des affouages - Coupe n° 16 - Lieu-dit « Le Ranc » : Sur demande de l'ONF, le Conseil décide que la coupe envisagée de 5Ha et constituée d'un peuplement de type : taillis de chêne vert et chêne pubescent sera mise en vente sur pied, à l'amiable, sur soumission cachetée auprès de l'ONF.

Aide au déménagement : La Commune dispose de belles structures et toutes les conditions nécessaires pour offrir les conditions de « bien-vivre » aux familles souhaitant s'y installer. Aussi, le Conseil Municipal décide de faciliter le rapprochement domicile/travail pour les personnes hors de la commune amenées à venir y exercer une activité professionnelle. Une aide au déménagement de 600€ pour un couple + 100 €uros par enfant à charge est votée au bénéfice des familles s'installant à BARJAC, dès lors que l'un des deux conjoints vient y travailler dans le cadre d'un Contrat à Durée Indéterminée.

Aide financière à la certification bio : décision unanime de prendre en charge financièrement les démarches et le label pour la 1ère année des coûts liés au passage d'une exploitation en Bio et cela afin d'inciter et d'encourager les éleveurs et paysans barjacois à s'engager pour une autre agriculture.

Parc Naturel Régional des Garrigues : La Commune fait partie de cet espace méditerranéen et ne doit pas rester à la porte de ce projet de future association de préfiguration du PNR des Garrigues. C'est pourtant le cas aujourd'hui. L'adhésion est donc validée en tant que « ville-porte » avec une contribution forfaitaire de 500 €/an . Edouard CHAULET est nommé délégué titulaire et Sylvain BELIN délégué suppléant pour le suivi des travaux de l'association.

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2017

Passeport « Evasion culture » : L'accès à la culture est un pivot essentiel de la politique de la commune. Afin d'aller plus loin et d'inciter les jeunes âgés de 16 ans à diversifier leurs pratiques culturelles, le Conseil Municipal crée un « Passeport Evasion Culture » d'une valeur de 200€ afin de financer achat de livres, disques, places de concert, musées, spectacles...

Vote à l'unanimité d'un vœu relatif au budget des Agences de l'Eau, s'opposant aux prélèvements envisagés dans le cadre du projet de loi de

finances 2018 et demandant le maintien des politiques des Agences de l'eau à destination des collectivités locales.

Le Conseil vote une subvention de 100 € suite à l'intervention rapide et efficace de la part de M. Gilbert DUMAS agissant pour le groupement de défense sanitaire apicole du Gard pour détruire un nid de frelon asiatique face à l'école publique tout en rappelant que la mission du GDSA30 est la protection des abeilles.

LES ACHATS :

A LA VOIRIE :

Tracto-Epareuse :	88.200 €
Merlot Chariot Télescopique :	70219 €
200 chaises avec chariots :	4509 €
1118 Numéros de maison en plaque émaillée de couleur verte :	8000 €
1 bar buvette « mobile » en alu réalisé par Sylvain DNOL :	2761 €
1 plancher podium :	2136 €
2 souffleurs :	1026 €
15 corbeilles papier métalliques de rues :	1832 €
En mairie matériel informatique pour :	4920 €
1 ordinateur portable station d'épuration :	677 €
1 lave linge 700 € et un frigo armoire 1728 € pour la cuisine centrale	
Des illuminations de Noël pour	2454 €

Belle acquisition d'importance en centre ancien par exercice du droit de préemption sur adjudication après jugement- Ex maison Bertrand » pour 155.000 € + 20.000 € de frais annexes

1 oliveraie pour 15.000 € avec droit de préemption contesté en tribunal. NB : la commune a depuis 1989 soumis son territoire au droit de préemption urbain, ce qui signifie qu'elle peut au prix indiqué par tout vendeur se déclarer acheteuse du bien mis en vente dès lors que l'acquisition répond à un projet d'intérêt public. Le vendeur ne peut alors se dérober si la commune préempte au même prix. C'est bien le cas pour l'oliveraie.

La commune pour répondre à son projet de restauration en bio et de qualité a préempté cette belle oliveraie d'arbres patrimoniaux compte tenu que les acheteurs initiaux ne sont pas agriculteur. Dénouement de l'affaire à suivre....



GESTION FORESTIERE

FORET COMMUNALE

Réalisation du programme d'actions par la Commune.

- Nettoiement avec élagage des cèdres à 4m, broyage de rémanents P27a sur 1 ha pour 3 610 €.
- Broyage de rémanents après coupe de première éclaircie P1 6b sur 3 ha pour 2 700 €.
- Dépressage et nettoiement manuel d'ilots de jeune peuplement de cèdres et sapins : parcelles 29, 31, 32 avec élagage à 2m et à 4m des arbres d'avenir sur 1 ha pour 1 730 €.
- Fourniture et pose du panneau d'entrée du sentier de découverte pour 1 640 €.



Concessions

- La location du droit de chasse par un bail (15,24 €) à la société de chasse communale pour les battues principalement sur les 808 ha.
- Il existe par ailleurs une concession de ligne électrique (32€ annuel) et deux concessions de canalisation d'eau potable.
- Une concession de pâturage a été établie pour le GAEC de LA VILLETTE, Monsieur Pascal BELLEGARDE, pour un troupeau de moutons sur environ 90 ha.
- Une concession pour la remise en activité de l'ancienne carrière du Ranc, pierre de taille, est établie pour la SARL l'Art de la pierre, Monsieur John PAGES, sur 1 ha. Le piquetage d'une piste d'accès à la carrière (Parcelle 16c) de 200 m a été réalisé.
- Une concession de deux emplacements pour des ruches a été établie à Monsieur Gilles ROUX sur 2 fois 1 500 m² pour 96 ruches soit 5 €/ruches posées pour une moitié et 500g de miel/ruches pour l'autre moitié
- Il existe une concession de carrière d'exploitation de concassé calcaire sur 23,4 ha dans les parcelles 18 et 20. Le revenu global annuel moyen est d'environ 100 000€.

NOUVELLES OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

Débroussaillage obligatoire dans et à proximité des zones exposées aux incendies de forêt sur la commune.

Le feu de forêt est une préoccupation omniprésente dans la région Méditerranéenne.

Notre commune n'échappe pas à la règle et il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations ou ceux induits par les habitants eux-mêmes.

Pour limiter les dommages que pourrait causer le feu à notre patrimoine, le Code forestier (article L134-6) oblige les propriétaires situés en zone exposée et à moins de 200 mètres, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé conformément aux prescriptions suivantes le cas échéant :

- Aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur un rayon de 50 m (même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines) ainsi que sur un gabarit de 5 mètres de haut sur 5 mètres de large pour les voies privées y donnant accès ;

- La totalité de votre terrain si celui-ci se trouve dans la zone urbaine (zone U) du PLU (plan local d'urbanisme) en vigueur ;
- La totalité de votre terrain si celui-ci fait partie d'un lotissement, d'une AFU ou d'une ZAC (association foncière urbaine ou zone d'aménagement concertée) ;
- La totalité des terrains ainsi qu'une bande de 50 mètres de profondeur autour si ce sont des terrains de camping ou de stationnement de caravanes.

Chacun devra effectuer les travaux de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé dont il a la charge.

Un contrôle sera effectué. Si les travaux prescrits n'ont pas été réalisés les contrevenants en infraction pourront être verbalisés conformément à l'article R163-2 du Code forestier. Les travaux seront alors exécutés d'office à leurs frais après mise en demeure.

Autorisations d'Urbanisme 2017

Maison individuelle	10
Autres permis : garage, hangar, commerces....	22
Piscine	05
Autre Déclarations Travaux : toitures, façades, clôtures...	51
Certificat Urbanisme	58
TOTAL	151

Un nouveau permis d'aménager a été délivré pour un lotissement à la Rebouliasse pour 7 lots.

L'attractivité de la zone d'activité ne se dément pas, avec l'inauguration cette année du centre funéraire (photo ci-dessous) et l'installation prochaine d'un garage auto, actuellement bien à l'étroit dans le centre du village.

Les constructions et les aménagements dans l'ancienne propriété Lavie, à l'entrée de Barjac, se poursuivent : outre l'installation du cabinet dentaire, un nouveau permis dans le lotissement a été accordé, l'aménagement d'un logement et d'un commerce touche à sa fin, tout comme la réhabilitation des granges en futures chambres d'hôtes de grande qualité.

Instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, permis d'aménager, certificat d'urbanisme, déclaration de travaux

Les dossiers de permis de construire et d'aménager sont instruits depuis 2015 par les services de l'agglomération d'Alés qui factureront à la commune 230 € par dossier.

La commune pour sa part a en charge l'instruction des certificats d'urbanisme d'information et les déclarations de travaux.

Aide à la rénovation des façades

L'aide est de 5 €/m² et 10€ si le demandeur est non-imposable. L'aide est plafonnée pour une superficie maximale de 134 m²

En 2017, 4 dossiers ont été aidés par la Mairie : M. GERDAY, Mme MAINGUET, M SONZOGNI Didier et M SONZOGNI Serge.

Au total : 306 m² de façades ont été rénovés. Participation Municipale : 1815 €

Les Bâtiments de France préconisent des enduits au mortier de chaux non tamisés, poreux sur les moellons laissant apparentes les pierres de taille, sinon des joints beurrés, affleurants, ton pierre.



Commerce : aide à l'amélioration des terrasses

Une aide aux commerçants et artisans a été mise en œuvre pour l'acquisition de leur mobilier de terrasses à hauteur de 10 % du montant HT sans pouvoir excéder 1.000€.

En 2017 : 1 dossier a été aidé pour un montant total de 632,10 €, il s'agit de celui présenté par l'établissement « Lou Chocolat ».

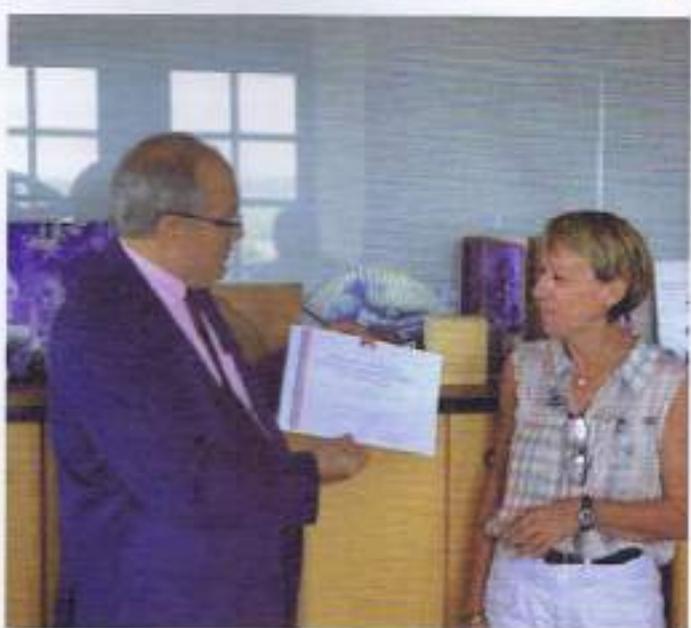
Un rappel important : la demande d'aide doit être effectuée avant l'acquisition du mobilier et le choix du mobilier doit être impérativement validé préalablement par la Mairie.

LE PERSONNEL MUNICIPAL

Des contrats aidés pour une durée déterminée nous aidaient à corriger les accidents de vie temporaires et c'est ainsi que nous accueillons Odile RIGAL et Aline JOLIVET à l'entretien des bâtiments et à la cuisine centrale en remplacement de personnel momentanément indisponibles : Nicolas COULOMB et Daniel AMBLARD à la voirie. Ces contrats viennent d'être supprimés par l'Etat qui apportait une réduction de charges et une aide financière au poste. C'était pour notre collectivité un excellent moyen d'insertion qui a pratiquement toujours débouché sur un emploi. Leur intégration est à l'ordre du jour pour 2018.

Administratifs, techniciens de voirie et des bâtiments, éducateurs, cuisiniers, livreur à domicile de repas, agents d'entretien et du patrimoine, projectionnistes, l'ensemble des fonctionnaires territoriaux (c'est comme cela qu'on les appelle) œuvre au quotidien pour faciliter et améliorer la vie au village : des espaces verts à l'éducation, de la restauration scolaire à la culture, de la propreté aux mille interventions peu connues mais précieuses aux associations et aux gens.

2 mariages pour 3 agents : Assis et Dominique et Jean-Paul et Annie à qui nous souhaitons la poursuite de leur voie de vie...



Médaille d'or des Collectivités Territoriales (35 ans) pour Cathy VILLE-CHALLET

Michèle LISLE, cuisinière au restaurant scolaire a fait valoir ses droits à la retraite en fin d'année scolaire. Nous lui souhaitons une agréable retraite.

Syndicat des eaux



En 2017, le SIAEP de Barjac a distribué 487 365 m³ d'eau par un réseau public de 300 km de canalisations sur la totalité de son périmètre qui comprend 12 communes interdépartementales et interrégionales.

Grâce à ses trois ressources (2 sur la commune de Salevas au bord de l'Ardèche et 1 sur la commune de Montclus au bord de la Cèze) et à l'eau de Pont de Veyrières 07 (SEBA), le SIAEP a pu alimenter 4 087 foyers.

Sur la commune de Barjac, 1 089 abonnés ont consommé 119 546 m³ d'eau.

Le Comité Syndical fonctionne démocratiquement avec des réunions fréquentes où chaque commune a 2 représentants, quelle que soit sa population. Cette démocratie est gage d'efficacité et de moindre coût.

Le SIAEP, comme une majorité de collectivités, refuse les transferts de compétences au loin et au haut, de la loi Notre.

Les délégués de BARJAC sont Edouard CHAULET, Président du SIAEP et Sylvian BELIN.

Le délégataire Suez a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service, jusqu'en 2021.

Il assure :

- La gestion du service : application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs.
- La gestion des abonnés accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client.
- La mise en service des branchements, l'entretien de l'ensemble des ouvrages et le renouvellement des branchements, des clôtures, des compteurs, des équipements électriques et électromécaniques, des installations de télésurveillance.

Le Syndicat doit s'assurer du respect, par le délégataire, de ses obligations contractuelles, de la qualité du service et de l'équilibre financier du contrat.

Il est propriétaire et il investit.

Dans le cadre du contrôle du délégataire, le SIAEP a passé un marché avec le bureau d'études G2C Ingénierie, 13770 VENELLES, pour une mission d'assistance conseil et technique de la Gestion du Service Public Délégué.

Le Syndicat AEP entreprend chaque année des tranches de travaux pour étendre, renouveler ou renforcer son réseau. Cette année, 184 374 euros TTC de travaux ont été réalisés sur les communes du Syndicat. Les travaux, après une procédure de marchés publics, sont confiés à une entreprise privée. Ils sont financés avec une participation des communes, des aides des départements (Ardèche, Gard), de l'agence de l'eau, et les recettes de vente d'eau potable (part syndicat) et des particuliers, s'il s'agit d'une extension de réseau.



Travaux à Vajyas



Travaux à Issirac



Réunion de l'exécutif en Mairie de Barjac



Réunion de Chantier

Si la diminution des aides des départements et de l'agence de l'eau pour les travaux continue, le SIAEP sera amené fatalement, à une plus grande contribution des communes et à un prix de l'eau plus élevé.



Les élus, les responsables Suez et la secrétaire pour répondre aux questions

Réunion Publique à Issirac :

Une réunion publique a eu lieu au mois de mars à la mairie d'Issirac pour débattre sur les problèmes de qualité de l'eau distribuée au hameau de Cratoule. Le remplacement des conduites en PVC d'avant 1980 s'impose.



Le Président, le bureau d'études, Suez et les habitants du Lieu-dit Les Planes à Laval St Roman

Etude d'une alimentation en eau potable au Hameau Les Planes, commune de Laval Saint Roman

À la demande de propriétaires, au Lieu-dit « Les Planes » sur la commune de Laval St Roman, le Président, la secrétaire, le bureau d'études et Suez se sont rendus sur place afin d'envisager une amenée d'eau depuis le Hameau de Carassoule, Commune d'Issirac. Mais l'affaire est plus complexe qu'il n'y paraît et une étude avec modélisation est donc nécessaire avant d'entreprendre des travaux.

Schéma directeur du réseau :

Le schéma directeur du réseau a pris du retard, la réunion de présentation finale est prévue en Avril 2018. Ce schéma directeur nous permettra d'estimer les besoins futurs, de déterminer un programme de renouvellement des conduites d'eau et de prioriser les travaux de renforcement sur les prochaines années.

Projet AEP de Coopération Internationale à Madagascar

Le SIAEP porte un autre projet à l'international, la réalisation de l'Alimentation en eau potable du village de Sarodrano sur la commune de Saint Augustin à Madagascar. La construction d'un réservoir de 40 m³, d'un pompage à énergie solaire, d'un réseau de distribution de 8 000 m par gravité et la création de 7 bornes fontaines et 4 branchements (1 hôtel, 1 Auberge, 1 centre de santé et une école), permettront d'alimenter plus de 1 500 habitants.

Il semble que l'Agence de l'eau reconnait notre expérience à l'international (Bénin, Népal).

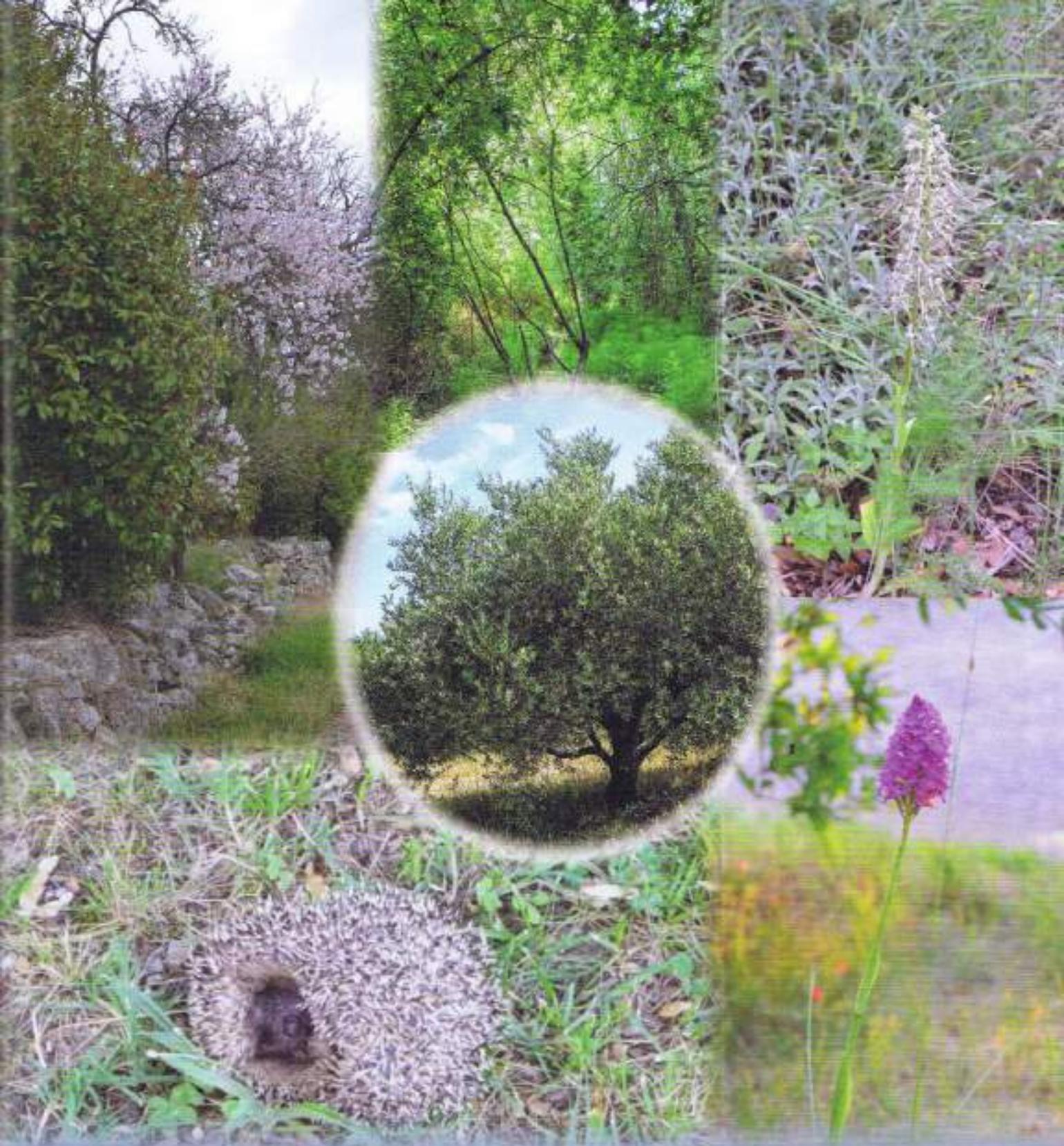
Le Syndicat en tant que maître d'ouvrage délégué, s'est engagé à apporter un appui dans la recherche de financement pour la réalisation de ce projet.

Le réservoir de la Forestière :

La façade du réservoir avait besoin d'être rafraîchie et après une consultation auprès de plusieurs artisans, c'est Hugo, étudiant en arts plastiques à Montpellier qui a réalisé cette belle fresque en quelques semaines.

La nouvelle façade du réservoir





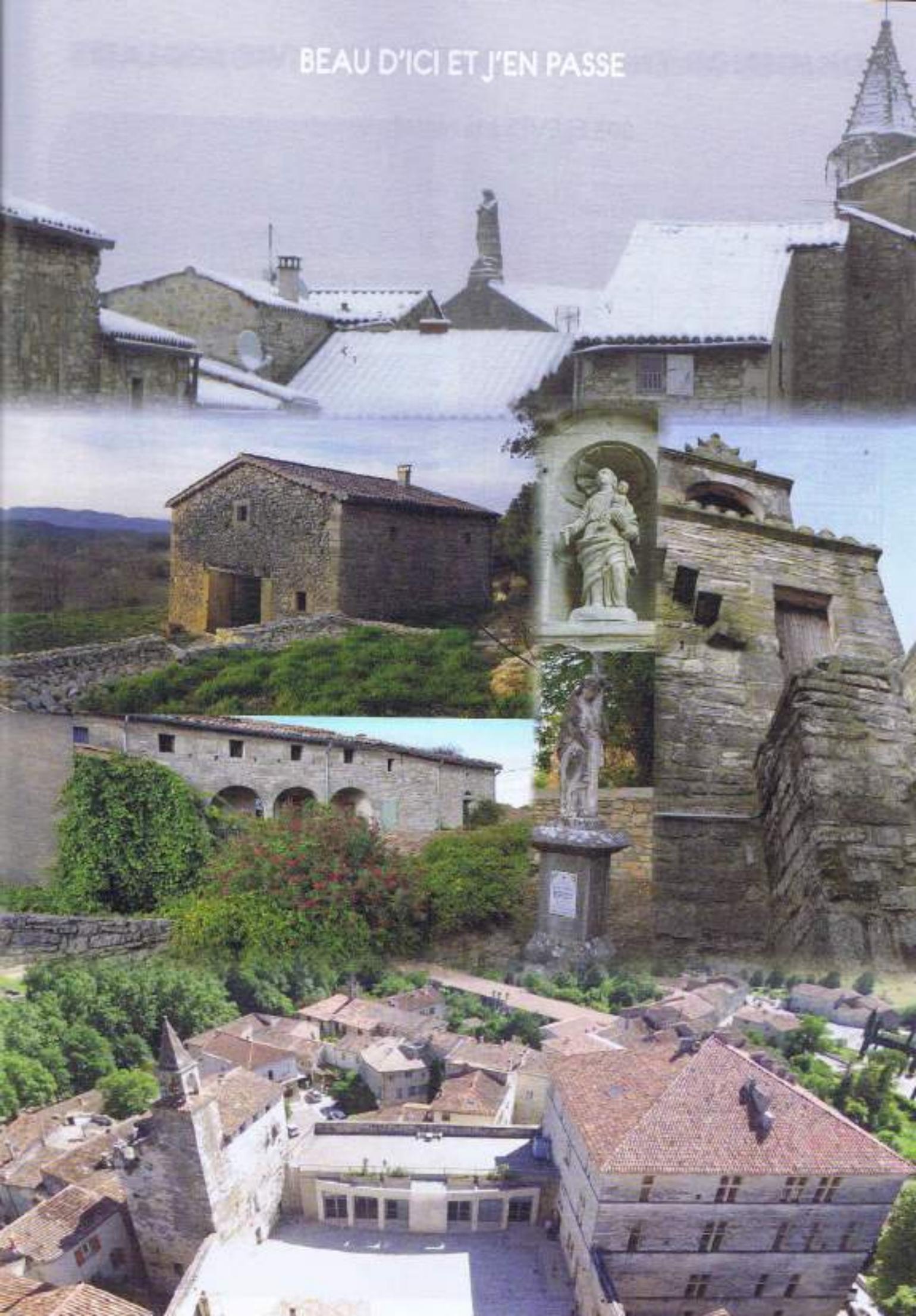
ACTIVITES ASSOCIATIVES BARJACOISES

UN CHATEAU QUI BOUILLONNE, TOUJOURS PLUS... PLANNING D'UTILISATION DES SALLES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Musique	13h-19h : piano -saxophone		14h00 à 18h30 : Solfège et Violon	16h00 – 20h00: Violon 20h : Harmonie	15h15 – 20h: piano
Dessin	Art Plaisir 10h-13h & 14h - 19h	Art Plaisir : 9h-14h30	13h30-17h Dessin pour enfants -Accès pour tous		16h30-18h30 Dessin pour adultes- Les jardins d'Ar en ciel
Danse	18h – 19h15 - Yoga- Association Run-erte ----- 20h-22h : Théâtre Adultes Le Cœur allant vers...	Sport Plaisir : 10h- 11h30 ----- Danse classique : 17h-19h30	Danse classique : 14h40-19h30	Harmonia - Pilates 18h-20h	Yoga Ass. Prana: 9h30-11h/15h-20h
Salle de Sports		Judo - 17h-21h	Yoga pour enfant : 13h-15h : Asso. Sadhana 15h- 16h: Asso. Prana ----- Taekwondo 16h30 - 20h30	Judo - 17h-21h	Taekwondo 18h-19h
La Belle Epoque	14h-17h30 : les doigts de fée Protestants (le dernier lundi du mois)	14h : UNICEF ----- 20h Bridge	14h : Club la Belle époque ----- 20h Bridge	14h : Club la Belle époque/amis sans frontières	14h : Club la Belle Epoque - belote
CHÂTEAU-Rez-de- chaussée	20h : Chorale «LASCIA FARE MI»-(par groupe)		16h - 18h :BACN, gym pour les tout petits	20h15 : Col Canto	
Ancienne mairie	19h : Chorale «LASCIA FARE MI»-(par groupe)	13h-15h : batterie ----- 16h45-19h45 : École de musique de Larissa	8h15-19h : École de musique de Larissa ----- 18h-20h : Danse sévilane	16h30-17h30 : flûte traversière et éveil musical	16h30-20h15 : guitare
Salle des Commissions					16h30h Bridge

D'autres activités de plein air existent : information sur barjac.fr

BEAU D'ICI ET J'EN PASSE



COMMISSION ENFANCE- JEUNESSE et VIE SCOLAIRE

203 ELEVES à la rentrée scolaire

	ECOLE PUBLIQUE	ECOLE PRIVEE	TOTAL
BARJAC	89	41	130
BESSAS	10	5	15
St PRIVAT	6	15	21
ST JEAN	0	8	8
RIVIERES	1	6	7
ROCHEGUDE	0	5	5
VAGNAS	0	7	7
THARAUX	0	1	1
ST ANDRE de CRUZIERES	0	3	3
LA BASTIDE de VIRAC	1	1	2
MONTCLUS	2	2	4
TOTAL	109	94	203

2017 : le retour à la semaine des 4 jours dès la rentrée scolaire !

Après 3 années scolaires de fonctionnement avec les nouveaux rythmes scolaires, imposés par le Ministère de l'Éducation Nationale, répartis sur 5 jours, le Conseil Municipal et le Conseil d'École ont choisi de revenir à une répartition des heures de classe sur 4 jours.

L'argument principal de cette décision a été le constat d'une fatigue importante des enfants les 2 derniers jours de la semaine et la nécessité de revenir au repos bienveillant du mercredi.

En conséquence, nous avons suspendu les activités périscolaires qui étaient proposées aux 90 enfants inscrits les mardis et vendredis après-midi.

Jusqu'en juillet 2017 les ateliers proposés par nos intervenants ont été très appréciés par les enfants et nous voulons les mettre ici à l'honneur et les remercier pour leurs qualités humaines et professionnelles.

■ Dans les belles salles du 3^{ème} étage du château, dédiées aux activités artistiques (salle de dessin et salle de danse) Valérie FILLIOL, notre artiste professionnelle qui a su parfaitement adapter ses talents d'animatrice à cet atelier créatif en arts plastiques et à initier les enfants à cette expression en valorisant les matériaux de récupération (rouleaux vides de papier toilette, carton, bouchons de bouteilles plastiques, pommes de pin, branches, fleurs séchées, galets etc...).

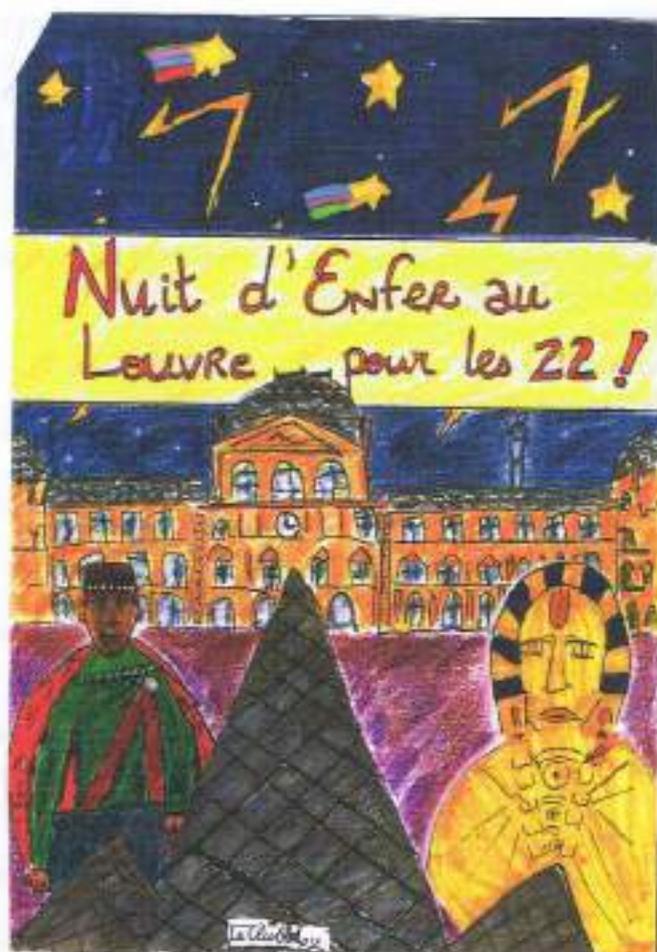
Cet atelier, en lien avec la vie du village, a permis notamment de créer l'affiche pour la fête de la lavande, les décors de la scène pour la fête de l'école mais aussi d'organiser une animation pour les résidents de la Maison de retraite, en relation avec les autres groupes (photo ci-dessous).

Anna SERON a animé avec un grand enthousiasme des ateliers d'expression corporelle et d'initiation au théâtre : les temps d'activités étaient toujours trop courts tant les enfants étaient captivés par ces jeux et ces sketches. Pour eux aussi la visite à la Maison de retraite a été une occasion de rencontre intergénérationnelle, d'expression orale et corporelle.

■ A l'école : Agnès et Delphine animaient le groupe des «petits» de maternelle avec des contes et des jeux, tout en respectant les horaires de sieste de chaque enfant.

Marie-Claude initiait les «moyens» aux travaux manuels et aux jeux d'extérieur selon la météo.





Cécile BEGUET était chargée de l'initiation à l'audiovisuel, avec, en fin d'année, la création par les enfants, d'un CD qui relate les activités des autres ateliers, des événements de l'école, du village et une belle initiative avec la création d'une plateforme de jeu sur le thème de la citoyenneté et de la solidarité.

Sandy a eu le mérite de proposer des cours de yoga adaptés aux enfants, le vendredi à la fin d'une longue semaine de classe ... Activité parfaite pour apaiser la fatigue...

Laura HOUËIX a eu un grand succès avec l'atelier de création de 2 belles Bandes Dessinées qui ont rejoint les rayons de la bibliothèque municipale et de formats numériques accessibles par toutes les familles : « Pourquoi les figues sont en forme de cœur » et « Nuit d'enfer au Louvre pour les 22 » (photo ci-dessus).



*Pourquoi les figues
sont en forme
de cœur ?*
Catherine

Illustration

Fabrice REBOUL et Léa CONTRERAS, nos animateurs jeunesse ont proposé des activités de plein air avec la pratique de différents sports, l'entraînement à l'effort physique et la sensation de bien-être que celui-ci engendre.

Pour les intervenants que nous n'avons pas retrouvés en septembre du fait de la suppression des activités périscolaires, nous tenons à leur assurer notre soutien en leur proposant les locaux municipaux afin qu'ils puissent organiser d'éventuels ateliers artistiques en activités extrascolaires (arts plastiques, théâtre, yoga ...).

2017 a permis aussi de proposer des activités culturelles pendant le temps scolaire avec notamment :

- Les visites de toutes les expositions dans les salles du château, l'initiation à l'aquarelle et la réalisation d'une exposition à la bibliothèque en présence de l'artiste.
- La participation à « l'école au cinéma » pour toutes les classes.
- Les visites hebdomadaires à la bibliothèque.

Cette année, en accord avec les valeurs culturelles de notre commune, le livre choisi pour les élèves qui ont terminé leur scolarité dans nos écoles barjacoises était « L'art : les grands mouvements et les grands chefs d'œuvre »...

Les spectacles offerts aux enfants en fin d'année ont été proposés par une troupe de théâtre et un conteur Mathieu LABBE : « Les contes défaits » pour les plus jeunes et « Ça me fait beaucoup de rêves » pour les plus grands. 2017, une année tournée particulièrement vers le monde artistique.

Monique FERRAT
et Aline GUYONNAUD



Spectacle de Noël

ECOLE PUBLIQUE

L'équipe pédagogique de l'école :

Professeurs des écoles : Mélissa Blankendaal, Marie Pierre Brusselle, Carole Gilles, Laurine Galoppin, Bénédicte Quimpert, Maryse Ressayre.

ATSEM Maternelles : Agnès Auroux, Delphine Ozil, Fabrice Reboul.

AVS: Annie Sarrazin, Véronique Larche. Fabrice REBOUL, directeur du centre de loisirs, assure la garderie à l'école et intervient auprès des enfants dans le cadre des activités sportives.

Grâce à une APE dynamique et une mairie bienveillante, ce projet d'école est aussi décliné tout au long de l'année par des sorties et actions enrichissantes pour nos élèves !

SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Le samedi 24 juin 2017 sur le thème « Entre Chili et Occitanie » avec costumes fabriqués par les mamans. Un grand merci à elles.

LA CHORALE à l'Ecole

Sur les thèmes : Noël, Chili, Occitanie.



LE CINÉMA

Cette année, le premier film dans le cadre d'Ecole au cinéma vu par l'ensemble des enfants petits et grands était un film muet en noir et blanc « Le Kid » de Charlie Chaplin.



LE 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre participation au défilé avec enfants, parents, porte-drapeaux, Monsieur le Maire et les élu(e)s, la fanfare de Barjac, les pompiers, et la population. Nous avons chanté la Marseillaise que nous avons répété en classe.



LAS ENCONTRADAS

Dimars 20 de junh 2017, los escolans de la classa TPS -PS-MS anèron a las encontradas occitanas.

Tot de long de l'an avèm trabalhât per l'album « Tinhassa lo Palhassa ».

Per acabar aquel trabalh sèm anats à Sant Privat de Vièhs, endé ben d'autras classas.

La jornada comencèt per un balèti endé Cabr'e Can.

Avèm dançat e mai cantat.

Coma fasià calorassa nos aspergèron, èra fôrça plasant.

Puèi avèm pica-micat e l'après dinnar una contaire nos venguèt dire l'istòria d'una artista de circ que volià faire lo palhassa.

La jornada s'acabèt end'au conte musical « Tinhassa lo Palhassa ». Avèm cantat e dançat.

Èra una poïda jornada, sovetam ne'n faire tornar una en junh de 2018.

Le mardi 20 juin 2017, les élèves de la classe de TPS-PS-MS sont allés aux « encontradas » occitanes.

Tout au long de l'année nous avons travaillé sur l'album « Tinhassa lo Palhassa » et pour finaliser ce travail nous sommes allés à Saint Privat des Vieux avec beaucoup d'autres classes. La journée a commencé par le bal animé par Cabr'e Can. On a dansé et chanté. Comme il faisait très chaud on nous a arrosé, c'était rigolo.

Ensuite nous avons pique-niqué et après-midi une dame nous a raconté un conte sur une artiste de cirque.

La journée s'est terminée par la comédie musicale qui raconte l'histoire de « Tinhassa lo Palhassa ». On a chanté et dansé. C'était une belle journée on espère pouvoir recommencer l'an prochain.

LA VISITE DE DELPHINE

Les albums sont des outils privilégiés pour entrer dans la lecture. Au mois de février, nous avons eu la chance d'accueillir dans notre classe : Delphine, une maman d'élève qui nous a expliqué le travail d'un illustrateur d'album. Elle a répondu très gentiment aux questions préparées par des élèves très curieux de savoir comment elle avait fait pour réaliser les dessins. Les enfants ont ensuite dessiné le petit ours de l'histoire et ont ramené leur production à la maison.

LE PROJET CHILI

Durant l'année, le projet autour du Chili nous a amené à travailler dans plusieurs domaines :

le chant, les arts visuels, la danse, la production d'écrits, la géographie, les sciences, l'ouverture à une langue étrangère ainsi qu'à d'autres cultures.

Notre classe a plus particulièrement travaillé sur le thème du renard afin de créer un carnet de voyage avec les autres classes de l'école.



LE CENTIÈME JOUR DE L'ÉCOLE

Au mois de mars, nous avons fêté le centième jour d'école !

Cette fête des cent jours permet de manipuler les nombres, de se familiariser avec les dizaines.

Pour l'occasion, des ateliers organisés autour du nombre cent ont pu être menés à bien grâce à l'aide de plusieurs mamans.

COMMISSION ENFANCE- JEUNESSE et VIE SCOLAIRE

LE POTAGER

Au printemps, nous avons semé des graines de maïs, et du blé, dans notre potager. Nous avons également repiqué des tomates et tout a bien poussé !



LA SORTIE DE FIN D'ANNÉE

En fin d'année, après avoir bien travaillé dans leur petit potager, les élèves ont passé une journée en plein air aux Jardins de La Gardie à Rousson. Après avoir participé à la visite contée, ils ont fabriqué du pain, des petits animaux avec des éléments de la nature et un mirilton.

ECOLE PRIVÉE SAINT LAURENT

UNE RENTRÉE ANTICIPÉE

Ils étaient une petite centaine d'écoliers à faire leur rentrée vendredi 1er septembre 2017.

Dès 9 h, la Directrice de l'établissement effectuait le traditionnel appel sous le préau sous le regard attentif des parents présents. Un à un, les élèves se regroupaient vers leur enseignante respectrice : Mme Illier Fabienne pour la classe de GS/CP, Mme Coudert Brigitte pour la classe de CE1/CE2 et Mme Lechartier Bénédicte pour la classe de CM1/CM2 accompagnée de Mlle Léa Coumrière qui assurera les cours des CM le mardi. Les petits de la maternelle quant à eux étaient rentrés directement dans la salle de jeux accompagnés par les parents, souvent plus émus qu'eux, car les petits se sont

immédiatement appropriés les jouets. Une rentrée zen, bien préparée et dans la bonne humeur générale, dans cette « maison commune ».

Solidarité-Fraternité

Une journée Pastorale de rentrée pour se re-trouver, renouer les liens et vivre un temps de partage. C'est à 9H30 que les élèves de CE et CM sont partis sac au dos vers la chapelle St Sébastien de St Privat de Champclos. Vers midi les maternelles et les CP les ont rejoints ainsi que quelques parents pour manger le repas tiré du sac. Un Grand jeu en équipe était ensuite proposé avec pour finalité la découverte d'une citation qui accompagnerait l'année scolaire : « Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. » Une belle journée de fraternité !

Nos projets : 2016-2017

PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : DISPOSITIF VISANT À DÉVELOPPER L'INTERDISCIPLINARITÉ

Langue vivante étrangère : Anglais

Grâce au projet proposé et financé par l'association des parents d'élèves (A.P.E.L), les élèves peuvent bénéficier de cours d'anglais de la maternelle au CM2. Participation active de tous par l'intermédiaire d'une pédagogie innovante mise en place par Michelle : chants, jeux, trace écrite, échanges oraux, lecture d'images, manipulation d'étiquettes...

L'art du spectacle : le théâtre

Tous les élèves, de la GS au CM2, participent activement à des séances de théâtre proposées par Dany. Durant plusieurs semaines, les élèves travaillent la relaxation, l'élocution française (les virielangues), l'articulation, les échauffements de la voix, les déplacements, la gestuelle, la mise en scène et la prise de parole devant un auditoire. Une représentation a eu lieu au mois de février 2017 dans la salle de cinéma du village. Ce fut une réussite et un beau défi pour ces jeunes comédiens ! Merci à l'A.P.E.L qui a soutenu et financé ce projet.

L'Art Visuel : éducation artistique

De septembre à mars les élèves de CM1-CM2 ont participé à des séances d'APC autour d'un projet artistique mené par Hélène Bouletin avec pour finalité la décoration de la cantine.

Chaque mardi matin, les enfants avaient pour mission « un travail collaboratif autour de la nutrition ». Plusieurs slogans comme : « Bien manger pour bien grandir ; Manger-Bouger ; L'eau c'est la vie » ont été trouvés et pour chacun, une réalisation a été effectuée. Les élèves ont du, avec du matériel naturel, imaginer le corps en mouvement, travailler autour des fruits et des légumes, découvrir une nouvelle technique de peinture avec des ballons pour réaliser un œuvre collective sur « la Goutte d'eau ». Un projet qui a fait l'objet d'un travail interdisciplinaire au cycle3.

L'art Sonore : éducation musicale

L'équipe enseignante du cycle 1 et du CP a élaboré un projet interdisciplinaire « Si la musique m'était contée » autour d'un ensemble varié de pratiques artistiques afin de mettre l'accent sur le son et l'ouïe, tout en liant les activités de langage oral, écrit, littéraire et du vivre ensemble. L'A.P.E.L a soutenu et financé ce projet afin que l'équipe puisse travailler avec un professionnel de la musique et offrir aux enfants des situations d'apprentissage adaptées à leur âge.

C'est au mois d'avril que les élèves ont pu présenter aux familles leur production autour des contes et de la musique dans les salles du château.

Culture artistique : les Métiers d'art

Les élèves de CM1-CM2 ont participé à un projet sur « L'Artisanat Corse ». Ils ont étudié avec Hélène Bouletin les métiers d'art tels que : la ferronnerie, la poterie et la menuiserie. Puis, ils sont allés à la rencontre des artisans Mr Divoi, Mme Alegier et Mr Vives. Enfin, ils ont rédigé des comptes-rendus par groupe, en utilisant le traitement de texte. Tout leur travail a pu être édité et mis en forme dans un joli album.

La culture littéraire : la bibliothèque – la BD

Dès la maternelle, les enfants empruntent « Le chemin montant de la lecture » qui se trouve au cœur du village.

Chaque mois, ils peuvent accéder à la bibliothèque du village pour travailler sur un thème ou emprunter des livres variés. En classe de CM, Martine Bouletin (peintre – coloriste) est venue présenter, expliquer comment se réalise une BD. Très curieux et intéressés, les élèves ont découvert les différentes étapes de création d'une BD ainsi que le vocabulaire spécifique lié à cet ouvrage.

COMMISSION ENFANCE- JEUNESSE et VIE SCOLAIRE

PARCOURS CITOYEN ET EMC : DISPOSITIF VISANT À DÉVELOPPER L'INTERDISCIPLINARITÉ

L'école est un lieu d'apprentissage de l'exercice individuel et collectif de la citoyenneté. C'est pourquoi la réussite de ce Parcours Citoyen repose sur l'implication de toute la communauté éducative.

L'EMC : l'enseignement moral et civique articule étroitement des valeurs, des savoirs et des pratiques. C'est pourquoi nous travaillons les dimensions de la sensibilité, des règles et des droits, de l'engagement autour de discussions et débats sur les émotions, les sentiments, les règles du vivre ensemble, les choix, la coopération et l'esprit d'autonomie. Nous accompagnons les élèves à devenir des citoyens responsables. La conscience citoyenne et la culture de l'engagement, inhérentes au parcours citoyen, se forment également par l'éducation à l'environnement durable.

La développement durable : tous les élèves ont pu participer à l'intervention du SICTOBA « J'apprends, je comprends, j'agis ». Les objectifs ciblés étaient de sensibiliser les enfants sur l'importance du tri et du recyclage au quotidien et attirer l'attention de l'impact des déchets sur l'environnement. Durant les ateliers proposés, par groupe, il fallait savoir classer les déchets, comprendre l'utilité du recyclage et identifier les déchets compostables.

L'éducation à l'environnement : patrimoine gardois et ardéchois

Gestion et exploitation forestière

Afin de continuer le projet « l'évolution d'un environnement géré par l'homme : la forêt », les élèves de CM ont pu participer à une sortie en forêt avec la contribution et les explications de Mr Raymond (garde ONF). Ce fut l'occasion de découvrir de gros engins servant à l'extraction. Ainsi, les élèves ont mieux compris comment est organisée la gestion de la forêt.

Les randonnées à thèmes

Les deux classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont effectué une randonnée pédestre dès le printemps avec pour objectifs de découvrir le sentier botanique de St Privat de Champclos mais aussi afin d'analyser et prendre des notes sur les différents végétaux rencontrés.

Patrimoine ardéchois

Chaque année, les CM1 participent à une journée de découverte du patri-

moine de Ruoms, pendant que les CM2 vivent une journée d'intégration avec les 6ème du collège de l'Institut St Joseph. C'est l'occasion de se rendre à la mairie, à l'office du tourisme afin de poser des questions en lien avec la ville de Ruoms. Un jeu de piste est aussi organisé dans les rues pour découvrir l'histoire du vieux Ruoms. Projet interdisciplinaire où sont liés : l'histoire, la géographie, l'EMC, le langage oral, écrit, l'art visuel...

L'éducation physique et sportive :

Les cycles 2 et 3 participent aux activités proposées par Fabrice Reboul le jeudi après-midi. Un programme est défini en début d'année afin de confronter les élèves à différentes pratiques : athlétisme, rugby, endurance, hand-ball, thèque, pétanque. Les plus grands, lors de la liaison CM2-6ème, participent au cross de Ruoms avant les vacances de la Toussaint.

L'éducation aux gestes qui sauvent : dispositif « Apprendre à porter secours ».

Nous poursuivons comme chaque année la formation des élèves aux gestes de premiers secours. Dès la maternelle les élèves vont suivre des séances de prévention, ils vont apprendre à se protéger, à passer l'alerte et apprendront à intervenir selon leur âge. Les CM2 passent leur attestation APS (Apprendre à Porter Secours) sous le regard attentif et bienveillant d'un pompier de Barjac.

L'éducation à la santé : la semaine du goût

Chaque année l'école participe à la semaine du goût qui a lieu en octobre. Ce fut l'occasion pour les élèves de la maternelle de découvrir la vie du cochon, pour les GS/CP de mettre en éveil leur 5 sens et découvrir les saveurs : acides, sucrées, salées et amères. Les CE ont réfléchi aux différents groupes alimentaires et ils ont dégusté des produits cuits et crus. Quant aux CM, ils ont découvert un aliment du « Patrimoine français » : le fromage. Depuis de nombreuses années maintenant, la semaine se termine par « le traditionnel petit déjeuner à l'école ! »

La participation aux commémorations NOS PROJETS AUTOUR DU VIVRE ENSEMBLE

Les ateliers créatifs et récréatifs : préparatifs d'objets pour le marché de Noël, pour la fête de Pâques, pour la fête des mères et des pères.

Les célébrations et les temps pastoraux : ces moments sont pour les enfants des temps différents. Ce sont des temps d'éveil spirituel, d'approfondissement de la citation de l'année découverte lors de la journée pastorale de rentrée, de culture chrétienne, de créations artistiques, d'écoute de chants et de préparations collectives.

La tournée des brioches : cette manifestation est l'occasion d'annoncer la kermesse dans le village et ses alentours. Ce sont les familles et les enfants qui participent activement au bon déroulement de cette action.

Les voyages scolaires : « Petit Train à vapeur des Cévennes » / Séjour en Corse sont l'occasion de travailler autrement et de raviver la curiosité et le goût de l'apprentissage chez les enfants. Ces sorties sont également l'occasion de découvrir un environnement nouveau, d'apprendre l'autonomie et les règles élémentaires de vie en collectivité. L'an dernier, les élèves de Ce1/Ce2 sont partis à Anduze. Ils ont pris « le Petit Train à vapeur des Cévennes » ce fut l'occasion pour eux de faire du lien avec les notions abordées en histoire, sciences et géographie.

Les élèves de CM1/CM2 sont partis une semaine en Corse pour pratiquer l'activité voile et découvrir les paysages variés de la Corse. Ils ont pu faire du lien avec leur projet sur l'artisanat Corse, mais aussi sur le travail réalisé en géographie, en histoire avec le musée Napoléon. Des journées riches de

partages et de beaux souvenirs.

La fête de l'école :

Cette kermesse se déroule sur 1 jour. Toute la communauté éducative participe activement à la mise en place de cette belle journée. Nous choisissons un thème qui donne vie au spectacle des enfants.

L'an dernier, Samedi 17 juin 2017, la cour de l'école n'a pas désespéré. Le thème de ce spectacle était : « Au fil du temps », temps historique avec bref flash-back de la révolution à la deuxième guerre mondiale, Au fil des saisons de la Terre avec l'inévitable Reine des Neiges, Au fil du temps qui passe pour les hommes, Au fil du temps musical avec des chansons Rock, Reggae, Pop. Tous les costumes ont été réalisés par des couturières bénévoles et par l'enseignante pour la classe des maternelles. Bénédicte Lochartier, directrice de l'école, a fait applaudir toute son équipe : enseignants, personnel de l'OGEC, AVS, personnel de service et les parents d'élèves. Cette année la fête aura lieu le SAMEDI 23 JUIN 2018.

La « Journée détente » : un moment singulier avant les grandes vacances. Pour clôturer l'année écoulée nous avons partagé l'une des dernières journées d'école en organisant une journée différente où parents, enfants, enseignants, personnels, AVS se sont retrouvés autour du thème commun « La Solidarité et la Fraternité ». Par groupe de 10, les enfants ont pu participer à de nombreux ateliers : des lancers, des constructions collectives, des jeux d'eau, des énigmes, des créations « art récup », des parcours, des

COMMISSION ENFANCE- JEUNESSE et VIE SCOLAIRE

jeux de boîtes et pour faire mémoire, la réalisation d'une œuvre collective. Tout au long de l'année 2016-2017, par nos partages, nos actions, nos recherches, nos intentions, notre écoute, nos échanges, nos paroles, nos sourires, notre bienveillance, nos projets, notre disponibilité, notre dévoue-

ment... nous avons su « Réenchanter le NOUS ». Tout au long de l'année nous avons rassemblé nos énergies pour faire de notre école une maison commune !

À tous Bonne Année 2018



Pamboise de Ruoms



Apprendre à porter secours



Croix-Ruoms



La semaine du goût



Le pitit déjeuner



Le pitit déjeuner



Commemoration



Ateliers créatifs et recréatifs



Collaboration



Célébrations



Journée des broches



Journée des broches



Petit train des vacances



Séminaire de Corse



Le minissol



Journée d'été



Journée d'été - Solidarité - Fraternité



Journée pastorale de rentrée

COMMISSION ENFANCE- JEUNESSE et VIE SCOLAIRE

CENTRE DE LOISIRS ET PÔLE ADOS 2017

Les activités, les visites et les sorties s'organisent chaque jour de :

De 9 h 00 à 17 h 00 durant les vacances scolaires
De 9 h 00 à 18 h 00 les mercredis

Un service de garderie accueille les enfants
de 7 h 30 à 9 h 00 et de 17 h à 18 h 00

Le Club ados fonctionne pendant les vacances toutes les après midi
de 14 h à 18 h et à la journée pour la grande sortie de groupe.

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL (CLSH)

Le Centre de Loisirs municipal a ré-ouvert tous les mercredis à la journée en Septembre et pendant les vacances de Toussaint, Hiver, Printemps et celles d'Été (l'accueil de loisirs est fermé pour les vacances de Noël).



LE CENTRE DE LOISIRS ACCUEILLE LES ENFANTS DE 3 A 11 ANS ET LE PÔLE ADOS, LES JEUNES DE 11 A 17 ANS

Le Centre de Loisirs est installé à l'école publique Place Haute Fontaine, dans des locaux réhabilités, et le Club ados au Foyer des Jeunes, Avenue Jean Tassy.

Des groupes sont organisés en fonction de l'âge des enfants, groupe des 3/6 ans, groupe des 7/11 ans et groupe ados des 11/17 ans, pour la majeure partie des activités et sorties extérieures.

Le Centre de Loisirs de Barjac a une capacité d'accueil de 32 enfants durant les petites vacances, ce chiffre est rehaussé à 52 durant la période estivale.

L'ENCADREMENT DES ENFANTS EST ASSURE PAR DU PERSONNEL QUALIFIE

Durant toute l'année, l'équipe d'animation municipale assure l'encadrement. Pour la période estivale, des animatrices qualifiées et des stagiaires complètent l'équipe en place. Cet été, Florence RIVIERE Titulaire BPJEPS a suppléé le Directeur en tant qu'Adjointe, Léa CONTRERAS, Constance MATHON, et Laura HOUEIX animatrice ont mis au service des enfants leurs compétences.

LE PROGRAMME D'ACTIVITES EST TRANSMIS AUX FAMILLES A CHAQUE PERIODE DE VACANCES

Le programme est distribué aux enfants dans les deux écoles du village, il est disponible au secrétariat de la Mairie, sur le site internet : barjac.fr et envoyé également dans les mairies avoisinantes.

Il peut être modifié en fonction du nombre d'enfants inscrits et des conditions météorologiques.





AU PROGRAMME, CHAQUE MERCREDI ET PERIODE DE VACANCES SCOLAIRES SONT ORGANISEES :

- Des activités créatives et ludiques avec des ateliers manuels et des jeux divers ...



- Des sorties dans notre commune : deux spectacles au Festival « Barjac m'en chante », des grands jeux découverte du village, des séances au cinéma TRINTIGNANT.
- Une rencontre inter – centre avec le pôle culturel de Meyrannes avec une ballade au parc des cèdres et un repas collectif au restaurant scolaire.
- Des grandes sorties et visites extérieures en bus : avec cette année un spectacle au Festival d'Avignon, des sorties piscine à Méjannes le Clap et Ornac, les parcs aquatiques à la Bouscarasse et à Splashworld, et deux sorties plus sportives dans des parcs accrobranches « Indy parc » et « Accroche - toi aux branches ».



RENSEIGNEMENTS

MAIRIE DE BARJAC • ☎ 04 66 24 50 09 / • 06 10 31 49 92

✉ mairie.barjac@wanadoo.fr • Site internet : barjac.fr.

CUISINE CENTRALE ET RESTAURATION SCOLAIRE

CUISINE CENTRALE ET RESTAURATION SCOLAIRE

En 2017 : Une année bien remplie avec des animations quasi-mensuelles !

JANVIER : Préparation du buffet de la cérémonie de vœux et du repas des 15èmes « Hivernales du cinéma » avec l'aide des stagiaires GRETA en formation « cuisine » dans nos locaux sous la conduite de : Fabrice DELPY, notre cuisinier barjacois

FEVRIER : Reportage télévisé FR3 avec la visite de la journaliste Isabelle BRICE .

MARS : Accueil de Thierry STOEDZEL, Directeur Général d'ECOCERT pour la remise du label « EN CUISINE » niveau 3, et fêter le 10ème anniversaire de notre conversion en bio .



Label « EN CUISINE » niveau 3

AVRIL : Réception des élus et des parents d'élèves de PERNES-LES-FON-TAINES (Naucluse) curieux et motivés pour une réalisation semblable dans leur commune.

MAI : Projection en avant-première du film de Guillaume BOUIN « ZÉRO PHYTO, 100 % BIO » suivi d'un débat avec le réalisateur : ce documentaire relate les expériences de plusieurs communes de France, où BARJAC figure en bonne place



JUIN : Rencontre avec le directeur de la société SENFAS, entreprise gardoise qui fabrique et commercialise des produits bio et notamment des galettes végétales à même de remplacer les protéines animales dans les menus.

Départ à la retraite de Michèle LISLE, notre sympathique et dynamique cuisinière qui a passé 30 ans au service des barjacois dont 15 ans à la cuisine centrale . Nous la remercions encore et lui souhaitons une bonne et longue retraite !



JUILLET : Mariage de Johan et Delphine : notre chef de cuisine et notre ATSEM à qui nous renouvelons tous nos vœux de Bonheur ...

AOUT : Recrutement temporaire de Sandrine MATHIS, jeune cuisinière.

SEPTEMBRE : Accueil de la société SAINT MAMET spécialiste en fruits garantis et discussion autour de leur gamme de compote bio .

OCTOBRE : Semaine bleue et gourmande avec la confection des délicieux gâteaux offerts aux personnes âgées du canton au cours des après-midi récréatives.

Semaine du goût sur le thème des « protéines végétales » avec la mise en valeur des légumineuses, riches en protéines et en minéraux et qui pourraient remplacer la viande .

Organisation avec Sandrine d'atelier de fabrication de jolis décors, autour des fruits, légumes et légumineuses



Atelier-casas végétariens

CUISINE CENTRALE ET RESTAURATION SCOLAIRE

NOVEMBRE : Evaluation et Contrôle par ECOCERT de notre label Bio (70,9 % pour 2017).

Confection du repas de la soirée à thème pendant le weekend historique commémorant l'année 1917.

Récolte des olives : 43 litres un record en attendant l'oliveraie que nous avons préemptée.



Quinette des olives par les enfants, les cuisiniers, le personnel des services techniques et le directeur du centre de loisirs.

DECEMBRE : Visite des élus de la ville de SADU (Drôme) dont le projet de création d'une cuisine centrale autogérée approvisionnée par les producteurs bio et locaux est en cours.



C'est aussi pendant ce dernier mois de l'année que notre équipe prépare le délicieux « Repas des aînés » et le traditionnel « Repas de Noël des écoles » appréciés par tous cette année encore.



■ C'est en décembre 2017 que le Conseil Municipal a pris la décision de prendre en charge le montant des démarches et du label bio, la 1ère année de conversion pour les agriculteurs de BARJAC qui souhaitent passer en production bio : nous souhaitons fortement que cette décision nous permette de développer notre approvisionnement bio et local...

Dans un souci de limiter les déchets, nous projetons le remplacement des barquettes jetables au profit de plats en porcelaine pour les personnes livrées à domicile chaque jour de la semaine en liaison chaude.

■ Nous aimerions aussi aller vers l'auto production de certaines denrées avec par exemple ; du maraîchage municipal qui nous permettrait presque l'autonomie pour les légumes mais aussi nous espérons pouvoir produire la quantité nécessaire d'huile d'olives pour notre consommation annuelle.



Tout un programme à nouveau tracé pour cette année, fidèle à nos valeurs municipales.

ALINE GUYONNAUD, ALAIN RAYBAUD

(élu(e)s chargé(e)s de la cuisine centrale et des approvisionnements en bio

Repas des aînés



CUISINE CENTRALE ET RESTAURATION SCOLAIRE

LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Les repas peuvent être servis quotidiennement, temporairement, occasionnellement, par exemple : 1 fois par semaine, 1 semaine dans le mois... C'est vous qui choisissez. Les menus sont visés par une diététicienne. Leur prix est de 9 Euros.

Si vous avez atteint l'âge de 65 ans (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail) ou si vous percevez une pension d'invalidité ou l'Allocation Adulte Handicapé, et si vos ressources sont inférieures aux plafonds ci-dessous, les repas peuvent vous être servis 2.85 € ou 2.70 € :

	Personne seule	Couple
Si les ressources annuelles sont inférieures à :	9 609.60 €	14 918.90 €
Le prix du repas est de :	2.70€	
Si les ressources annuelles sont comprises entre :	9 609.60 € et 9 746.80 €	14 918.90 et 15 193.31 €
Le prix du repas est de :	2.85 €	

CE REPAS PEUT ETRE COMMANDE A N'IMPORTE QUELLE PERIODE DE L'ANNEE !

IL SUFFIT DE RESERVER LA VEILLE EN TELEPHONANT A LA CUISINE CENTRALE AU 04.66.60.26.36.

Pour constituer le dossier prendre contact avec le secrétariat de Mairie au 04.66.24.50.09 qui vous aidera dans toutes vos démarches.

Les menus sont en ligne sur barjac.fr

Aline GUYONNAUD

RECETTE DES GALETTES VEGETALES AUX LEGUMES

INGREDIENTS pour 20 galettes :

500 g de pois chiches cuits ou de haricots rouges cuits (ou 250g de chaque)

200 g de légumes (carottes, oignons, courgettes ou champignons...) râpés et cuits dans une poêle

150 g de tofu soyeux

1 tasse de chapelure

1 tasse de flocons d'avoine (soit 80 g)

Persil ou coriandre

Sauge + épices au choix (curcuma, massalé, paprika, piment doux...)

Mélanger tous les ingrédients. Laisser reposer pour réhydrater. Façonner les galettes à l'emporte-pièce si possible. Faire dorer à la poêle sur les 2 faces avec 50 g d'huile d'olive

Apports nutritionnel pour 1 galette après cuisson :

Protéine : 3,5 g - Lipides : 3,3 - Glucides : 9,2 - Calories : 80,5 calories

AIDE SOCIALE

L'AIDE COMMUNALE POUR LES ACTIVITES ASSOCIATIVES

Comment faire pour qu'une famille non imposable accède plus facilement aux activités associatives ou culturelles de son choix ? Le Conseil prend en charge une partie de la cotisation à l'activité associative sportive ou culturelle choisie par tout Barjacois (enfant ou adulte) non imposable.

Cette aide forfaitaire annuelle portée à 50 % (une activité par an et par personne) est plafonnée à 150 Euros.

Les conditions d'obtentions sont les suivantes :

- Être non-imposable
- Être domicilié à BARJAC
- S'inscrire à une activité dispensée par une Association barjacoise.

L'aide est déduite de la cotisation associative demandée aux familles.

Son versement est effectué par la Mairie directement à l'Association.

■ Nombre de bénéficiaires en 2017 : 20 (dont 6 adultes)

■ Montant total attribué : 2 082,50€

L'imprimé de demande est disponible en Mairie ou téléchargeable sur le site : barjac.fr.

L'AIDE AUX ASSISTANTES MATERNELLES

Cette aide est versée fin d'année aux Assistantes maternelles agréées de la commune, en fonction du nombre d'enfants accueillis de manière régulière et sur présentation des pièces justificatives.

MONTANT :

- 500 € pour 1 enfant barjacois gardé
- 600 € pour 2 enfants
- et 700 € pour 3 enfants

MISE A DISPOSITION GRATUITE D'APPAREILS DE TELEALARME :

Ce service permet aux personnes seules de vivre à domicile en ayant la possibilité de bénéficier d'une assistance en cas de malaise ou d'un problème soudain. Les appareils de téléalarme sont achetés par la Mairie et mis à disposition de la personne âgée.

Un abonnement mensuel de 16,90 € (tarif 2017) est à acquitter directement auprès de Présence 30. Pour les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), la téléalarme peut être intégrée dans le plan d'aide élaborée pour la personne dépendante.

14 personnes de la Commune sont équipées de ces appareils.

Comité Local de Libération de Barjac, 1944-1945

Par Laurent DELAUZUN, archiviste municipal

En mai 1935 ont lieu les dernières élections municipales avant la guerre. Sont élus **ANDRÉ Raoul, PRADIER Marius, PELLET Ludovic, PRADE Marius, ROCHEBLAVE Albert, HOURS Elie** (décédé le 20 octobre de la même année), **CLEMENT Albert, LABORIE Paul, TAULELLE Henri, MARRON Ferdinand, MALIGNON Charles, DUCROS Léon, COSTE Charles, DIVOL Jules**. François **BRUGUIER** est élu maire et **Henri PASCAL**, premier adjoint. François **BRUGUIER** démissionnaire en mars 1941, il sera remplacé par son premier adjoint. En 1940 et 1941, le conseil municipal fonctionne quasi normalement avec 5 réunions annuelles. Les trois années suivantes, jusqu'à la libération seulement 3 réunions annuelles, peu de décisions prises et un absentéisme qui ira en s'accroissant au fil des réunions avec à partir d'août 1943, 8 conseillers présents pour 6 absents en moyenne.

Par ailleurs et dans un même temps, le gouvernement d'Alger (CFLN) appuie la constitution des CDL (Comité Départementaux de Libération) et les légalise par l'ordonnance d'Alger du 21 avril 1944, organisant les pouvoirs publics au lendemain de la libération. Ces Comités doivent regrouper toutes les forces politiques et sociales locales. Parallèlement ont été créés des Comités Locaux de Libération (CLL), Comités cantonaux de Libération. La mise en place de ces différents Comités de Libération fut l'occasion de lutte d'influences acharnées entre les différentes composantes des réseaux de résistance.

A Barjac, le conseil municipal, où ne siègent plus que 8 conseillers, en place depuis le début de la guerre est démis de ses fonctions le 30 août 1944. Dès le 10 septembre suivant est mis en place le Comité Local de Libération (CLL) qui sur les 3 premiers mois d'exercice se réunit tous les 15 jours puis ensuite tous les mois. Dès lors le CLL se préoccupera des sujets tels que les prix, le ravitaillement, les coupes de bois et plus généralement de la vie quotidienne des habitants de la commune. Toutes ces décisions sont consignées dans le registre de Délibérations du Conseil Municipal qui est donc l'objet principal de l'article.

L'installation du Comité Local de Libération

Le dimanche 10 septembre 1944, à 10 heures (fol 56), dans la salle des délibérations de la mairie, en présence de la population de Barjac assemblée, les personnes proposées par les organisations de la Résistance se sont réunies pour constituer le Comité Local de Libération (CLL).

Elles ont choisi parmi elles les personnes suivantes qui ont été successivement présentées à la population et acceptées d'acclamation à l'unanimité.

ETIENNE Gabriel, boucher, actuellement intendant général du 4ème bataillon des FTP, membre du Parti Communiste. **ASTRUC Maurice**, chef cantonnier des Ponts et Chaussées membre du Front National. **DUCROS Auguste**, mineur en retraite, membre de la CGT. **LAGORSSE Romain**, ouvrier mineur, membre du parti Communiste. **CLEMENT Hervé**, agriculteur, membre du Comité Paysan. **RAOUX Henri**, commerçant, membre du Front National. **PELLET Théotime**, agriculteur, membre du Comité Paysan. **HEYRAUD Raoul**, instituteur, membre de la CGT.

Ces huit personnes constituant donc le comité Local actif de Libération.

Elles se sont alors immédiatement réunies pour procéder à l'élection du président du comité et du président adjoint.

A l'unanimité **M. ETIENNE Gabriel** a été élu comme président et **ASTRUC Maurice** président adjoint.

Le comité a alors destitué la précédente municipalité et s'est chargé à sa place de la gestion des affaires municipales. Il s'est réuni immédiatement en conseil pour délibérer sur les questions intéressant immédiatement la commune.

Dès cette première réunion, le comité prend les décisions suivantes :

1- Nomination des diverses commissions

Le comité réuni en assemblée générale procède alors à la nomination des membres des diverses commissions. Il décide à ce sujet que ces commissions seront présidées par un membre du comité mais que les membres en seront choisis en dehors du comité afin que les bonnes volontés et les compétences de la commune participent à son administration.

Après consultation entre les membres du comité et la population de Barjac assemblée dans la salle les diverses

Mieux connaître son village

commissions sont ainsi constituées.

Commission d'assistance, Hygiène et santé

DUCROS Auguste président, CHEVALIER-LAVAURE André (médecin à Barjac), VOLLE Maria, membres

Commission des finances

HEYRAUD Raoul président, FIOLE Joseph, LAUZE Eugène, ROURE Ferdinand, membres

Commission du ravitaillement de la population

RAUX Henri, président, PRADIER Albert, RAYMOND Edmond, SOULIER André, membres

Commission du Ravitaillement en grains

CLEMENT Hervé président, RIFFARD Roland, ROUBAUD Albert, membres

Commission des chaussures et textiles

PELLET Théotime, président, BRUGUIER Albert, DUFFES Henri, LAVIE Paul, membres

Commission des prix

LAGORSSE Romain président, BAYLE Antonin, DIVOL Clovis, DOHET Georges, DUCROS Fernand, LOCHE Louis, PAGES Fernand, REBOUL Louis, TEYSSIER Maurice, VINCENT Fernand, membres

Commission de la voirie

ASTRUC Maurice président, BERGER Charles, GALVIER Henri, membres

(A noter que Charles BERGER a été directeur de la Société de lignite de Barjac pendant la quasi-totalité de la guerre. Il a, à ce titre, permis à de nombreux jeunes Barjacois (nés entre le dernier trimestre 1919 et la fin de l'année 1922) de rentrer à la mine et ainsi échapper au Service du Travail Obligatoire (STO) imposé par l'Allemagne nazie au gouvernement de Vichy)

2- Ravitaillement

Le comité décide d'assurer une ration hebdomadaire d'au moins 100 grammes de viande à la population. Le bétail nécessaire sera équitablement prélevé chez les agriculteurs. La commission ne devra accepter que des veaux de plus de 60 kilos.

Les communes voisines pourront continuer à se servir aux boucheries de Barjac à condition de fournir du bétail au prorata de leur besoin.

Le comité décide ensuite de prélever une certaine quantité de pommes de terre chez les personnes ayant passé un contrat de culture.

Il décide aussi d'étudier une solution pour améliorer le ravitaillement du Lait de la population.

3-Demande de restitution d'un camion

Le comité, vu la demande de M. Charles BERGER à l'effet de se faire restituer un camion qui lui a été réquisitionné par les FFI et qui est inutilisé en ce moment,

Considérant qu'il est indispensable que la société de Lignite puisse reprendre son exploitation et qu'elle ne peut le faire

que si elle possède des camions,

Que d'autre part ce camion pourrait provisoirement contribuer à transporter le ravitaillement communal. A l'unanimité, le comité décide d'appuyer la demande de restitution.

4- Vœu

A l'issue de la réunion le comité propose le vœu suivant :

« Vives et sincères félicitations à tous nos soldats de la résistance et de la délivrance, à notre grand chef le Général De GAULLE, pour l'éclatante victoire remportée sur les hordes germaniques. Honneur à nos héros et à tous leurs alliés. »

Le conseil se réunit le 24 septembre suivant (Fol 57v) Messieurs ASTRUC Maurice, président adjoint, DUCROS Auguste, LAGORSSE Romain, CLEMENT Hervé, RAUX Henri, PELLET Théotime, HEYRAUD Raoul.

Est absent Gabriel ETIENNE, excusé. Raoul HEYRAUD est élu secrétaire.

le comité prend les décisions suivantes en séance extraordinaire :

Monsieur ASTRUC après avoir rappelé la formation et la constitution du Comité Local de Libération l'appel à la population par l'appariteur (lequel est chargé de parcourir les rues du village afin d'annoncer les événements de la commune et les instructions de la mairie, autrement appelé suivant les endroits et les périodes valet de ville, tambour, trompette ...) annonce, comme il l'avait fait entrevoir lors de la première réunion du comité, que la maladie ne lui permet plus d'assurer les fonctions de président adjoint. Il donne lecture d'une lettre adressée à Monsieur le Sous Préfet dans laquelle il expose les motifs de sa démission.

Le conseil insiste mais en vain pour que monsieur ASTRUC revienne sur sa décision. Il ne peut donc que le remercier de ce qu'il a fait jusqu'à présent pour la commune et lui adresse ses vœux de prompt rétablissement.

Après en avoir délibéré le comité désigne alors Monsieur RAUX Henri pour remplir les fonctions d'adjoint.

1- Ravitaillement

En vue d'assurer le ravitaillement en lait de la population, le Comité décide de faire un recensement des vaches laitières de la commune et d'étudier la question de la collecte du lait.

2- Eclairage des rues

Le Comité, considérant que tout danger de bombardement aérien paraît définitivement écarté, propose que soit rétabli l'éclairage des rues et charge le président de le demander à Monsieur le préfet.

3- Rétablissement du car d'Alès

Le comité, considérant que la commune est actuellement privée de tous les services de transport de voyageurs qui fonctionnait auparavant, que cette situation est hautement préjudiciable à tous les points de vue, charge son président d'intervenir auprès de monsieur le sous-préfet et également auprès de M. ALAUZEN concessionnaire de la ligne.

Réunion du 30 septembre 1944 (fol 58). Sont présents à ce

conseil Messieurs, RAOUX Henri président adjoint, DUCROS Auguste, LAGORSSE Romain, CLEMENT Hervé, ASTRUC Maurice, PELLET Théotime, HEYRAUD Raoul.

Est absent Gabriel ETIENNE, excusé. Raoul HEYRAUD est élu secrétaire. (A noter que si Maurice ASTRUC a démissionné de son poste d'adjoint, il reste membre du comité).

Le comité prend les décisions suivantes :

1- Constitution de la Délégation Municipale

Le président donne lecture d'une lettre de M. le préfet l'informant que le comité doit être transformé en délégation Municipale et qu'il doit comprendre un nombre de membres égal à la moitié plus un de celui de l'ancien conseil municipal. Il reste donc à pourvoir à la désignation d'un neuvième membre.

Le Comité après avoir délibéré choisi Monsieur DAVAL Elie, agriculteur à Barjac, dont le nom ainsi que celui des membres actuels sera soumis à l'approbation préfectorale.

2- Rétablissement des cars des voyageurs

Le comité charge son président de demander avec insistance par l'intermédiaire du préfet le rétablissement des lignes Barjac-Saint Ambroix et Barjac-Bagnols.

3- Création d'une coopérative agricole et de ravitaillement

Le président donne lecture au comité d'une lettre de Monsieur le préfet lui faisant connaître que la situation actuelle du ravitaillement nécessitait la création d'une coopérative chargée de la répartition des denrées importées et de la collecte des denrées agricoles destinées au ravitaillement général.

Il fait connaître que cette coopérative pourra être intercommunale et il donne lecture des statuts qui régleront son fonctionnement.

Le comité est d'avis d'admettre dans la coopérative la commune de Saint Privat de Champclos et propose le bureau provisoire dont voici la composition:

RAOUX Henri président, Vices-présidents : RIFFARD Roland et TAULELLE Léopold

Secrétaire HEYRAUD Raoul. Membre cultivateur : DAVAL Elie. Membre consommateur: LAUZE Eugène

Ce bureau provoquera une assemblée générale constitutive.

4- Ravitaillement, réclamations sur le classement des consommateurs

Le comité, considérant que la plus grande partie de la population se compose de mineurs, de commerçants, de fonctionnaires et de retraités,

Que ces consommateurs qui ne récoltent aucun ravitaillement sont nettement désavantagés par rapport à ceux qui résident dans les villes car ils ne peuvent presque rien se procurer chez les agriculteurs et ne perçoivent que des rations bien inférieures à celles des villes.

Demande à M. le Préfet que cette catégorie de consommateurs dont le nombre est de 700 sur 1250 habitants bénéficie à l'avenir des rations alimentaires accordées aux

consommateurs urbains.

Sont présents au conseil du 16 octobre 1944 (fol 58) Messieurs, ETIENNE Gabriel, président, RAOUX Henri président adjoint, CLEMENT Hervé, ASTRUC Maurice, HEYRAUD Raoul. Sont absents DUCROS Auguste, PELLET Théotime, LAGORSSE Romain et DAVAL Elie excusés.

Raoul HEYRAUD est élu secrétaire.

Le comité prend les décisions suivantes en séance extraordinaire :

1- Désignation des délégués du Comité au sein du bureau de Bienfaisance

Le Comité désigne messieurs CLEMENT Hervé et DUCROS Auguste pour le représenter au sein de la commission administrative du Bureau de Bienfaisance.

2- Protestation contre le mode de vente des coupes de bois

Le président appelle l'attention du comité sur la vente des coupes de bois et l'informe que cette année, la commune vendra peut-être deux coupes de bois dont une extraordinaire. Il lui rappelle que le mode de vente pendant la guerre jusqu'à ce jour lèse grandement les intérêts de la commune et il souhaite qu'il soit aboli.

Le comité estime que le mode de vente pendant la guerre n'a empêché aucunement le trafic illicite et le marché noir, qu'il a simplement porté atteinte aux finances communales et n'a favorisé que les exploitants forestiers leur permettant de payer les coupes à peine les deux tiers de leur valeur.

Ainsi à Barjac il a permis de vendre la dernière coupe à 60000 francs alors qu'un exploitant forestier en proposait 100000 francs.

Il proteste donc et demande qu'on revienne donc à la vente par adjudication et il décide que si cette fois, à la vente de 1944, il n'est pas encore procédé par adjudication, les coupes de bois communales ne pourront être cédées à moins de 100000 francs chacune.

3- Arrêté préfectoral

Le préfet du Gard, chevalier de la légion d'honneur

Vu l'ordonnance du 21 avril 1944, modifiée par ordonnance du 12 août 1944, portant organisation des pouvoirs publics en France après la libération, et prescrivant la remise en fonction ou le remplacement des conseils municipaux élus avant le 1er septembre 1939,

Vu, en date du 22 septembre 1944, l'arrêté du commissaire régional de la république, déléguant aux préfets de la région, les pouvoirs conférés au commissaire de la république pour la réorganisation des municipalités,

Vu les propositions du Comité Local de Libération

Vu l'avis du Comité départemental de Libération

Arrête

Article 1er

Le Conseil Municipal de la commune de Barjac est dissous

Article 2

Mieux connaître son village

Il est institué une délégation Spéciale chargée d'administrer la commune jusqu'aux prochaines élections municipales.

Article 3

Sont nommés pour faire partie de cette délégation

ETIENNE Gabriel, président,

RAOUX Henri président adjoint

Membres CLEMENT Hervé, ASTRUC Maurice, HEYRAUD Raoul, DUCROS Auguste, PELLET Théotime, LAGORSSE Romain et DAVAL Elie.

Article 4

Monsieur le secrétaire général de la préfecture pour les communes, et messieurs les sous-préfets d'Alès et le Vigan sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Nîmes le 19 octobre 1944

Le Préfet

Signé PAGANELLI

*Sont présents à ce conseil du 7 novembre 1944 (59v)
Messieurs, ETIENNE Gabriel, président, RAOUX Henri
président adjoint, ASTRUC Maurice, DUCROS Auguste,
PELLET Théotime, HEYRAUD Raoul et DAVAL Elie.*

*Sont absents LAGORSSE Romain et CLEMENT Hervé
excusés. Raoul HEYRAUD est élu secrétaire.*

La délégation prend les décisions suivantes :

1- Protestation contre le prix de vente de la paille et du fourrage

La délégation, après avoir constaté que les impositions en paille et fourrage pour 1944, notifiées aux paysans sont en ce qui concerne le fourrage de beaucoup supérieurs aux possibilités de réalisation,

Promet toutefois d'user de son influence et de son pouvoir pour en faire collecter le plus possible,

Demande que la paille soit taxée à 150 francs le quintal et le fourrage à 350 francs le quintal.

Estime donc qu'ils sont raisonnables pour l'acheteur et le vendeur et que si l'on appliquait ceux qui sont actuellement fixés par la taxe on lèserait les producteurs au profit d'acheteurs qui pour Barjac sont le plus souvent des viticulteurs des côtes du Rhône vendant leur récolte très cher et réalisant de gros bénéfices. Le conseil insiste donc pour que soit appliqué les prix qu'elle propose et les met comme condition de son intervention dans la collecte et la répartition de la paille et du fourrage.

2- Vote d'une subvention pour le monument aux martyrs de la résistance

La délégation spéciale, tenant à l'honneur de participer à l'érection du monument qui sera élevé à Nîmes en l'honneur et à la gloire de la résistance et de ses martyrs

décide de voter une subvention de mille francs qui sera inscrite au budget 1944, (Chapitre XV article 14).

Les crédits nécessaires seront pris, en partie, sur les fonds libres et en partie à l'article 12 chapitre XV du budget intitulé «achat d'un buste du maréchal PETAIN» où figure une somme

de 800 francs qui n'a pas été utilisée.

3- Demande de création d'un atelier de distillation

Monsieur Joseph DOLIMPE a présenté une demande à l'effet d'établir un atelier public de distillation au lieu-dit «pont du Bourdaric». Considérant que le manque de transport ne permet pas cette année d'utiliser les distilleries habituelles qui se trouvent toutes à une assez grande distance de la commune, le conseil estime donc indispensable que puisse s'établir à Barjac un atelier public de distillation.

Il demande en conséquence que soit autorisée la création par Monsieur DOLIMPE d'un atelier public de distillation des marcs de raisin qui sera installé sur la route de Bessas, dans la propriété de François CALCAT, au pont du Bourdaric.

4- Nomination des délégués à la révision des listes électorales

La Délégation Spéciale délègue pour faire partie de la commission administrative de révision des listes électorales, Messieurs DUCROS Auguste, HEYRAUD Raoul et RIFFARD Roland (Il deviendra maire de Barjac à partir de 1947).

*Sont présents au conseil du 18 novembre 1944 Messieurs
(fol 60), ETIENNE Gabriel, président, RAOUX Henri président
adjoint, ASTRUC Maurice, DUCROS Auguste, PELLET
Théotime, HEYRAUD Raoul, CLEMENT Hervé et DAVAL Elie.
LAGORSSE Romain est absent excusé. Raoul HEYRAUD est
élu secrétaire.*

La délégation prend les décisions suivantes :

1- Demande de vente d'une coupe de bois extraordinaire

Monsieur le président informe la délégation que la coupe de bois extraordinaire du canton du Lévrier est actuellement prête à la vente.

Cette coupe de 18 hectares 72 ares a en effet 28 ans. Elle est arrivée à complète maturité, est très abondante et se trouve maintenant au maximum de sa valeur.

Il propose qu'elle soit mise en vente

D'autre part, comme il ne sera certainement pas possible cet hiver de faire obtenir du charbon aux habitants pour le chauffage des foyers domestiques et qu'il n'y a plus de bois à la production non contrôlée, il propose qu'une partie de la coupe extraordinaire soit affectée pour le chauffage de la population.

À cet effet, il informe la délégation que le directeur du bureau des charbons lui a fait savoir que le tonnage attribué pour l'hiver 1944-45 était de 475200 kilos, soit 1188 stères

La délégation

Considérant que la commune tire ses principales ressources de la vente des coupes de bois et qu'actuellement, en raison des événements, elle a un besoin plus pressant d'argent pour faire face aux charges nouvelles,

Demande la mise en vente de cette coupe.

L'acquéreur sera tenu de livrer directement à la population et au prix fixé par les taxes en vigueur, 250 tonnes de bois de chauffage.

2- Augmentation de crédits

Considérant que par ordonnance du gouvernement en date du 17 octobre 1944, le taux des allocations familiales a été augmenté à partir du 1er septembre 1944 et qu'il convient d'appliquer le nouveau taux. Le crédit de 4000 francs porté au chapitre I article 4 est insuffisant de 380 francs. La délégation décide de prélever sur les fonds libres cette somme.

3- Indemnité temporaire pour le mois de septembre aux agents communaux auxiliaires

La délégation décide d'accorder une indemnité temporaire de 750 francs à chacun des employés communaux auxiliaires qui sont pour la commune l'appariteur et l'auxiliaire du secrétariat. Les crédits nécessaires seront prélevés sur les fonds libres.

4- Attribution d'une allocation exceptionnelle aux agents communaux

La délégation décide d'attribuer aux agents communaux une allocation égale au traitement qu'ils ont perçu au mois d'août. La somme nécessaire s'élevant à 5494 francs, elle sera prise sur les fonds libres de la commune.

5- Augmentation des traitements des agents auxiliaires

La délégation en exécution de l'arrêté en date du 15 octobre 1944 du commissaire régional de la république décide de porter de 1500 à 2300 francs par mois le traitement des agents auxiliaires. La somme nécessaire s'élevant à 4608 francs, elle sera prise sur les fonds libres de la commune.

6- Augmentation du supplément provisoire de traitement des fonctionnaires communaux

Considérant que le taux du supplément provisoire de traitement des fonctionnaires communaux titulaire est passé de 8000 à 16000 francs avec effet du 1er septembre 1944, que cette augmentation devra toucher le secrétariat et le garde champêtre. La somme nécessaire s'élevant à 3840 francs, elle sera prise sur les fonds libres de la commune.

Sont présents au conseil du 20 décembre 1944 (fol 60 v) Messieurs, ETIENNE Gabriel, président, RAOUX Henri président adjoint, DUCROS Auguste, PELLET Théotime, HEYRAUD Raoul, CLEMENT Hervé et DAVAL Elie. Sont absents LAGORSSE Romain et ASTRUC Maurice excusés. Raoul HEYRAUD est élu secrétaire.

La délégation prend les décisions suivantes :

1- Approbation du budget 1945 et vote des centimes pour insuffisance de revenus

Vu le budget approuvé pour l'année 1944 et les comptes fiscaux rendus tant par le maire que par le receveur municipal en ce qui concerne les recettes et les dépenses de l'exercice 1943, vu le budget proposé pour 1945,

Considérant que les recettes s'élèvent à 243443 francs tandis que les dépenses atteignent 338126 francs, qu'en conséquence il restera à pourvoir un déficit de 94683 francs, Est d'avis de demander que la commune soit autorisée à s'imposer extraordinairement en 1945 par addition au principal de ses trois contributions directes à savoir :

Au traitement du garde champêtre : 106 centimes. A

l'assistance : 212 centimes. A la santé publique : 5 centimes. A l'hygiène sociale : 9 centimes. A l'insuffisance des revenus : 433 centimes.

Soit au total : 765 centimes.

Ceci fait, la délégation approuve le budget dont les dépenses s'élèvent tant en recettes qu'en dépenses à 338126 francs.

2- demande de rétablissement d'une ligne d'autobus

Considérant que la commune de Barjac est éloignée de 18 kms de la gare de chemin de fer la plus proche, qu'elle n'a actuellement pour le transport des voyageurs que le car Barjac-Alès qui ne fonctionne que par intermittence et d'une façon tout à fait irrégulière et celui de la ligne Vals-Avignon qui passe à Barjac mais qui étant toujours surchargé ne peut pratiquement prendre aucun voyageur à son passage à Barjac, que la commune et l'approvisionnement subissent de ce fait un préjudice considérable et que la population supporte cette situation de plus en plus difficilement, considérant par ailleurs que la société des transports départementaux qui exploitait les lignes Barjac-Saint Ambroix et Barjac-Bagnols a laissé ses lignes inexploitées depuis le mois de juin 1944 et qu'elle prétend après 6 mois d'interruption ne pas avoir encore de batteries d'accumulateur et d'autobus en état de marche pour au moins rétablir une de ces lignes.

La délégation demande en conséquence que, si après un délai accordé, la société n'a pas rétablie la ligne de Saint Ambroix, la concession lui en soit retirée afin de permettre à tout entrepreneur de transport de bonne volonté, assurant ce service et de bénéficier d'une concession de la ligne.

3- Nomination de délégués aux états généraux de la renaissance Française.

La délégation nomme Gabriel ETIENNE et RAOUX Henri pour représenter la commune aux états généraux de la Renaissance Française



4- Augmentation du taux des allocations d'assistance aux femmes en couches

Monsieur le président informe que le taux des allocations journalières d'assistance aux femmes en couche doit être

Mieux connaître son village

augmenté après avis de la délégation. L'allocation ne peut être supérieure à 22,50 francs ni inférieure à 7,50 francs par jour.

La délégation, considérant que la venue au monde des enfants impose actuellement aux familles des charges très lourdes, estime qu'il convient de leur venir en aide et à leur famille et décide qu'en conséquence l'allocation journalière soit fixée à 22,50 francs.

5- Budget du Service vicinal pour 1945

La délégation vote l'inscription au budget de la commune des recettes et crédits nécessaires pour le service des chemins vicinaux conformément au tableau suivant:

Recettes : 3 centimes spéciaux pour les chemins vicinaux 372,00, 5 centimes spéciaux pour les chemins vicinaux 620,00, Taxe vicinale en argent et en nature 16683, au Total 17675,00 francs

Dépenses : Contingent sur traitement des ingénieurs du service Vicinal 916,00

Entretien des chemins vicinaux ordinaires 16858,00, Frais généraux de la voirie vicinale 24,00, Frais de gestion du service Vicinal 377,00. Total 17675,00 francs

6- Assistance aux femmes en couches

Suite aux demandes d'assistance aux femmes en couches présentées par les nommés CHAULET France, SUREL Irène, SARRAZIN Jacqueline et THIBON Madeleine,

La délégation, considérant que M. CHAULET et THIBON n'ont que leur salaire, l'un de délégué à la sécurité des ouvriers mineurs l'autre d'ouvrier mineur, que M. SUREL est agriculteur d'une toute petite propriété et M. SARRAZIN métayer,

La délégation estime que les demandes sont justifiées et les admettent à l'assistance des femmes en couche.

7- Assistance médicale gratuite

Suite aux demandes d'assistance médicale gratuite présentées par MASVINCENT Joseph, THOMAS Yvette, CABIAC François, AYMES Gilbert, BRUGUIER Henri et DUMAS Raymond,

Considérant que MASVINCENT n'a que la retraite des vieux, que THOMAS Yvette est une réfugiée d'Avignon, que les parents du petit Gilbert sont ouvriers mineurs mais que pendant l'été le père n'a pu travailler étant au maquis et que BRUGUIER est journalier agricole

La délégation estime qu'il convient de maintenir leur admission.

Par contre considérant que CABIAC ouvrier agricole perçoit actuellement une retraite d'ouvrier mineur, estime qu'il pourra payer son séjour à l'hôpital,

Concernant DUMAS, sachant qu'il ne peut plus travailler depuis septembre 1943, et qu'il a trois enfants de moins de 13 ans

La délégation estime nécessaire de lui accorder l'assistance médicale gratuite.

8- Assistance aux vieillards infirmes et incurables

M. le Maire expose à l'assemblée que COMBALUZIER Marie et EUSTACHE Alfred ont fait une demande d'assistance aux vieillards et celle présentée par TEISSIER Paule déjà

bénéficiaire de la dite assistance. La délégation émet un avis favorable à sa demande.

9- Attribution de subventions

Le président présente à la délégation les demandes de subvention de la bourse du travail d'Alès, de l'union des municipalités ouvrières et paysannes, du groupement de l'enfance ouvrière au grand air et de la société musicale «les enfants de Barjac»

La délégation

Considérant l'utilité pour les travailleurs du bon fonctionnement de la bourse, décide de donner une subvention de 100 francs

Donne 350 francs à l'union des municipalités

Donne 1500 francs au groupement de l'enfance ouvrière

Et Donne 500 francs aux enfants de Barjac.

10- Etablissement d'un plan général d'alignement

Le président expose à la délégation l'état lamentable dans lequel se trouve la commune au point de vue de la voirie, qu'il y aurait le plus grand intérêt à régulariser certaines constructions et à aménager des places nouvelles par suite de démolitions de maisons en ruines, qu'il convient donc d'établir un plan général de la commune. La délégation approuve la démarche et permet de débloquer les fonds nécessaires pour ce travail.

11- Extension aux écarts de l'adduction d'eau et établissement d'un réseau d'égouts

La délégation après avoir pris connaissance du projet d'adduction d'eau dont l'étude technique est actuellement terminée et qui prévoit l'alimentation en eau de l'agglomération seulement, constate qu'une trop grande partie de la population ne sera pas touchée par ce projet puisque tous les écarts, soit plus de 400 personnes sur les 1200 n'auront pas l'eau alors que c'est surtout dans les écarts que l'eau manque, plusieurs hameaux n'ont ni puits ni sources mais seulement des citernes.

La délégation décide que le projet sera complété et englobera les hameaux et fermes isolées.

Par ailleurs, constatant que la commune ne possède aucun réseau d'égouts organisé, que les eaux ménagères et de vidange ne sont collectées et évacuées qu'en quelques rares quartiers, que le plus souvent elles croupissent sur place, laissant dégagé en été de mauvaises odeurs et qu'elles sont un danger de salubrité publique.

La délégation décide de demander que soit englobé dans le projet d'adduction d'eau, l'établissement d'un réseau d'égout dans l'agglomération.

12- Augmentation de Salaires

En raison de l'augmentation du coût de la vie, la délégation décide qu'à partir du 1er janvier 1945 :

Le salaire de la personne chargée du balayage des classes passera de 832 francs à 1250 francs. Le fossoyeur percevra 100 francs par fosse au lieu de 65 francs.

L'indemnité à la concierge de la mairie sera portée de 1800 francs à 2400 francs par an. Que l'indemnité à la garde-malades sera portée de 6000 francs à 9000 francs par an.

13- Congés des employés communaux

La délégation décide comme en 1943 et 1944 de payer aux employés communaux qui n'ont pas pu prendre en raison des circonstances, la totalité des congés auxquels ils avaient droit, une somme équivalente au traitement ou salaire moyen qu'ils auraient perçu.

Sont présents à ce conseil du 20 janvier 1945 (fol 64v) Messieurs, ETIENNE Gabriel, président, RAOUX Henri président adjoint, DUCROS Auguste, PELLET Théotime, HEYRAUD Raoul et DAVAL Elie. Sont absents LAGORSSE Romain, CLEMENT Hervé et ASTRUC Maurice excusés. Raoul HEYRAUD est élu secrétaire.

La délégation prend les décisions suivantes :

1- Protestation contre le prix de vente des coupes de bois

Le président informe la délégation qu'il vient de recevoir la visite de deux inspecteurs des eaux et forêts qui lui ont fait savoir que la coupe de bois ordinaire n°13 a été donnée moyennant 68000 francs et la seconde coupe n° 5 sur laquelle la commune avait demandé que l'exploitant soit tenu de livrer à la population 250 tonnes de bois de chauffage, qu'ils pensaient qu'à de telles conditions elle ne trouverait pas d'acquéreurs.

Il déclare que des exploitants forestiers sérieux lui avaient offert 100000 francs qui seraient payés comptant.

La délégation est outrée que ces coupes soient payées à de tels prix et demande que l'on revienne à l'adjudication au rabais. La délégation s'oppose donc formellement à ce que les coupes soient vendues aux prix proposés par l'administration.

2- Fourniture de bois de chauffage aux habitants

La délégation revenant sur sa délibération du 18 novembre 1944 dans laquelle elle demandait que soit livrée 250 tonnes de bois, décide que cette coupe soit vendue sans autre charge que les charges ordinaires car elle est mal située.

Par contre l'acquéreur de la coupe n°15 sera tenu lui de fournir directement à la population 250 tonnes de bois et aux prix fixés par les taxes.

3- Charges à imposer sur les coupes de bois

La délégation estimant que la commune est toujours lésée par la livraison en stères des charges imposées aux acheteurs, décide, pour qu'aucune contestation ne s'élève plus qu'elles soient à l'avenir évaluées en tonnes, et profite de cette occasion pour les modifier.

4- Fonds de solidarité

La délégation propose pour faire partie de la commission cantonale de répartition du fonds de solidarité :

Mesdames VOLLE Maria et BORIE Marie comme représentantes d'œuvres s'occupant des prisonniers. Messieurs TEISSIER Maurice et RIFFARD Roland comme membres d'organismes corporatifs locaux.

5- Commissions cantonales paritaires

La délégation propose pour faire partie de la commission paritaire chargée de statuer sur les contestations entre bailleurs et preneurs de baux à ferme, Messieurs COUDERC Auguste, FIOL Emilien et FIOLE Joseph au titre de propriétaires et usufruitiers, bailleurs non fermiers, Messieurs ESPERANDIEU Xiste, PASCAL Emile et ROBERT Fernand au titre de fermiers.

6- Croix Rouge

La délégation désigne Mesdames BORELLE Félicie TRICHET Marguerite et SAURON Valérie, Messieurs DUCROS Auguste, HEYRAUD Raoul et POTAVIN Fernand pour faire partie de la délégation communale de la Croix Rouge.

7- Paille et fourrage

La délégation proteste une fois encore contre la modicité du prix de vente à la population de la paille et du fourrage, déclare que de tels prix découragent les agriculteurs et favorisent le marché noir,

Demande que le prix de la paille soit fixé à 150 franc et du fourrage à 350 francs le quintal.

8- Etablissement d'un réseau d'égouts

Monsieur le président attire l'attention de la délégation sur le fait que la commune ne possède pas de réseau d'égouts organisé, que les eaux ménagères et de vidange ne sont collectées et évacuées qu'en quelques rares endroits, que le plus souvent, elles croupissent sur place.

La délégation partage l'avis du président et avec unanimité décide l'établissement d'un réseau d'égout qui sera construit en même temps que celui de la distribution de l'eau,

A cet effet demande le concours technique du génie rural pour l'étude et la réalisation du projet. Monsieur IGON sera architecte du projet.

Réunion du Conseil Municipal, le 19 mai 1945 (fol 66 v)

Le conseil se réunit le 19 mai 1945 (fol 66v) Sont présents messieurs les conseillers municipaux, BORIE Paul, PASCAL Gabriel, DUFFAUX Félix, RIFFARD Roland, LACROIX Camille, ETIENNE Gabriel, FIOL Emilien, DAVAL Elie, FIOLE Joseph, PELLET Théotime, RAOUX Henri, PILLIER Alphonse, CHAULET Emile, DUCROS Auguste, BENEDITO France et COMTE Maria. Aucun absent.

La séance est ouverte sous la présidence d'ETIENNE Gabriel, président de la délégation spéciale qui donne le résultat constaté au procès verbal des élections.

Monsieur PASCAL Gabriel, le plus âgé des membres du conseil a pris ensuite la présidence.

Le conseil a choisi ensuite pour secrétaire LACROIX Camille.

Election du maire :

Chaque conseiller municipal à l'appel de son nom a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Nombre de bulletin trouvé dans l'urne 16. A déduire bulletins blancs 1. Majorité absolue 8. Monsieur ETIENNE a obtenu 15 voix et a été proclamé maire et

Mieux connaître son village

immédiatement installé.

Election de l'adjoint :

Chaque conseiller municipal à l'appel de son nom a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Nombre de bulletin trouvé dans l'urne 16. A déduire bulletins blancs 1. Majorité absolue 8.

Monsieur BORIE Paul a obtenu 15 voix et a été proclamé adjoint et immédiatement installé.

Le conseil, installé, prend les décisions suivantes :

1- Création d'un poste supplémentaire d'adjoint

Le maire expose qu'en raison du développement considérable pris par les services municipaux depuis la guerre, notamment en ce qui concerne le ravitaillement.

Il propose donc de créer un poste supplémentaire d'adjoint.

2- Election de l'adjoint supplémentaire

Election de l'adjoint supplémentaire:

Chaque conseiller municipal à l'appel de son nom a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Nombre de bulletin trouvé dans l'urne 16. A déduire bulletins blancs 1. Majorité absolue 8.

Monsieur RAOUX Henri a obtenu 14 voix et a été proclamé adjoint supplémentaire et immédiatement installé.

3- Nomination des membres des diverses commissions

Le maire demande au conseil de procéder à la nomination des membres des diverses commissions, à savoir :

Commission d'assistance hygiène et santé

BENEDITO France, COMTE Maria, DUCROS Auguste et PASCAL Gabriel.

Commission des chaussures et textiles

BENEDITO France, COMTE Maria, DAVAL Elie, DUCROS Auguste, DUFFAUX Félix, FIOLE Emilien, PASCAL Gabriel, PELLET Théotime et PILLIER Alphonse.

Commission des fêtes

CHAULET Emile, DAVAL Elie, FIOLE Joseph, LACROIX Camille, RAOUX Henri et RIFFARD Roland

Commission des finances

FIOLE Joseph, LACROIX Camille, PASCAL Gabriel, PELLET Théotime, RAOUX Henri et RIFFARD Roland

Commission du Lait

BENEDITO France, CHAULET Emile, FIOLE Emilien, FIOLE Joseph, LACROIX Camille, PELLET Théotime et RAOUX Henri (CHAULET vice président, LACROIX président)

Commission du Ravitaillement

BENEDITO France, CHAULET Emile, COMTE Maria, DUCROS Auguste, DUFFAUX Félix, LACROIX Camille et RAOUX Henri.

Commission des travaux publics et de la voirie

CHAULET Emile, DAVAL Elie, DUFFAUX Félix, FIOLE Emilien, PILLIER Alphonse et RIFFARD Roland.

4- Fixation du taux de l'assistance aux vieillards

Le maire expose qu'en vertu de l'ordonnance du 23 mars 1945, le taux de l'allocation ne peut être inférieur à 300 francs ni supérieur à 500 francs par mois.

Le conseil décide de fixer le taux à 400 francs par mois

5- Nomination des délégués du conseil au sein de la commission administrative du bureau de bienfaisance. Le conseil désigne à l'unanimité Messieurs DUFFAUX Félix et RAOUX Henri.

Cinq membres du Comité Local de Libération (CLL) vont être élus dès le premier tour (ETIENNE Gabriel, DAVAL Elie, PELLET Théotime, RAOUX Henri, DUCROS Auguste) ainsi que quatre membres des commissions créées par ce même CLL (RIFFARD Roland, FIOLE Emilien, FIOLE Joseph et CHAULET Emile).

Les deux femmes faisant partie des commissions nommées en septembre 1944 (Maria VOLLE et Marie BORIE) ne se présentent pas à l'élection municipale. Ce sont France BENEDITO (épouse de résistant) et Marie COMTE (veuve de Joseph COMTE, résistant déporté) qui se sont présentées. Seules elles, n'ont pas été élues au premier tour de l'élection.

Fait prisonnier par les miliciens à Barjac en Juin 1944, il est emmené à Alès puis à Nîmes. Le douloureux calvaire d'un esqui-sard, détenu par des bêtes sauvages à face humaine, est assez connu de tous pour que chacun comprenne le martyre que notre camarade a dû endurer pendant ces longs mois de détention. Dirigé sur Avignon aux premiers jours de la Libération, COMTE Joseph a été vraisemblablement déporté en Allemagne avec des milliers d'autres prisonniers politiques. Puissions-t-il nous revenir bientôt parmi nous, sain et saisi. C'est le vœu le plus cher que nous formons tous pour ce vaillant et intrépide soldat de la Résistance, qui fait honneur à son Parti et à son pays.

COMTE Maria, son épouse, est digne de lui. Les services indispensables qu'elle a rendus aux jeunes patriotes ou maquis et de toutes les organisations clandestines ne peuvent se compter. Jour et nuit elle a ravitaillé, hébergé, accueilli et réconforté dans sa demeure des dizaines et des dizaines de patriotes traqués ou en mission.

Extrait du brouillon du tracé paru entre les deux tours de l'élection municipale de mai 1945, où seules les deux femmes présentes sur la liste n'ont pas été élues. Il y est fait mention de la disparition de Joseph COMTE et de la nécessité de voter pour Maria COMTE, sa femme. (collection L. ETIENNE)

C.C.A.S de BARJAC

Édouard CHAULET, Président,
Cyril GILLES, Vice-Président, Adjoint délégué à l'Aide Sociale,
Sylvian BELIN, Monique FERRAT, Adjointes au Maire,
Saïd EL ATTAR, Laure ESNEE, Nathalie FAUVEAUX,
Marie-Thérèse QUET, Joseph VINGLO, Conseillers Municipaux,
Et Christiane BERNAUER, Guy BÔRIE, Odette CAPEAU,
Annette DUMAS, Nicole ESNEE, Micheline GILLES,
Jeannette SARRAZIN, Anne-Marie SIBERT.

Semaine Bleue :

La semaine bleue ou « Semaine Nationale des personnes âgées » (du 02 au 08 octobre 2018) fut cette année placée sous le signe « A tout âge : faire société ».

BARJAC fut une fois de plus en avant-garde car son CCAS est composé de personnes retraitées mais également de jeunes. La mayonnaise a pris de suite.

Cette année l'animation fut assurée par l'Orchestre Patrick Pierre BAND et le goûter préparé par la Cuisine Centrale. Le CCAS a participé également à l'animation à la maison de retraite où la municipalité a offert le goûter aux résidents.

Diverses animations connurent un grand succès dans les villages voisins en précisant que notre village était présent à chaque manifestation. Les

membres du CCAS de BARJAC ont même pensé aux personnes isolées ne pouvant se rendre aux animations en leur amenant des friandises, ainsi qu'une visite appréciée de tous.

Le Vice-Président du CCAS Cyril GILLES réserve une surprise pour 2018...

Repas des Aînés :

Le Repas des Aînés a connu sa nouvelle édition le 10 décembre 2017. Les barjacois et les barjacoises de plus de 65 ans se sont retrouvés au Château pour une journée inoubliable.

Ce repas, offert par la Municipalité de BARJAC et son CCAS, était confectionné par le personnel de la Cuisine Centrale avec beaucoup de professionnalisme. Cette année, l'équipe de la Cuisine comptait un membre de moins, Michèle LISLE, atablée parmi les convives.

La décoration de la salle et des tables fut admirée par chaque convive. D'ailleurs Christiane BERNAUER et Jeannette SARRAZIN furent récompensées par une composition florale. Durant le repas, l'Orchestre René CAMPUS à su animer la journée dans une ambiance chaleureuse.

La tradition se veut d'honorer les doyens de l'assistance. Cette année, ce fut Mme Marguerite DYNOL, une barjacoise dynamique et très citoyenne et M. André CORSELLE connu de tous. Olga BOFILL et Édouard CHAULET leur ont remis cadeau et bouquet pour l'occasion.

Ce fut une très bonne journée au cours de laquelle chacun a pu parler du passé, du présent et même de l'avenir.

Lors de son allocution, Cyril GILLES a témoigné sa sympathie aux personnes

Monsieur Corsele, doyen et Madame



Mme DYNOL, doyen



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ne pouvant être présentes ce jour-là et a encouragé les personnes qui donnent de leur temps pour les associations du village afin que notre cité soit animée tout au long de l'année.

Chacun s'est donné rendez-vous l'année prochaine avec beaucoup de bonheur.

Colis de Noël

L'équipe du CCAS et ses bénévoles ont préparé et distribué 80 colis de Noël destinés aux personnes d'au moins 80 ans qui ne pouvaient pas participer au repas.

Ces colis sont également une manière de rendre une visite appréciée des bénéficiaires par nos membres du CCAS toujours disponibles pour aider nos concitoyens. Les produits composant ces colis sont achetés localement, de plus la Municipalité ajoute un bon pour un repas de la Cuisine Centrale livré à domicile ainsi qu'une place de cinéma.

Au moment des Fêtes de fin d'année, cette attention à l'égard des aînés de la Commune marque un moment privilégié d'échange et de réconfort.

Les Restos du Cœur - Croix Rouge :

La Communauté de Communes de Cèze Cévennes met à disposition un bus chaque mardi pour les bénéficiaires sans moyen de locomotion afin qu'ils se

rendent à St Ambroix chaque mardi après-midi au local des restos du cœur. A ce sujet, je vous informe que ce local va changer de lieu. Il se situera Faubourg du Soleil, un lieu plus vaste et plus sécurisé pour le bon fonctionnement de cette association. Notre référent local est le toujours jeune Jacques ALLIO.

La Municipalité met à disposition un camion et un employé municipal deux fois dans la saison pour récupérer les denrées alimentaires à NIMES. Une collecte est organisée chaque année au mois de mars devant le magasin CARREFOUR CONTACT. Elle remporte un grand succès.

Cette année Cyril GILLES a conventionné avec La Croix-Rouge. En effet, une distribution de colis a lieu tous les 15 jours (1 jeudi sur 2) toute l'année sauf au mois d'août au foyer des jeunes en début d'après-midi. Les colis sont vendus 2€ pour un adulte et 1€ pour un enfant.

Cela démontre toute l'attention que porte la municipalité aux plus démunis.

Cyril GILLES, Adjoint
Adjoint à l'Aide Sociale



coallia
SOLIDAIRE
Bien vieillir ensemble

Résidence Saint Laurent
Rue du 19 mars 1962 30430 BARJAC
Tél. 04 66 60 29 60

Etablissement médicalisé appartenant au groupe associatif Coallia Solidaire, spécialisé dans l'accueil permanent de 38 personnes âgées dépendantes dans une ambiance conviviale et familiale.

Prise en charge individualisée dans le respect des besoins et des attentes de chaque personne.

Vaste jardin permettant des sorties aux beaux jours. Animations variées.

1917 L'ANNEE QUI A CHANGE LE MONDE

100 ans passés et pourtant à Barjac, comme dans toutes les communes de France, le souvenir de «La Grande Guerre» est toujours présent. En 2017, la municipalité de Barjac, en partenariat avec « Barjac Histoire Locale » et « Racine et Patrimoine Occitan » a présenté un ambitieux programme avec films, conférences, spectacle de chansons, théâtre et repas qui s'est déroulé du 23 mars au 6 avril et du 17 au 18 novembre. Notre village a été l'une des 3 communes du Gard à avoir reçu le label de « La Mission pour la Commémoration de 1914- 1918 ».

Au printemps : 5 expositions se sont tenues pendant 2 semaines dans les salles du château et la bibliothèque, 5 conférences, avec pour finir le Général, Erich IRASTORZA, ont permis à des centaines de personnes de mieux comprendre: l'entrée en guerre des États Unis, les relations France - USA de 1777 à 1917 (par Claude Rouquette, Gérard MORAND, Patrick BERNIER, un spectacle de chansons « 14 auteurs pour 14/18 » de Philippe FORCIOLI et 2 films au cinéma Jean-Louis Trintignant, une lecture en occitan par Martine Michel et Pierre MAZODIER et une « reconstitution » du repas de la paix servi le 13 décembre 1918 à l'occasion de la visite du président Wilson à Paris.

En novembre, 2 journées ont prolongé la commémoration de 1917 avec le film « Nos années Folles» d'André TECHINE, le spectacle « Et je suis resté debout » d'après Joël BOUSQUET et une magistrale conférence de Jean-Christophe BUISSON, 1917, l'année qui a changé le monde» a captivé les spectateurs qui remplissaient la salle de cinéma et qui se sont précipités pour acheter 30 livres de Jean-Christophe Buisson; Un record nous dira-t-il. Un repas a présenté une sélection des plats servis lors des derniers repas diplomatiques servis juste avant 1914.

Mais faut-il toujours commémorer la grande tuerie de 14/18 qui a vu LA MOITIE DE LA POPULATION MALE DE NOS COMMUNES TUEE BLESSEE POUR LA VIE OU RENDUE FOLLE ?

Plus que jamais aujourd'hui où la guerre n'est toujours pas si loin et où comme nous l'apprend 14/18 un rien peut tout faire sauter. Alors oui, se souvenir réfléchir et tirer les leçons de ces temps terribles ;

Conférence-Buisson

« Souvent je pense à mes très nombreux camarades tombés à mes côtés. J'ai entendu leurs imprécations contre la guerre et ses auteurs, la révolte de tout leur être contre leur funeste sort, contre leur assassinat; et moi, survivant, je crois être inspiré par leur volonté, en luttant sans trêve ni merci jusqu'à mon dernier souffle pour l'idée de paix et de fraternité humaine».
(Texte des « Carnets de guerre » de Louis Barthas lu lors de la cérémonie du 11 novembre 2017 au monument aux morts)

Alain RAYBAUD
Conseiller Municipal, Délégué à la Culture



CINEMA REGAIN

Voilà un an fin janvier, que le cinéma municipal Regain est devenu cinéma Jean-Louis TRINTIGNANT lors des 15^{èmes} rencontres hivernales.

Regain signifiait renouveau, le retour d'une salle de Cinéma à Barjac. Avec ses 4 séances par semaines, 250 films diffusés et plus de 8000 entrées en une année, le cinéma Jean-Louis TRINTIGNANT classé Art&Essai a le mérite d'exister et de rayonner sur tout le territoire.

Notre volonté est de programmer des films d'auteurs (fictions et documentaires) porteurs de valeurs positives, d'ouverture d'esprit, d'émotion, de réflexion, de créativité, d'esthétisme, sans toutefois oublier le cinéma jeune public et le cinéma tout public afin de diversifier notre programmation et de faire perdurer le lien entre la salle de cinéma et la population la plus large. Nous nous attachons à ce que notre salle de cinéma soit un lieu d'échanges et de rencontres. C'est grâce à la Commission Culturelle, dont les membres sont des citoyens, de Barjac mais aussi des environs, aux projectionnistes professionnels et bénévoles, et à quelques occasions, le partenariat avec des associations, que nous

15^{èmes} RENCONTRES HIVERNALES
 en l'honneur de
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
Janvier 2017



Salle Cinéma Jean-Louis TRINTIGNANT
 Château de BARJAC

Vendredi 27 - 17h30
 Inauguration de la salle Trintignant
 Séances à partir de 18h
 sous 7,20€

Samedi 28
 Séances à partir de 14h30
 Séances de Jean-Louis Trintignant
 Report autour des films de
 Dominique Austerlitz

Dimanche 29 Séances à partir de 15h



Billet 2 € - Programme | barjac.fr
 Association de la Ville de Barjac - Association Régionale de la Ville de Barjac

faisons vivre le cinéma. C'est un outil de lien social que nous tenons à valoriser.

Janvier c'est le rendez-vous avec les 16^{èmes} Rencontres Hivernales, les 26-27-28, au programme « Voyage en Océanie ».

Développer la culture cinématographique est un choix politique que la commune assume avec l'aide des subventions du Département et du C.N.C. avec une programmation ouverte et élargie. Seul cinéma sur tout le territoire, fréquenté par des spectateurs de Bessèges à Meyranes en passant par Saint-Ambroix, par Méjannes-le-Clap, il crée du lien non seulement entre les spectateurs de notre village mais aussi ceux d'un territoire et au-delà.

C'est un petit joyau culturel unique sur le territoire qu'il faut prendre en compte. Nous remercions les communes qui, en relayant la programmation, le font rayonner.

Diga Bofill, 1^{er} Adjointe

Le réalisateur Christophe Otzenberger est décédé samedi à l'âge de 55 ans. Révolté et engagé, il n'a eu de cesse de scruter la société française.

« **J**e ne crois qu'à la hagarre. La misère, je le répète encore une fois, n'est pas une fatalité mais une injustice », déclarait en 1999 Christophe Otzenberger à l'Humanité. Et cette injustice-là, le réalisateur, décédé samedi d'un cancer à l'âge de 55 ans, n'a eu de cesse de la combattre et de la dénoncer, film après film. Le cinéaste, parfois dérangeant, interrogeait l'état de notre société, sans complaisance, avec des partis pris radicaux. « C'était une espèce de rock star de notre profession », a réagi hier le réalisateur de documentaires Rémi Lainé.

Né en juin 1961, Christophe Otzenberger était le fils du journaliste Claude Otzenberger, devenu directeur des programmes d'Antenne 2 au début des années 1990. Il a commencé sa carrière comme comédien, à la télévision et au théâtre, avant de monter sa boîte de production, Méli-mélo, qui a notamment monté quelques films de Dominique Cabrera. La société a déposé le bilan en 1992. Et le premier film marquant de Christophe Otzenberger était un documentaire politique, qui reste comme l'un des modèles du genre : la Conquête de Clichy,

en 1995, qui racontait la campagne du RPR Didier Schuller, lors de l'élection cantonale de 1993 à Clichy-la-Garenne. En 1998, avec *Fragments sur la misère*, le réalisateur testait la réaction de passants à la présence de SDF. Et en tirait aussi des conclusions sur la fragilité des travailleurs pauvres, et la fragilité sociale de nos contemporains. Côté

documentaire, il avait aussi parlé, en 1996, dans *Une journée chez ma tante*, du Crédit municipal de Paris et montré la peur du déclassement de ceux qui viennent y gager leurs objets. Enfin, en 2015, il avait recueilli les confidences d'oubliés de la société dans une vieille caravane. Il s'était aussi essayé à la fiction avec *Itinéraires*, en 2006, et avec un objet, mi-fiction, mi-documentaire, intitulé *Autrement*, où il suivait le parcours de trois

jeunes gens en tentative de réinsertion en Corrèze après avoir été inculpés pour trafic de hashish. L'ancien président du Festival de Cannes, Gilles Jacob, s'est ému hier de la disparition du réalisateur : « Le cinéaste Christophe Otzenberger donnait la parole autrement aux sans-abri, aux oubliés. Il mérite le respect. »

CAROLINE CONSTANT

« LA MISÈRE N'EST PAS UNE FATALITÉ MAIS UNE INJUSTICE. »
 CHRISTOPHE OTZENBERGER
 ENTRETIEN À L'HUMANITÉ
 DU 12 FÉVRIER 1999

Il est venu plusieurs fois à Barjac où il a des attaches. Il a présenté deux de ses films au cinéma «Fragments sur la misère» et «Itinéraires», un garçon qui vous poussait des racines dans le cœur très vite.

BIBLIOTHÈQUE JEAN-PIERRE CHABROL

UNE JOLIE ALVEOLE AU COEUR DE LA « RUCHE CITOYENNE » DU CHATEAU DE BARJAC.

Tous les visiteurs de la bibliothèque de Barjac, lorsqu'ils pénètrent pour la première fois dans ce lieu, font la même réflexion « Que c'est beau ! ». Et cet engouement spontané s'explique aisément par l'harmonie entre la pierre et le bois, les voûtes ouvertes vers le ciel que l'on devine au dehors, les tableaux ou photos qui ornent les murs, les somptueux pilages de livres sur les étagères et enfin le tableau d'Anselm Kiefer, d'après le « Dormeur du val » le poème de Rimbaud sur le grand mur d'entrée. QUE DU BEAU.

Un écrin dont on peut être fier mais qui n'est rien sans la vie qui l'anime.

LA bibliothèque de Barjac c'est d'abord une équipe qui la fait vivre, un agent du patrimoine, Laurent Delauzun, employé à plein temps par la municipalité, une dizaine de bénévoles qui, tout au long de l'année, tiennent les permanences, accueillent et conseillent les lecteurs.

C'est les enfants des 2 écoles primaires de Barjac, avec leurs enseignants, qui, plusieurs fois par semaine viennent à pieds, de leurs écoles à la bibliothèque, le célèbre « pedibus » barjaquois, pour emprunter des livres, écouter des lectures ou des petites scènes de théâtre.

Ce sont 260 lecteurs qui pour 10 euros par an prix d'un « biblio-pass » valable dans toutes les bibliothèques en réseau de la Communauté de Communes Cèze Cévennes. Ce sont plus de 10 000 ouvrages à la disposition de tous, une collection unique de CD de chansons françaises, 250 DVD de documentaires, films, pièces de théâtre, renouvelés 3 fois par an, fournis par la Direction Départementale du Livre. La bibliothèque de Barjac, ce sont plus de 4000 euros de nouveautés, achetées chaque année par la municipalité qui gère cet établissement auxquels s'ajoutent 500 ouvrages prêtés par le « BIBLIOTBUS » du Conseil Départemental, échangés tous les 4 mois.

Une « cyber base » permet un accès libre à internet et une formation de base à l'outil informatique. La bibliothèque de Barjac est l'une des dix, dans le Gard qui expérimente un programme pour mettre à disposition des lecteurs des ouvrages numériques. Mais la bibliothèque c'est aussi un lieu multiculturel ouvert à tous. Chaque année 6 expositions de tableaux ou photos ornent ses murs. Des passionnés d'histoire locale s'y retrouvent sur vieux documents et livres d'histoire vernaculaires.

Tous les vendredis à 16 heures, un atelier « PLIAGE DE LIVRES » animé par Jeanette Sarrazin, rassemble 15 personnes qui redonnent une nouvelle vie artistique à des ouvrages destinés au pilon.

Un bilan solide mais dont on ne doit pas se satisfaire. Aujourd'hui, l'accès à la lecture est un enjeu de civilisation. Notre but, pour l'avenir, est à la fois simple et immense : ouvrir à tous, les portes d'un univers culturel de mots, de sons et d'images qui nous aide à mieux vivre ensemble, à respirer et rêver. Ambitieux et beau programme qui demande une volonté et une attention constante, que l'on favorise par toutes les initiatives autour du livre : rencontre avec des auteurs, « apéros lecture ».

Alain Raybaud,

Conseiller Municipal délégué à la Culture

Dans le cadre d'une « politique de l'esprit », la bibliothèque Jean-Pierre Chabrol, voisine du cinéma Jean-Louis Trintignant, tient son créneau. Le cadre somptueux de la voûte de pierre, les murs de livres souvent rehaussés par les tableaux de petites expositions sans parler du tableau de Anselm Kiefer « le dormeur du val », les ordinateurs, les disques de chansons, son salarié à plein temps... sont de plain-pied avec la rue passante, au cœur du village, à une petite promenade des écoles assidues et friandes... L'antre blanche apporte ses lumières à près de 300 abonnés, selon des ouvertures largement tenues par des bénévoles résolus à mener la bataille du livre. Cet engin qui fait penser, rêver, connaître et passer le temps n'est pas en reste pour la modernité : pas de fil, durable, recyclable voire calorifique, facile à noter, docile et serviable comme une catin (Diderot), attendant son tour dans le harem des étagères, fixant la poussière... bref, un objet d'avenir, un pavé terrible, un book ! Le nouveau président Macron ne vient-il pas de déléguer à Françoise Nyssen, la patronne des éditions « Acte Sud », le ministère de la culture ? Alain Raybaud a organisé une petite rencontre autour d'un repas soigné des amis de la bibliothèque. Olga Bofill, première adjointe déléguée à la culture, Marie-Thérèse Quet, adjointe responsable aux expositions, Michèle Pelatant ancienne élue, se sont jointes à l'équipe à qui nous devons reconnaissance et respect.



Horaires d'ouverture de la bibliothèque

		Bénévoles
Mardi	16 h à 18 h	Anne-Marie SIBERT (16h30)
Mercredi	9 h à 12 h	Monique FIOLE
	14 h à 18 h	Michel BAUDASSE
Jeudi	14 h à 16 h30	Anne SAINT ETIENNE, accueil des écoles
Vendredi	9 h à 12 h	Béatrice JADOT (10h)
	14 h à 15 h	Michèle PELATANT, accueil des écoles
Samedi	10 h à 12 h	Suivant les disponibilités, Marielle BUKHALTER, Anne-Marie SIBERT, Lionel RIESLER, Monique FIOLE ou Béatrice JADOT

CYBER BASE

Lundi	15 h à 17 h	Pierre LOUVEL
Vendredi	10 h à 12 h	Joël GORRE

EXPOSITIONS

2 belles expositions : salles des Tentures en 2017 !

Deux grands peintres ont exposé en même temps dans les belles salles des Tentures du château : du 10 au 23 avril.

SYLVÈRE avec «*traces Aubarigènes*». SYLVÈRE dont le travail artistique est fait d'empreintes, de traces, de lignes, de couleurs, de signes géométriques simples et répétitifs rejoint l'essence même de l'art des origines. Ses toiles grands formats sont présentes dans des galeries, des musées. Il est l'auteur de nombreux livres sur l'art. Généreux, il a offert à la municipalité de Barjac deux de ses œuvres qui ornent les murs du Château.

MICHEL VAN HAMME avec «*la saga des signes*». Michel VAN HAMME d'origine hollandaise et prusso-polonaise avec des grands-parents tsi-ganes. Il a côtoyé à Montmartre des peintres et chanteurs célèbres. Sa pein-

ture abstraite est exposée dans de nombreuses galeries à Paris, au Grand Palais, à l'Orangerie, mais aussi en Allemagne, au Japon...

Michel VAN HAMME est aussi écrivain, poète, auteur de 37 livres : poèmes, romans. 4 films ont été réalisés sur cet artiste. Il compte 53 ans de carrière.

Ces deux grands peintres contemporains forment le goût du public bien plus qu'ils ne le suivent. Leurs œuvres ont la capacité de dire ce qui, dans les choses attendait d'être dit, que nous le public, ressentions confusément. Ils permettent de dévoiler une vérité et de communiquer l'essence d'un sentiment.

CARICATURES ET COMMUNICATION : DU 25 JUIN- 16 JUILLET

WINGZ-BABOUSE- HOURS.

Trois grosses pointures de la caricature et communication ont été reçues dans les salles des tentures.

Avant le vernissage de l'exposition un débat a eu lieu avec les dessinateurs sur le thème «le dessin de presse plus fort que les mots». L'humour était bien présent durant cette rencontre. Celle-ci a été suivie d'un vernissage qui s'est terminé par un petit concert de chansons humoristiques avec Roland Hours et sa compagne Martine.

Ces trois dessinateurs humoristiques ont une culture générale étendue, un sens aigu de l'observation et du détail, un bon esprit de synthèse, et bien sûr un bon coup de crayon après une formation aux Beaux-Arts. Ils travaillent pour de nombreux journaux. BABOUSE fait entre autre partie de l'équipe de Charlie Hebdo où il traite l'information sous un angle humoristique et caricatural.

Les dessins de WINGZ paraissent sur le quotidien Métronews, 60 millions de consommateurs, Public Sénat, dans la communication interne des entreprises et sur internet.

Roland HOURS a dessiné pour Marianne, l'Événement du jeudi, le Point...

Le dessinateur et caricaturiste a plusieurs cordes à son arc puisqu'il est auteur de nombreux livres, compositeur, chanteur, interprète.

Métier dangereux ? Oui, assurément, mais véritable vocation pour le dessin de presse, dont le regretté TIGNOUS disait : « Un dessin réussi prête à rire. Quand il est vraiment réussi, il prête à penser. S'il prête à rire et à penser, alors c'est un excellent dessin ».



Gros succès pour cette belle exposition vue par 712 personnes, qui sont sorties avec le sourire.



La bibliothèque Jean-Pierre CHABROL a vu défiler dans ses murs différentes expositions durant l'année 2017 :

Alain BIDAULT : « D'ici et d'ailleurs » (16 janvier-11 mars). Alain Bidault, aquarelliste, qui pense que la technique de l'aquarelle est l'une des plus sincères parmi les moyens d'expression picturale. Paysages et portraits ont décoré les lieux pendant 5 semaines. Artiste généreux, qui a abouti à une exposition des réalisations des élèves. Ceci a donné lieu à un petit vernissage en leur honneur. La bibliothèque a affiché complet ce samedi-là.



Ably GEDYON : « Rêves » (29 avril-3 juin). Ably GEDYON nous a fait voyager dans son pays natal l'Éthiopie à travers ses toiles ou portraits de femmes aux yeux immenses, pléiade de visages d'enfants attendrissants, rêveurs



dans de petites embarcations, à dos d'âne ou sur des véhicules rudimentaires sont en marche. Où vont-ils ainsi ? Vers d'autres mondes pour rencontrer l'autre ? Sa peinture acrylique nous transporte vers l'Éthiopie où le vivre ensemble rassure et réchauffe.

Annette PRAL : « Tranches de vies » (12 juin-17 juillet). Annette PRAL, observatrice parfaite, saisit avec justesse les regards des hommes, des femmes et des enfants ou mélancolie, compassion, tendresse et ironie transparaissent. Tous ces personnages semblent issus d'une même famille : coupe de cheveux, nez retroussé, lèvres pulpeuses. Une particularité chez cette artiste réside dans les mains aux doigts énormes et déformés qui pourtant volent avec légèreté sur les touches d'un piano.

Vincent ZANCANARO : « gravure : bois, lino, zinc » (24 juillet-8 septembre). Vincent ZANCANARO est devenu artiste sous l'impulsion de la plasticienne Bettina Kraemer. Il travaille le bois mais aussi le zinc, le lino. Lorsqu'il grave, le temps pour lui n'existe pas. Des milliers de griffes-caresses expriment une foule de sentiments. Beaucoup de tendresse, de délicatesse mais parfois aussi d'engagement pour la paix dans le monde. Valeur de création, valeur d'humanité. Ces valeurs ne devraient jamais être séparées.

CAMBOU : « Le feu de la danse » (9 octobre-20 novembre). Cambou a terminé l'année 2017 en beauté, en musique et en danses du soleil. Corps cambrés, regards fiers, les danseurs semblent prêts à sortir de la toile pour se lancer dans un flamenco endiablé, ou, plus loin, genoux fléchis, dos en avant, musiciens africains frappent sur les djembés. Pour que le rêve devienne réalité, Carmen et Christine vêtues en sévillanes ont dansé et charmé le public venu nombreux. Ne dit-on pas que la parole divise, la danse est union.



Marie Thérèse QUET

MANIFESTATIONS 2017

EXPOSITIONS

Janvier-Février-
Mars :
« d'ici et d'ailleurs... »
Aquarelles
d'Alain Bidault à la
Bibliothèque

23 mars - 7 avril 17 :
Centenaire 1914-1918,
France USA
1777 - 1917 :
expositions

10 au 23 avril :
Traces Aubarigènes :
Sylvères et La saga
des signes : Van
Hamme dans les
salles d'exposition

29 avril au 3 juin
Exposition
Aby Gedyon à la
Bibliothèque

25-28 mai
Exposition
Art Plaisir,
salle des Tentures

12 juin au 17 juillet
Exposition
Annette PRAL
à la Bibliothèque

25 juin 16 juillet
« caricature et
communication »
Babouse, Wingz,
Roland HOURS

24 juillet - 8 septembre
Exposition
Zancanaro Vincent,
gravure, bois, lino, zinc
à la Bibliothèque

19 août au 3 sept.
Forum des Arts
dans les salles
d'exposition

9 oct. - 20 nov.
Exposition
« le feu de la danse »
de Cambou à la
Bibliothèque

SPECTACLES ET CONCERTS:

4 février :
Cab'ra can, bal au
profit de l'associa-
tion Solidarité

11 février :
la boucle des Tindaires
(AO RPO)

5 mars, 20h :
Le Luth baroque,
Monica PUSTILNIK

11 mars, confé-
rence théâtrali-
sée : 55 minutes
dans la tête d'une
femme,

1er avril : « Quatorze
autours pour 14-18 » de
Philippe Farciot

7-9 avril : Théâtres,
Barjac en scène -
15ème édition

21 juin :
tête de la musique :
concert du chœur
de Barjac à l'église :
« misa criolla »

22 juin :
4^{ème} festival « guitare
en Cévennes »

25 juin :
chanson humoristique
avec Roland Hours et
Martine Escoffier

1er juillet :
concert du Chœur de
Cèze à l'église

9 juillet 20h :
la Cantatrice Chaive
par les jeunes pousses
de Vaux en Vivin

29 juillet au 3 août :
festival Barjac m'en
chante

18 au 20 août :
festival de jazz

5 novembre :
« corps de bois »
Cie Daraomai : commis-
sion culturelle / maison
de l'eau

18 novembre : « Et
je suis resté debout »,
par la compagnie Idéal
Cinéma l'occasion
du week-end « 1917,
l'année qui a changé le
monde »

CINEMA : PROJECTIONS/DEBATS:

27,28 et 29
janvier : rencontres
Hivernales : hom-
mage à Jean-Louis
TRINTIGNANT

2 février venue de
Marie CHAPELET -
DRAC

7 février :
« la bataille de
Florange », de et en
présence Jean-
Claude PORSON

21 février : « La
vallée des loups », en
présence de Roger
Perrayon professeur à
la retraite de biologie-
géologie, agrégé des
sciences de la terre.

Vendredi 10 mars :
soirée femme au
cinéma « Tempête de
sable » et « american
honey »

Vendredi 31 mars,
« Elles étaient en
guerre 14-18 » et
en avant-première :
« Cessez le feu »

Vendredi 28 avril :
« Pas comme des
loups », rencontre
avec Vincent Pou-
pland, réalisateur

Mercredi 17 mai :
« Zéro phyto,
100 % bio », ren-
contre avec Guillaume
Bodin, réalisateur +
projection le 25 juillet

13 juin : « l'éveil à
la perma culture »,
rencontre avec un repré-
sentant de l'association
Nature et Progrès +
projection le 29 août

31 octobre :
le jeune Karl
Marx suivit d'un
débat

17 novembre :
« les années folles »
d'André Téchiné à
l'occasion du week-
end « 1917, l'année
qui a changé le
monde »

12 décembre :
la Bombe et nous
(documentaire sur le
nucléaire)

16-17 sept : Journées du patrimoine : « Barjac, histoire de
l'eau » Diambulations à partir de la source de Font Malligau jusqu'au
centre ancien (la source, le tunnel d'accès, l'aqueduc, le grand réservoir
et le réseau dans Barjac)

MANIFESTATIONS 2017 CONFÉRENCES

25/03/2017, 17h30
Lecture de « La Generalo
en Ceveno »
de Jean Castano par
Martine Michel en Occitan
traduction simultanée par
Pierre Mazoyer

02/04/2017 : Conférences :
les Etats-Unis au secours de la
France
15h : « Les relations France-Etats-
Unis des origines à 1917 » par G.
MORAN
16h : « 1917, année sinistre.
L'entrée en guerre des USA et le
retour de l'espoir » par le Général
Erick IRASTORZA

01/04/2017
15h : La France au secours des
Américains par Claude ROUQUETTE,
16h : « Scipion de la Croix de Vagnas
et l'indépendance américaine »
par Patrick BARNIER,
17h : Neptune en Cévennes,
le collège naval d'Alès 1786-1792,
par Claude ROUQUETTE,

18/11/2017 : « 1917,
l'année qui a changé le
Monde » par Jean-
Christophe Buisson

BARJAC EN JAZZ - 6^{ème} édition

Le concert d'ouverture de la 6^{ème} édition de ce festival de jazz authentique, jazz venu tout droit de la Nouvelle-Orléans selon le désir du directeur artistique Bob MAZARGUIL, a eu lieu le 17 août 2017 devant le Bureau d'information touristique de BARJAC à 19h, avec le CANAL STREET JAZZ BAND devant une foule plus nombreuse que les années précédentes.

Le vendredi 18 août, ce fut un hommage à Glenn Miller avec l'orchestre GROOVE QUINTET, dans la cour du château, qui interpréta les grands succès de cette prestigieuse formation (Moonlight serenade, In the mood, etc.).

Samedi 19 août, le ton a été donné, dès le matin par une « New Orleans parade » dans les rues de BARJAC par TWEEZERS DIXIE STOMP. Plus de cent personnes enthousiastes ont suivi la parade tout au long du parcours.

Dès 21 heures dans la cour du Château, concert avec le HARLEM FANTASY ORCHESTRA en hommage au grand Duke Ellington. Plus de trois cents personnes ont applaudi un magnifique concert.

La soirée de clôture du dimanche 20 août a été animée par l'orchestre FROM NEW ORLEANS en hommage à Louis Prima et Louis Jordan. Ce concert a obtenu un vif succès malgré une température un peu fraîche.

Le 7^{ème} festival Barjac En Jazz devrait avoir lieu en août 2018 avec encore et toujours de belles surprises en espérant attirer un public plus nombreux.

Remerciements, pour leur soutien financier, au Conseil Départemental du GARD, la Mairie de BARJAC et la Communauté de Communes Cèze-Cévennes. Un grand merci également au Bureau d'Information Touristique de BARJAC, ainsi qu'à l'ensemble des employés municipaux et des personnes bénévoles qui par leur aide précieuse ont grandement contribué à la réussite de ce festival.

Robert « Bob » MAZARGUIL



JAZZ EN BARJAC

Ce 6^{ème} festival « Barjac en jazz » s'ouvre dans des circonstances particulières dont il nous faut ici parler. Il y a quelques jours, notre nouveau ministre de la culture insistait dans une émission de radio sur l'importance des divers festivals, terreau fertile pour la vie culturelle en France ; louable constat. Mais, au même moment, le gouvernement annonçait 300 millions d'euros de coupe dans les aides aux collectivités locales et le premier ministre désignait les 500 000 conseillers municipaux « responsables » du déficit budgétaire de l'État. Il est pourtant une chose que tous les citoyens de France peuvent constater, sans investissement financier et HUMAIN des communes, il n'est pas de vie culturelle active, pas de festival. Nous en avons l'illustration dans notre canton : à Rousson, le festival de rock, « Les ROCKTAMBULES » s'arrête après 15 ans de vie et de formidable promotion pour des groupes locaux, faute de financement public.

APRES LES BELLES PROMESSES VIENT LE TEMPS DES COUTEAUX FROIDS QUI SUPPRIMENT, TRANCHENT AU NOM DU TERRIBLE PRINCIPE DE REALITE.

A Barjac, me direz-vous, tout va bien, la cité semble infatigable et festivals et événements culturels, s'enchaînent à un rythme parfois affolant. Cela mérite, comme le souligne, un journaliste du Midi-libre, le respect. Mais, cette exception ne tombe pas du ciel. Qu'il me soit permis ici de rendre hommage à notre maire Édouard Chaulet. Sa principale qualité, je crois, est que c'est un homme têtu, très têtu. Ce qui lui permet de ne jamais lâcher le morceau, laisser tomber, ce qui alimente sa force de résister et entraîne, depuis plus de 25 ans, son village. Il est un point sur lequel jamais il ne cède : un euro donné pour la culture, l'éducation, la vie associative ce n'est JAMAIS un euro de trop, un euro perdu. C'est juste une petite graine, BiO évidemment, plantée au cœur des hommes pour nous permettre de mieux « faire village », pour être plus fraternels, plus ouverts.

Alors, quand il y a 6 ans Bob Marzaguil est venu proposer d'organiser à Barjac, un festival de jazz la réponse positive et l'engagement financier, matériel et humain de la municipalité, était une évidence. Parce que le JAZZ est une grande musique. Née dans la souffrance d'esclaves noirs dans le sud des « confédérés », de leur exclusion du monde des nantis, des gens de bien, des blancs, ce blues de « gens de peu » est devenu, au fil des voyages et des rencontres avec d'autres formes musicales

(chansons françaises, Joséphine Baker, Nougaro, Boris Vian parmi tant d'autres, salsa sud-américaine) un patrimoine universel. Car c'est un art qui puise dans des racines, une identité forte, mais pas pour s'y enfermer, mais pour s'ouvrir au monde, aux vents du large.

L'actualité aux États Unis nous rappelle encore ces temps pas si lointains où à la Nouvelle Orléans les rues à l'ombre étaient réservées aux blancs et où à l'entrée de nombreux bars ou saloons s'affichait la sinistre pancarte NO DOGS NO NIGGERS (interdit aux chiens et aux noirs).

Alors, depuis 6 ans grâce à la passion et aux connaissances de Bob, aux efforts communs de l'Association Plein Cadre, de bénévoles toujours plus nombreux de l'accueil de la municipalité, par de belles journées d'août et de magiques nuits dans la cour du château, le jazz résonne dans les rues de notre village trouvant dans nos vieilles pierres comme un écho naturel.

**« BARJAC EN JAZZ »
une évidence qui dure et durera longtemps.**

Juste vous signaler pour terminer, dans ce programme où, « comme dans le cochon, TOUT EST BON », 2 moments particuliers :

Le samedi 19 août pour la première fois à Barjac, une parade à la façon de la Nouvelle Orléans, dans le style du mythique groupe français « LES HARICOTS ROUGES » va parcourir les rues du centre ancien de Barjac.

Le même soir, une soirée exceptionnelle le « HARLEM FANTASY JAZZ ORCHESTRA » rendra un rare hommage au DUKE, Duke Ellington ce compositeur de plus de 3 000 inoubliables morceaux, ce pianiste génial qui vint en France et en Europe pour la première fois au début des années 50 et que Boris Vian, plus que tout autre vénérât et qu'il accompagna dans les nuits parisiennes.

**QUE 10 ? CENT ? MILLE FESTIVALS
ECLOSENT ET PROSPERENT DANS TOUS NOS VILLAGES
LONGUE VIE AU FESTIVAL BARJAC EN JAZZ.**

Alain RAYBAUD
Conseiller Municipal, Délégué à la Culture

FESTIVAL : BARJAC M'EN CHANTE

29 juillet au 3 août 2017 : An 2 du « Festival Barjac m'en chante » et une « spectaculaire » croissance du germe semé en 2016 !

En effet, Jean-Claude BARENS, le directeur artistique a souhaité pour cette deuxième édition du festival « continuer à creuser son sillon, en écoutant pousser les petites graines semées et en se réjouissant de voir poindre les premiers bourgeons ».

« Tout en accrochant quelques nouveautés à sa boutonnière, le Festival provoquera des connexions inattendues, des rendez-vous, des croisements, créera du lien lors de soirées qui vous raconteront une histoire, tout en prenant mieux en compte une dimension poétique. ».

Nous avons pu proposer 30 spectacles répartis en 4 lieux :

À la Basse-cour : Gil CHALVET, Flavia PEREZ et Coline MALICE ont revis les petits et les grands.

Au chapiteau : nous avons reçu : Lise MARTIN, Gauvain SERS, Nicolas BACCHUS, Les Têtes de Linettes, Vincent TRONC, Christina ROSMINI, Monsieur ROUX et BOULE, GATSHEN'S, Marie COUTANT et Frédéric BOBIN.

Le soir, une fois la nuit tombée, dans l'espace Jean FERRAT (cour du château) : Gérard MOREL, François MOREL, Yves JAMAÏT, B comme FONTAINE, Véronique PESTEL, Mehdi KRUGER, La Mal Coiffée, MISSONNE, Cyril MOKAÏESH, VOLO, les Joyeux Urbains

Et comme si cela ne suffisait pas, cette année a vu l'ouverture de la salle TRINTIGNANT (cinéma) à 15 h avec Monique BRUN et son FERRÉ et les deux séances d'hommage à Jean VASCA avec ses amis Jacques BERTIN, Bruno RUIZ, Alain BRÉHERET, Mécise BENIN, Jipi KAHÈM et Virginie LOCATELLI.

Le festival, ce sont aussi les « Rencontres de onze heures moins onze », au cinéma, avec les artistes de la veille échangeant avec le public sous la houlette d'un animateur et d'un invité spécial, ce sont les apéro-thèmes sous les platanes à midi avec Jean-Pierre BERTOMÈRE et le traditionnel apéritif.

Au-delà de la programmation encore plus riche, des petites touches sont venues rehausser le déroulement des soirées, avec délicatesse et émotion : les Souffleurs de vers (chaque artiste du château a proposé un poème enregistré

et diffusé au début de son spectacle) et les soirées personnifiées soulignant leur « thématique ».

Mais c'est aussi cette année une nouvelle expérience et une ouverture vers les familles du village avec l'organisation d'un atelier d'écriture pendant l'année scolaire, pour les élèves de la classe CM1-CM2 de l'école publique, avec la chanteuse Flavia PEREZ. Une expérience inoubliable pour ces enfants qui sont venus présenter leur création : intitulée : « je rêve » lors du concert de l'artiste, le 31 juillet sur la scène de la « BASSE-COUR ».

(inclure le texte de la chanson composée par les enfants ?)

L'édition 2017 demeurera hélas dans les mémoires suite aux disparitions de deux artistes programmés cette année : d'abord le grand poète Jean VASCA qui aurait enfin dû retrouver le Festival mais disparut trop tôt, en décembre 2016 et ensuite Barbara WELDENS décédée à la fin d'un de ses concerts au mois de juillet, juste avant de venir à BARJAC. Nous tous, public, artistes, techniciens et organisateurs avons témoigné notre attachement à ces deux artistes avec beaucoup d'émotion.

Du côté pratique, l'édition 2017 a été remarquable à plusieurs titres, avec notamment la fréquentation qui n'avait jamais atteint un tel niveau et l'immense travail des équipes bénévoles. Elles se sont renforcées et organisées et le résultat est au rendez-vous : bonheur d'être ensemble, organisateurs, artistes et public.

Nous n'oublions pas de remercier notre public : c'est à lui, présent au rendez-vous, plus motivé et plus généreux que jamais, que s'adresse notre travail.

C'est grâce au soutien financier des collectivités : Mairie de BARJAC, Région OCCITANIE, Département du GARD, Communauté de Communes, des « Amis de Barjac m'en chante » et le travail de toute l'équipe, que l'édition 2018 nous transportera à nouveau dans cet univers humain, poétique et musical, témoin exceptionnel de cette culture vivante.

Jean-Claude Barens



ILLUMINATIONS DE NOEL

Un blanc scintillant en corolle autour des arbres, dans les rues, a donné une touche féérique à notre beau village.

Outre les illuminations, nos commerçants se sont prêtés au jeu du concours des plus belles vitrines de Noël. Toutes étaient une réussite mais il a fallu faire un choix. Le jury composé d'enfants des deux écoles accompagnés par quatre adultes a remis le 1er prix à Katia Lolivrel de Bout'ka fleurs (10 places de cinéma). 2ème prix à Martine Vessiot du petit Diablotin (2 places pour le festival Barjac m'en chante). 3ème prix ex-aequo à Véronique Thomas de Bleu de terre et à sa voisine Karine Richer de l'Instant présent (un carton de vin bio). Remerciements aux enfants qui ont choisi les vitrines qui les ont le plus émerveillés.

Marie-Thérèse QUET



FOIRE AUX GRENIERS

Deux fois par an, la Municipalité de BARJAC organise une foire aux greniers avec l'aide du Comité des Fêtes, qu'elle remercie.

La place de la Lisette accueille à chaque édition, entre 50 à 60 exposants de BARJAC et des communes limitrophes. Des particuliers vidant leurs greniers ou garages pour proposer divers articles à moindre prix et passent une journée conviviale dans un espace ombragé.

RECYCLER, c'est un moyen de donner une deuxième vie à certains objets ou vêtements.

Merci à tous les participants, aux bénévoles et au bureau d'information touristique de BARJAC.

SALON DE LA CARTE POSTALE ET DES COLLECTIONS

Chaque premier dimanche de janvier, un salon des collectionneurs (timbres pièces, affiches, livres, pierres, etc...) est organisé par la municipalité de BARJAC avec l'aide de Mr BIENKOWSKI Thierry. Toutes les salles du château sont occupées par une soixantaine d'exposants et tout au long de la journée viennent en moyenne deux cents curieux, acheteurs, chineurs à la recherche d'un nouvel article ou bien compléter leurs collections et se faire plaisir. Un repas de la cuisine centrale leur est proposé le midi. Merci à cette équipe qui nous confectionne chaque fois de bons repas sains et équilibrés. Merci à tous les exposants pour leurs participations ainsi qu'aux bénévoles. Notez sur vos agendas : Prochain salon le 06 Janvier 2019



NOUVEAU :

Simplification pour l'accès gratuit au site du PONT DU GARD

Depuis ce début d'année 2017, chaque foyer de la Commune peut bénéficier de l'accès gratuit au site du PONT DU GARD, sans devoir accomplir de démarches préalables en Mairie pour l'obtention d'une carte.

En effet, le Maire vient de signer une nouvelle convention qui unit BARJAC et l'Établissement Public de Coopération Culturelle du PONT DU GARD, présidé par Patrick MALAVIELLE, facilitant l'accès gratuit à ce site aux familles gardoises. Il suffit désormais de s'y rendre muni

- d'une pièce d'identité en cours de validité
- et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois à l'adresse de BARJAC.

Ces documents seront à présenter à l'accueil du site.

L'accès concerne le site du PONT DU GARD, les espaces muséographiques et le stationnement.

Fervent ambassadeur de sa Commune, Edouard CHAULET souligna avec humour lors de la signature de la convention que même si BARJAC, Village de Caractère, ne manquait pas d'attraits de par son patrimoine, son cinéma municipal, ses manifestations associatives et animations culturelles tout au long de l'année, il encourageait les Barjacois à profiter de cet accès gratuit à ce monument antique exceptionnel, inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO et labellisé Grand Site de France !

LE PRIX DE L'EAU

Le prix de l'eau dépend du volume consommé, pour calculer le prix de l'eau moyen au M³, on rapporte la totalité de la facture, y compris sa partie fixe, au volume consommé. On utilise pour se faire une consommation annuelle de référence 120 m³ (correspondant à celle d'un ménage typé composé de 2 à 4 personnes).

Ce n'est cependant pas la réalité de tous les ménages. Moins le volume d'eau consommé est important et plus la partie fixe (ou abonnement) pèse sur la facture totale.

La part fixe baissera de 10€ en 2019

Permanences du SIAEP : Lundi Mardi Jeudi de 9h à 12 h

Président : Edouard Chaulet,

1^{er} Vice-Président : Jacques Marron,

2^{ème} Vice-Président : René Ughetto

Secrétaire : Virginie Rouveyrol

Tél. : 04.66.24.50.70 Mail : syndicat-aep-barjac@orange.fr

Site web : www.siaep-barjac.fr

SUEZ : Service clientèle Tél. 0977 408 408

Urgence 24h/24h : 0977 401 136

LA FACTURE TYPE 120 M³

SIMULATION DE LA FACTURE TYPE 120 M ³ EAU POTABLE (sur la base des tarifs en vigueur au 1er janvier de l'année)			
COMMUNE / SYNDICAT	Quantité	Prix unitaire	Montant
SIAEP			
Part du délégataire			
Abonnement annuel	1	27,16 €	27,16 €
Consommation (m ³)	120	0,5000 €	60,00 €
Part de la Collectivité			
Abonnement annuel	1	41,00 €	41,00 €
Consommation (m ³)	120	0,4700 €	56,40 €
Organismes publics (Agence de l'Eau)			
Prélèvement des ressources en eau	120	0,0750 €	9,00 €
Redevance de lutte contre la pollution	120	0,2800 €	34,00 €
Soins-taxes HT			208,56 €
TVA à 5,5%			13,11 €
TOTAL TTC			221,67 €
Prix de m ³ moyen décaissé TTC (sur 120 m ³) par an			
			1,8472 €
Prix de m ³ moyen décaissé TTC (sur 120 m ³) par an			
			1,43 €

Prix unitaire 2018	Montant 2018	Evolution
27,16 €	27,16 €	0,00%
0,4996 €	59,95 €	0,20%
41,00 €	41,00 €	0,00%
0,4700 €	56,40 €	0,00%
0,0750 €	9,00 €	0,00%
0,2800 €	34,00 €	0,00%
	208,56 €	0,00%
	13,11 €	0,00%
	221,67 €	0,00%
	2,0846 €	0,00%
	1,4307 €	0,00%

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CEZE-CEVENNES

Notre Communauté de Communes (DE CÈZE CÉVENNES) est composée de 23 communes dont une ardéchoise représentant un peu plus de 20 000 habitants.

Le Conseil Communautaire est composé de 39 délégués et BARJAC en compte 3 qui sont : Olga BOFILL, Édouard CHAULET et Cyril GILLES qui est également Vice-Président de la Communauté.

Nous participons à de nombreuses réunions tout au long de l'année avec l'aide de certains conseillers municipaux aux diverses commissions, réunions de gouvernance, de bureau et conseils communautaires. Cela représente une certaine de réunions tout au long de l'année.

Pour 2018 en ce qui nous concerne, l'ouverture de notre micro-crèche

(mars 2018) va être un moment fort pour notre village. Cette micro-crèche prévoit l'accueil de 10 à 15 enfants et son fonctionnement sera assuré par une association départementale agréée.

Olga BOFILL est notre représentante au sein du futur Conseil d'Administration.

Il est également prévu l'organisation d'un forum du logement (le 13 juin à Saint-Ambroix) organisé par la Communauté par l'intermédiaire du groupe de travail que je préside. Une dizaine de stands et de conférences sont prévus à ce forum.

Le Vice-Président,
Cyril GILLES

Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de la Cèze



AB Cèze a pour objectif l'entretien des ruisseaux afin de maintenir un bon écoulement et diminuer l'impact des déchets sur le milieu.

Tout au long de l'année nos équipes effectuent des opérations de démontage des embâcles sur les linéaires, des réouvertures au niveau des ouvrages, des abattages sélectifs et préventifs (Ormes grahiosés etc.) ainsi que la collecte des déchets (plastiques, pneus etc...).



ECOLE DE MUSIQUE SOL EN CEZE

Pour tous renseignements : Tél. 04 66 24 31 71 du mardi au vendredi l'après-midi de 15 h à 18h30 et le mercredi matin de 9h30 à 12h30.

mail : ecoledemusiquesolenceze@orange.fr culture@ceze-cevennes.fr



SICTOBA SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRAITEMENT ET DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES DE LA BASSE ARDECHE

Quartier la gare – 07460 BEAULIEU - Tél. 04.75.39.06.99 / Fax. 04.75.89.91.69 - www.sictoba.fr

L'aire de dépôt des déchets verts de Barjac vous permet de déposer vos tailles de haies et branchages dont le diamètre est inférieur à 10 centimètres. Lors de vos dépôts, faites attention à ne pas inclure de pots et sacs en plastiques, terre, cailloux et métaux qui peuvent endommager le matériel de réalisation du compost. Un gardien assure l'accueil pendant les horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30

Le vendredi de 13h30 à 17h

Grâce à la plateforme de compostage du site de Barjac, le SICTOBA réalise du compost qui est disponible pour les usagers au tarif de 23€ le m³ ou 2€ les 50L (+70cts le sac).

Vous pouvez également réaliser vous-même votre compost grâce à l'achat d'un composteur individuel auprès du SICTOBA. Informations au 04 75 39 06 99.

CENTRE DE SECOURS DE BARJAC

Chef de centre : Lieutenant Mario BOISSON

Adjoint au chef de centre : Adjudant David MEJEAN

Faisant valoir mes droits à la retraite au premier juin 2018, c'est avec un léger pincement au cœur, mais toujours un immense plaisir que je vous adresse via la revue municipale, le bilan de nos principales activités de 2017.

Les sapeurs-pompiers de Barjac comptabilisent pour l'année écoulée 622 sorties en opération, 449 dévolues au secours à personne, 40 aux accidents de la circulation, 56 aux feux de végétaux, 25 aux feux urbains et 14 aux interventions diverses.

Fort d'un effectif de 60 agents dont 3 professionnels, nous avons répondu présent à une sollicitation estivale hors norme, parmi lesquelles, le renfort pour une semaine chez nos collègues de Corse.

Je renouvelle ma gratitude aux personnels du Centre de Secours, qui œuvrent sur tous les fronts, avec passion et professionnalisme, le tout dans une très bonne ambiance. Des cinq années à la tête du Centre sont la plus belle expérience de ma carrière.

Les formations aux Premiers Secours Civiques sont toujours d'actualité, et nous sommes fiers de pouvoir les accueillir dans nos locaux. Ouvertes dès l'âge de 10 ans il suffit de prendre contact avec la caserne pour plus de renseignements, et se positionner sur une session.

Enfin, merci au bureau de l'amicale pour son rôle prépondérant dans la cohésion et le partage, participant sans nul doute au bien-être de tous.

Lieutenant BOISSON Mario

Activité Opérationnelle de janvier à décembre 2017

Regroupement nature de sinistre	Nb inter	Nb Départs d'engins
INCENDIE URBAIN	6	6
INCENDIE VEGETAUX	5	5
RISQUES D'INCENDIE	2	4
ACCIDENT DE CIRCULATION	13	32
MISSIONS A LA DEMANDE DU SAMU	68	76
SECOURS A PERSONNE	108	136
OPERATIONS DIVERSES	7	9
Total	209	270

DÉPART À LA RETRAITE - JOËL MOYSON

Tu mets un terme à une carrière exceptionnelle de 36 ans dans le Centre de Secours de BARJAC. J'ai pleinement conscience de l'émotion qui est la tienne en ce moment, sache que nous la partageons pleinement tant nous apprécions tous tes qualités personnelles et professionnelles. Tout au long de ces années, tu as fait preuve d'une grande conscience professionnelle, de beaucoup de rigueur, et bien sûr de disponibilité, toutes ces qualités nécessaires à un sapeur-pompier volontaire.

Tu es né en 1962 à AVON (Pas de Calais), Orphelin, à 13 ans tu as perdu ta maman et tu t'es retrouvé seul avec ton père malade.

En aout 1979, tu quittes ton nord natal pour rejoindre la famille DONNÉE à BARJAC, ta famille d'accueil et famille de cœur.

En 1981 tu fais tes premiers pas au sein du corps des sapeurs-pompiers de BARJAC où tu es très vite apprécié pour ton état esprit et ta gentillesse.

En 1987, tu te maries avec Françoise. Tu as 3 garçons Loïc, Dorian et Martial.

Je voudrais parcourir ta riche carrière depuis ton entrée dans le corps des sapeurs volontaire en 1981.

Tu intègres le centre de secours de Barjac en 1981, 1993 Nomination au grade de Caporal, 2002 Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers argent, 2007 Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers vermeils, 2011 Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers or.

Voilà une carrière bien remplie. Mes dernières paroles seront pour ton épouse et tes 3 garçons, pour les remercier. Je sais les sacrifices qu'ils ont consentis pour nous faire profiter de ton exceptionnelle disponibilité.

C'est donc bien normal que tu te consacres maintenant à eux.

Bon vent Jojo, sois assuré de mon amitié et de ma fidélité, en tout temps et en tout lieu.

Aujourd'hui Nomination au grade de sergent honoraire.

Le chef de centre
Lieutenant BOISSON Mario

Voilà maintenant un an (3 avril 2017) que nous avons eu le plaisir d'accueillir Saïf, Asmaa et leurs enfants, Obaïda et Rahmah à l'aéroport de Marignane. Ils arrivaient de Jordanie après 11 années de souffrances, traque et persécutions.



Le statut de réfugiés politiques leur a été définitivement accordé en septembre 2017 ce qui leur octroie un droit d'asile sur le sol français pour 10 ans.

L'Association SOLIDARITÉS, collectif issu de la convergence entre le noyau constitué en 1993 et les paroisses protestante et catholique, a pu œuvrer grâce au soutien actif des municipalités de Barjac, Saint Jean de Maruéjols, Saint Privat de Champclos et Rochegudé et en s'enrichissant de l'expérience d'autres collectifs, en particulier le collectif « Entraide Réfugiés » de Vallon Pont d'Arc. Nous remercions chaleureusement ces partenaires de leur soutien.

Les dons et l'engagement exemplaire de nombreuses personnes ont permis de réaliser l'accueil de cette famille dans des conditions dont nous pouvons être fiers en nous donnant la possibilité d'équiper le logement, d'assurer les frais courants de la famille sur plusieurs mois, de prendre en charge les frais de loyer, électricité, téléphone, internet, assurances,

Si les aspects matériels et financiers sont importants, l'engagement humain ne l'est pas moins et contribue évidemment largement à rendre cet accueil possible.

Tout d'abord, il nous faut remercier ici les habitants de Barjac dont les démonstrations de sympathie envers la famille sont nombreuses et constantes.

Ensuite, nous tenons à souligner le dévouement et l'engagement professionnel de l'équipe éducative de l'école publique de Barjac qui n'a pas ménagé sa peine pour intégrer Obaïda et Rahmah.

Et, bien sûr, la municipalité de Barjac qui a tenu à célébrer cet accueil de façon officielle le 16 avril 2017 et a mis à disposition le logement, premier pas indispensable de cet accueil.

Concernant les membres de l'association on peut évaluer la valorisation du bénévolat pour l'accompagnement de la famille : 837 heures et 3200 km parcourus, consacrés à l'aménagement du logement, aux cours de français dispensés à domicile, aux accompagnements, à l'aide aux démarches administratives.

En octobre 2017 nous avons participé aux journées régionales de l'Association « Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture » (ACAT) qui nous avait invités à faire part de notre expérience. La thématique des ces rencontres : « Accueillir l'étranger » a permis de créer un espace de réflexion et de souligner l'importance et l'intérêt du partage des pratiques et des expériences.

Ces journées ont également permis de faire une rencontre providentielle en la personne de Pierre M. qui dirige une entreprise de production audiovisuelle et qui, après avoir entendu l'histoire de Saïf, est venu nous demander de le rencontrer pour lui proposer du travail.

Saïf et Asmaa, désormais rassurés sur leur avenir, se consacrent activement à leurs projets professionnels respectifs.

Quelles sont aujourd'hui nos perspectives d'avenir et les propositions que nous pouvons avancer ?

Lors de notre AG du 21 mars dernier, nous avons décidé de poursuivre notre action en nous engageant dans l'accueil d'une autre famille.

Parallèlement il nous semble fondamental de poursuivre la réflexion sur le sens de notre action, ainsi que le partage des informations et les démarches d'entraide avec les autres collectifs engagés dans l'accueil de réfugiés afin de consolider un réseau.

Solidairement !



Atelier sculpture de livres



Mis en place depuis janvier 2017, cet atelier animé par Janette Sarrazin permet de recycler des ouvrages et de donner une deuxième vie aux livres destinés à la déchetterie.



Cette activité est gratuite et s'adresse à tous. Elle a lieu le vendredi à la bibliothèque de 16h30 à 18h30 d'octobre à avril. Pas besoin d'être assidu, on y vient quand on veut. Tout le monde est capable de réussir, il faut seulement s'armer d'un peu de patience. Cette année une vingtaine de personnes d'horizons divers viennent partager ce moment dans

une ambiance de bonne humeur et de convivialité. Les réalisations très diverses évoluent au fil des mois et on peut découvrir de très beaux portraits, (certains, même personnalisés) des animaux, des fleurs et autres créations. Par ailleurs, cet automne, nous avons essayé de mettre à profit notre savoir-faire pour réaliser de jolis centres de table qui ont permis d'égayer le repas des aînés.

Bienvenue à toutes et à tous ceux qui seront intéressés par cet atelier.

Janette Sarrazin

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE BARJAC

Président: SEGA Anthony. Vice-président: RAMIERE Cèlestin.
Trésorier : DUCROS Dorian. Trésorier adjoint : NEPLE Jean-Marc.
Secrétaire : PRIGENT Hélène. Secrétaire Adjoint : DESSERTENNE Fabien.
Membres actifs : NERONI Thierry, BONNET Thierry, MAGNIER Virgil.

Actions Sociales (Dons aux pupilles, Téléthon)

Maître de cérémonie (organisation de la Sainte Barbe, de l'arbre de Noël)

Indispensable à la vie de caserne

Cohésion (Sorties, activités sportives)

Amélioration du quotidien en caserne (télévision, internet, meubles, vaisselle)

Lien avec la population (Loto, calendriers)

entraide (assistance au personnel en difficulté)

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes de Barjac a une nouvelle fois proposé aux habitants de Barjac de nombreuses manifestations (spectacles de variétés et artistiques...) tout au long de l'année pour animer le village.

Un excédent financier, une équipe soudée, des manifestations réussies : l'association affiche un bilan largement positif. Beaucoup de remerciements et une large satisfaction : le bureau du Comité des Fêtes avait de quoi être fier, au moment de leur assemblée générale.

Durant l'année 2017, les bénévoles du Comité des Fêtes n'ont pas chômé : cela a commencé sur les chapeaux de roue avec le Carnaval suivi des deux Brocantes de Pâques et d'Août, le bal du 14 juillet et sans oublier la Fête Votive qui a remporté un véritable succès avec le concert de Tyolaz et le DJ Jeny Preston, les orchestres Méphisto et Show-live et pour finir une superbe soirée Mousse avec DJ Angle Cocco. Pour les personnes présentes, la fête a été vraiment une très belle réussite. La communication y est pour beaucoup. On écoute les gens, quel que soit leur âge : jeunes, ados, adultes, quinquas et on essaye d'élaborer un programme en fonction de ce que les gens veulent et non pas de ce que nous nous voulons. C'est pourquoi la

Fête votive de Barjac est connue et surtout reconnue dans toute la région > souligne le président Didier Bourthoumieu.

Nous avons aussi organisé diverses festivités comme 2 vide-greniers, la Fête de la musique et un loto d'hiver.

L'ambition du Comité des Fêtes est donc de satisfaire un large public local et touristique en lui proposant des spectacles et animations variés en favorisant l'inter-associabilité.

Pour faire vivre la fête à Barjac, ils se mobilisent dévoilant générosité, solidarité, persévérance. C'est grâce à eux que la fête et les animations de qualité à Barjac sont aussi présentes. Ils sont solidaires à tous ceux qui désirent que Barjac soit un village où la vie associative mêle l'ensemble de ses habitants, là où se tissent les liens d'amitié, et là où il fait bon vivre.

Enfin, nos remerciements s'adressent aussi à la générosité de la municipalité de Barjac pour les subventions qui font vivre le Comité des fêtes, aux services de la municipalité, et à ceux qui ont participé à l'élaboration du programme.

Aussi nous vous donnons rendez-vous pour de nouvelles aventures en 2018.

Le Président Didier Bourthoumieu





Que de kilomètres parcourus en cette cinquième année d'existence lors de la cinquantaine d'épreuves officielles cyclistes route, vt, randonnées et les sorties club hebdomadaires par les adhérents de l'association Cyclo Nature Gardéchois Barjac, dans notre département mais également un peu partout en France, Hérault, Drôme, Vaucluse, Bouches du

Rhône, Ariège, Hautes Alpes, Ile de France, Bretagne...
Que de belles régions visitées, Le Luberon et les Gorges de la Nesque, nos

CYCLO NATURE GARDECHOIS

Cévennes gardoises, ardéchoises, lozériennes, le Diois, la Haute Ardèche, les Alpilles... pour n'en citer que quelques-unes. Que de sommets escadés, mythiques ou moins connus, le Ventoux en Provence à plusieurs reprises, Izoard, Galibier... dans les Alpes, les Cois de Port, d'Agnes, Port de Lers... en Ariège sans oublier l'Alpe d'Huez en Isère et nos cols cévenols.

Et que dire de nos coureurs à pieds qui ont sillonné les épreuves gardoises, de la région Occitanie, de PACA...avec de très bons résultats.

Le Cyclo Nature Gardéchois, un petit club convivial qui sait faire connaître Barjac et ses environs par l'intermédiaire des sports cyclistes et pédestres.

Amateurs de cyclisme, d'effort pédestre, de nature, vous qui aimez découvrir des endroits insolites, le CNG vous attend.

Bernard Ferrat Président du CNG

YOGACORPS IN

Le yoga est une discipline complète qui vous aidera à :

- aller plus loin dans votre développement personnel ;
- déclencher la prise de conscience qui vous ouvrira de nouvelles portes vers le succès ;
- avoir une approche sans jugement face à vous-même et aux autres ;
- vous sentir plus heureux, plus enthousiaste, plus maître de vous et de votre vie ;
- voir les événements s'enchaîner les uns aux autres dans le sens de vos objectifs ;
- trouver des solutions là où les autres voient des problèmes ;
- améliorer votre relation avec vous-même et avec les autres ;
- vous sentir plus libre,
- Être bien dans votre corps, votre tête.

Tous les Lundis à 18h15 à la salle du château

Contact : Corinne au 06 26 34 47 40

Pour tous renseignements : www.yogacorps-in.fr

Corinne Liberton,

Professeur de yoga et thérapeute en relation d'aïd

ECOLE DE DANSE TEMPS'DANSE

L'école de danse Temps 'Danse de Barjac accueille les enfants dès 6 ans, de l'initiation aux niveaux avancés. Voici maintenant 2 ans que l'école a ouvert ses portes dans la magnifique salle de danse du Château et les élèves sont en nette augmentation avec des graines de danseuses et de danseurs très prometteurs dotés d'un bon potentiel. Certaines ont débuté les pointes autant avec joie que de douleurs... Eh oui, il faut un peu souffrir pour s'élever de quelques centimètres... De nombreuses demandes ont afflué concernant des cours de danse classique « adulte » ; faute de disponibilité, je n'ai pas pu faire suite à cette demande mais n'y manquerai pas pour la rentrée 2018-2019 ! Cette année, l'École est en pleine effervescence pour les répétitions du spectacle « Blanche-Neige », qui aura lieu le samedi 16 juin 2018 à Méjannes-La-Clap. A ce sujet, Blanche-Neige est toujours à la recherche de son « Prince » (entre 13 et 18 ans), pour un rôle de figurant (pas besoin de danser, rémunération à la clé !).



HARMONIE « LES ENFANTS DE BARJAC »



Élue comme Présidente depuis novembre 1992, « 25 ans » de sacerdoce musical ; nous avons partagé beaucoup de sorties, de joies, de peines.

Nous avons eu la joie d'accueillir de nouvelles personnes dans

l'Harmonie, des jeunes surtout, certains sont repartis (travail, mariage, ...). Mais que de souvenirs ! 3 nouvelles flutistes nous ont rejoint Ambre, Lydie, Mallory et pour la Messe de minuit de Noël mon petit-fils Olivier à la trompette. Que d'émotions et de fierté de voir ces enfants appliqués jouer avec les « anciens ». Musicalement vôtre,

La Présidente, Marie-France SARRAZIN

ASSOCIATION PRANA



Connexion gratuite !

Sans fil et en illimité...avec vous-même ;-))

Le Yoga unit en développant conscience et connaissance de son corps à travers une pratique posturale ; Conscience de son souffle, de ses émotions, de la qualité de son mental. Se libérer des tensions parasites pour s'assouplir, s'ouvrir à soi-même et aux autres. Un voyage qui vous dépose sur la voie de la paix intérieure.

Un voyage mobile, immobile, doux, vivifiant,

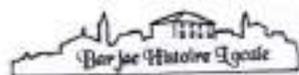
lumineux, où le mouvement s'accorde avec le souffle. Un voyage, enfin, qui libère votre créativité et dévoile votre étreté. Rejoignez les 35 adhérents de l'association PRANA pour des cours de Yoga dynamique, yoga pour tous, ressourcement. Yoga enfants. Cours collectifs et à domicile à Barjac et ses environs.

Rens : www.ceze-yoga.fr ou Sandy au 06 43 44 08 57.

Au plaisir de vous accueillir.

Club de Bridge de Barjac

C'est dans une ambiance conviviale et détendue que les joueurs du club se sont retrouvés, selon les disponibilités des uns et des autres, le mardi et mercredi en soirée et vendredi après-midi, soit pour des tournois soit des parties commentées idéales pour débuter ou se perfectionner au jeu. Si vous souhaitez vous détendre et passer des moments agréables entre amis, rejoignez le club et n'hésitez pas à contacter : Maude Lemaitre 04 66 24 07 03 ou Yolande Colomb 06 28 04 33 05 ou pierre.lerner@orange.fr



a poursuivi, en 2017, son travail de vulgarisation historique en développant à la fois des thèmes « grand public » (ex : la Camargue) mais aussi en traitant des sujets plus « pointus » fondés sur des



recherches d'archives (ex : les travailleurs indochinois en forêt de Méjannes). Pour la 4^e année consécutive, BHL a également centré son activité 2017 sur les commémorations du PREMIER CONFLIT MONDIAL, conflit dont notre pays ne s'est jamais remis. Du 24 mars au 2 avril, en partenariat avec la Mairie de Barjac, avec RPO et avec Chant Libre, BHL a rappelé dans quatre conférences et des expositions l'importance de l'aide française aux États Unis naissants en 1780 et réciproquement l'aide essentielle apportée, en 1917, par les États Unis devenus Première puissance industrielle, à une France épuisée et exsangue. La Commission Nationale du Centenaire d'ailleurs distingué ces initiatives, suite au dossier déposé par la Mairie « 1917: l'année qui a changé le monde » a été le thème développé en novembre par une conférence, un film, un spectacle.

2018 verra d'autres initiatives autour d'un enfant de Barjac : SCIPION de CASTRIES (1754 – 1829) dont nous découvrons, au fil des archives, une vie d'aventures passionnantes.

Pour tout renseignement : 0466247074

ETOILE SPORTIVE BARJACOISE

Au niveau de l'équipe Sénior : Pour sa 6^{ème} année consécutive en 1^{ère} division de district, l'équipe 1^{ère} entraînée par Stéphane Rastoll a changé l'année dernière de poule géographique et est tombée dans celle de Nîmes (poule dont les équipes sont plus techniques et physiques) mais elle va terminer quand même 5^{ème} au classement final. La 1^{ère} partie de championnat fut difficile, par contre la 2^{ème} fut excellente avec beaucoup de victoires à domicile et un effectif plus complet. Au vu des nouveaux joueurs qui ont signé à l'intersaison (4 joueurs) soit au total 20 joueurs Séniors licenciés, le club qui retrouve la poule géographique autour d'Alès, peut prétendre à jouer les trouble-fêtes pour la saison 2017-2018. Le coach reconnaît que le challenge est de taille mais est bien décidé à le relever : « On se basera surtout sur nos jeunes du club (pas moins de 8 joueurs sont de Barjac) et sur des recrues qui cadrent bien avec l'esprit du club ». Promouvoir les jeunes du club tient aussi particulièrement à cœur du président Laurent GILLES : « Les années se suivent et se ressemblent ; avec nos moyens limités, mais aussi pour rester dans l'esprit formateur que le club tient à garder, on fera confiance aux jeunes qui évoluent chez nous depuis plusieurs années et qui ont le niveau » reconnaît-il. A mi-parcours pour la saison 2017/2018, l'équipe 1^{ère} Sénior est classée 3^{ème} de son championnat et va essayer de

glaner la 2^{ème} place synonyme de montée en PHB. Au niveau de l'École de Foot : L'année dernière, l'effectif de l'ESB était de 50 licenciés répartis en 4 équipes : 1 équipe de « Pré-Débutants U6 » dirigée par Islem; 2 équipes de « Débutants U8 » dirigées par Didier et Islem et 1 équipe « U12-U13 » dirigée par Viki. Ils ont obtenus d'excellents résultats sportifs toute l'année. Un grand merci aussi à tous les parents qui accompagnent les enfants. Merci à tous les éducateurs bénévoles de « l'ombre » pour leur investissement et leur engagement au sein du club tout au long de l'année et qui œuvrent pour le bien et l'épanouissement de tous. Enfin, à tous les joueurs, il faut rajouter 10 dirigeants soit au total 80 licenciés à l'ESB. Au niveau des Manifestations extra-sportives : 1 Loto en hiver, 1 Buvette à la Brocante d'été, 1 concours de boule en juin, 1 loto d'été en plein air en été : un grand bravo à tous les organisateurs. Un grand merci aussi à la municipalité de Barjac, aux différents sponsors, partenaires qui nous aident tout au long de l'année (maillots, tee-shirts, publicité, dons etc...). Nous terminons par une citation d'Albert Camus qui résume bien l'état d'esprit de notre club : « Il n'y a pas d'endroit dans le monde où l'homme est plus heureux que dans un stade de football ».

Le Président de l'ESB Laurent GILLES



CLUB LA BELLE EPOQUE

Le Club la Belle Époque propose de nombreuses animations hebdomadaires, des lotos, de la pétanque, de la marche, des jeux de cartes, et du cinéma. Occasionnellement nous nous retrouvons autour d'une table ou lors d'un voyage organisé. En 2017, nos adhérents ont pris le petit train à destination de Cassis, pour visiter les Calanques et partager un moment

convivial autour d'un bon repas. Venez-vous détendre avec nous dans la bonne humeur, et pourquoi pas franchir les frontières, en 2018, pour une escale en Espagne.

Contactez Jean-Pierre Agniel : jeanpierreagniel@outlook.fr ou 06.52.86.86.60

ART TATOUILLE

Les Théâtrotes, Barjac en scène du 20 au 22 avril 2018

15 ans que Florence, Noémie, Julien et toute l'équipe de bénévoles investissent le Château de Barjac pour le transformer en théâtre éphémère. Aux Théâtrotes, on y voit du théâtre, on y rencontre des troupes venues de très loin parfois, on y mange bien, on y boit du kir à la châtaigne et de la sangria... et en 2018 on y boira aussi du thé ! La troupe de théâtre amateur constituée d'anciens Fralibs viendra nous conter l'histoire de leur lutte contre le géant de la distribution Unilever et qui a abouti à la création de la marque de thé 1336 et d'une société (Scop) gérée par ses propres employés.

Julien, Florence, Noémie

Les Théâtrotes, Barjac en scène - Florence, Noémie, Julien - www.art-tatouille.com

LE CHŒUR DE BARJAC

En juin 2017, le Chœur de Barjac a fait découvrir ou redécouvrir un programme musical consacré, une fois n'est pas coutume, à la musique contemporaine. Les sonorités surprenantes, voire déroutantes de Britten, ont donné le change aux mélodies apaisantes de Geilo, un jeune compositeur américain prometteur, pour finir avec le rythme sud-américain, dansant et envoûtant de la Missa Criolla de Ramirez. Le public de Barjac, mais aussi celui de Villeneuve de Berg et de Lablachère lui ont réservé un accueil enthousiaste et chaleureux que nous ne sommes pas prêts d'oublier. Au mois de juillet, le chœur, associé à la chorale Résonances d'Aubenas a vécu une expérience intéressante et exceptionnelle d'un enregistrement studio à la Crypte de Lagorce, de l'œuvre de Michel Deneuve, Michel l'Archange, déjà présentée au public barjacois en 2016. Le compositeur travaille actuellement à la mise en forme avec orchestre, cristal et soliste, en vue de la réalisation d'un CD à grande diffusion. Les répétitions du Chœur de Barjac ont repris en début d'année 2018 avec un programme de musique baroque. Celles-ci ont lieu, comme l'an passé, un samedi par mois, de 10h à 16h. Entre temps les choristes font un travail de déchiffrage préalable, seuls ou par pupitre, à la demande.

Contacts : René Guelin, président : 06 31 29 64 63

François-Xavier Nonnenmacher, chef de chœur : 06 33 49 98 88

commence le jeudi 10 mai par un vernissage autour d'un buffet préparé par les membres de l'association, les trois jours suivants seront consacrés à l'exposition des œuvres de nos artistes. Le dernier jour, dimanche 13 mai à 18 heures nous procéderons au tirage de la tombola où deux œuvres sont remises aux heureux gagnants. Tous les membres de l'association souhaitent que tous vos vœux se réalisent en cette année 2018

Patrick Lemoine, Président

LE CŒUR ALLANT VERS...



La Compagnie « Le Cœur allant vers... » est une compagnie professionnelle de théâtre qui crée et diffuse des spectacles de théâtre accessibles à tous, souvent teintés de poésie et de musique. C'est ainsi que le spectacle « Passeport pour l'exil », en hommage à la poésie de Mahmoud DARWICH et créé à Barjac en 2014, continue sa route. Laurence KEEL, metteuse en scène de la compagnie, mène aussi un groupe de théâtre amateur, qui se retrouve tous les lundis soir au Château. Au printemps 2017, le groupe a participé au Festival de théâtre amateur « Les Théâtrotes – Barjac en scène » en jouant une adaptation théâtrale du conte « La Princesse au pois » d'Andersen. Laurence KEEL a aussi formé un groupe d'élus municipaux de Barjac à la prise de parole en public lors d'un stage. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez intégrer le groupe de théâtre amateur, ou vous investir différemment dans les différents domaines liés à la vie d'une compagnie : réaliser des costumes, des décors, nous aider dans la promotion des spectacles (création de visuels...) ou nos tâches administratives (secrétariat, comptabilité...), tous savoir-faire et bonnes volontés sont les bienvenus !

Renseignements : Tél. 06 04 04 74 31 -

Mail : cielectoeurallantvers@gmail.com ;

Site internet :

<http://www.lecoeurallantvers.wixsite.com/compagnie-theatre>;

Page Facebook : <https://www.facebook.com/lecoeur.allantvers>

SPORT PLAISIR



L'Association Sport-Plaisir continue son chemin. Le groupe de gym est complet le mardi de 10h à 11h30.

Les filles de la Sévillane se retrouvent toujours le mercredi à partir de 18h à l'ancienne mairie.

Simone MATHIS, Présidente

ART PLAISIR

Des ateliers de peintures à huile, d'aquarelle, de pastel, du dessin, ainsi qu'une nouvelle activité de mosaïque prendra naissance suivant le nombre d'inscriptions. Les ateliers sont ouverts du lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, le mardi de 9 heures à 14 heures 30. Pour le week-end de l'Ascension, une exposition est organisée, elle





CLUB TAURIN EL TORINO

Le Club taurin de Barjac a fêté en 2017 ses 25 ans. C'est avec la Pentecôte que débute les rencontres, qui se terminent à la fin de l'été, avec les taureaux et chevaux de Camargue pour le plus grand plaisir de ceux attirés par ces animaux, symboles de noble force, beauté et élégance. El Torino organise toutes ses activités dans le respect de l'animal et fait vivre intensément de grands moments grâce au courage des «attrapaires» qui participent vaillamment aux «abrivado» et autres jeux taurins. Aussi le club accueille-t-il chaque année de nouveaux adhérents et bénévoles qui évoluent dans une atmosphère de détente et d'amitié. Notre club, El Torino, ouvre ses portes à toutes et tous dans un esprit de partage, de fête et de joie et vous invite en vous promettant «rien que du bonheur».

S. H

ASSOCIATION DE CHASSE BARJAC - ST PRIVAT DE CHAMPCLOS

Cent trente passionnés de «grand» ou de «petits gibiers» sont regroupés au sein de l'Association de chasse BARJAC/ ST PRIVAT DE CHAMPCLOS. 73% sont des fils ou petits fils de chasseurs vous comprendrez que la chasse n'est pas un loisir comme les autres, c'est aussi une tradition. Les chasseurs font partis de ceux qui connaissent le mieux la nature et c'est normal qu'ils y aient une vraie place. Pour que la chasse soit durable il faut qu'elle tienne compte de l'état de conservation des populations de la faune sauvage. Nous avons à faire face à l'accroissement des populations de sangliers. Que nous devons réguler afin de limiter les dégâts aux cultures et chez les particuliers ainsi que les problèmes en rapport avec la sécurité publique (collision routières). Certains d'entre nous donnent de leur



temps pour protéger les récoltes. D'autres ou les mêmes s'occupent du petit gibier, comptage au chant pour les perdrix rouges, lâchés de gibiers, nourrissage, reprise, vaccination au parc à gibier, piégeage des nuisibles, tir de protection pour les palombes etc..... En chassant regardez autour de vous, chaque arbre, chaque muret, chaque chemin et toute la faune est l'héritage d'un passé inestimable que nous ont laissé la nature et nos aïeux. Tout cela doit être conduit avec respect, concertation, dialogue. Nous devons nous engager d'avantage pour que notre loisir s'intègre au mieux dans

un environnement écologiquement compliqué.

J.L. DUMAS

GROUPEMENT DES CHASSEURS DE SANGLIERS

Les années défilent et ne sont pas les mêmes pour la chasse. Il y a beaucoup d'évolutions modernes qui ternissent la belle chasse aux sangliers que nous avons connue il y a 40 à 50 ans en arrière. La chasse était un plaisir pour tous, les anciens, les jeunes et les nouveaux jeunes. Nous aimions tout. Maintenant, les animaux ne sont pas toujours respectés et même les chasseurs ne mangent presque plus de viande (alors qu'elle est excellente lorsqu'elle est bien cuisinée). La chasse aux sangliers se pratiquait par équipe, on languissait



la fin de semaine pour aller à la battue. Aujourd'hui un bon nombre de chasseurs ne participent plus à ces journées. Pourtant, lorsqu'elles étaient bien organisées, tout le monde y prenait du plaisir. Actuellement, ce sont les petits groupes qui opèrent çà et là et les règles que l'on nous demande de faire respecter ne sont pas toujours à l'ordre du jour. Le problème c'est qu'il y a trop d'animaux, en plaine, ruisseaux, ronciers, taillis, même aux abords du village, ils viennent vers les maisons. Les nouvelles pratiques se font avec des petits chiens, jack, fox-terriers... car celui-ci se fait chasser comme les lapins d'autrefois. On repère, on met les chiens, ça sort, on tire ! Le manège dure une petite heure, on ramasse, on s'en va. La chasse dans les bois, différente avec des chiens courants avec des menées superbes, c'est beau.

Cela peut parfois durer des heures, ils nous échappent assez souvent, il faut savoir leur laisser leur chance... Aujourd'hui la chasse se pratique de façon différente, avec des appareils très sophistiqués (4x4, fusils et carabines performants, lunettes, point rouge, laser...) pareil pour les munitions, les meilleures puis les colliers émetteurs, le nouveau GPS garmin, les talkie walkie, le téléphone, la trompe (que l'on entend très peu ou pas). Voilà ce qu'il faut pour chasser aujourd'hui. Mais qu'est devenue notre vraie chasse d'avant ? Les

gens aux postes qui finissent par abandonner, car on ne cherche pas à leur faire tirer l'animal - bien souvent il a été tué au départ de la remise - . Les jeunes chasseurs pensent à eux tout d'abord, aux autres après. Plus de 15% des chasseurs abandonnent. Pourquoi ? Est-ce normal ? Si ça l'est et bien bravo ! Notre rôle est avant tout de réguler la population des animaux qui cause trop de dégâts qui coutent chers (permis, timbres, cartes). Il faut en avoir envie. En espérant que cette chasse reprenne son juste niveau (mais ce n'est pas gagné), voilà l'équipe des années 80 où il n'y avait pas de modernisme, tout à l'ancienne ! Tout le monde chasseur peut venir aux battues et n'oubliez pas le repas en juin.

Yves SOULIER, Responsable du Groupement de BARJAC



participation au marché de Noël des commerçants, un loto, une soirée dansante, la vente de Mugs ... l'association a aussi reçu une subvention du Crédit Agricole.

Les fonds récoltés ont permis de financer tout ou partie des activités sui-

Durant l'année 2016-2017,

l'A.P.E.L. Saint Laurent a organisé :

la participation au marché artisanal de la maison de retraite, une vente de bulbas, l'arbre de Noël pour tous les enfants de l'école, la

vantes :

- projet théâtre (CE-CM), projet anglais (de la maternelle au CM2),
- projet musique (maternelle + GS/CP),
- sortie des CE1/CE2 (Train des Cévennes),
- participation au séjour en Corse des CM.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont aidé et soutenu l'APEL dans ses actions. Cela a permis à nos enfants de vivre de riches expériences où le partage, la découverte, l'initiation ont été les maîtres mots. Merci à tous pour votre implication et votre dévouement.



LA SOUPE AUX CAILLOUX

Aujourd'hui, 317 kg de nourriture perdue chaque seconde, en France : environ 40 % de la production, autant de pesticides, engrais, eau, énergies... gâchés. Dans le monde, le nombre de déchets générés par l'activité humaine varie de 3.400 à 4.000 milliards de tonnes par an, 80 à 126 tonnes chaque seconde... L'association La Soupe aux Cailloux propose de réagir, et organise collectes et revalorisation de denrées alimentaires, et objets en tous genres. Vous pouvez nous trouver chaque vendredi de 17h à 18h, distribution alimentaire libre et gratuite, au Foyer des Jeunes, avenue Jean Tassy, à Barjac. Ceux qui en ont besoin y trouvent les produits collectés le matin auprès des producteurs et commerçants partenaires : légumes non calibrés, excédents, invendus, d.l.c. courtes, ... donnés plutôt que jetés !

La Soupe aux Cailloux c'est aussi la Recyclerie à Montclus : atelier/boutique de seconde main, où nous récupérons meubles, outils, livres, vêtements, bibelots, jouets, cd, dvd, vélos... nous y sommes les mardis et jeudis de 10h à 18h et vendredis et samedis de 14h à 18h. On a toujours besoin d'un coup de mains, alors rejoignez nos sympathiques équipes Collectes, Distribution, Textile, Tr, Bricolage, Cuisine, etc... ! Pour nous contacter ou participer : 06.85.49.48.06 ou recyclerielasoupeauxcailloux@gmail.com

BACN BABY GYM



La salle du Château de BARJAC a la chance d'accueillir depuis de nombreuses années déjà une activité qui émerveille les parents et surtout les petits (de l'âge des premiers pas jusqu'à la fin de la maternelle).

« Dans un cadre sécurisé, sous le regard de ma professeur agrégée en éducation physique, je m'épanouis pleinement. Je roule sur les tapis, je saute, je glisse au toboggan » Annelyne - 35 mois

« A la gym j'aime tout... même Eliane » - Elsa 4 ans.

« Voir mon enfant évoluer et prendre confiance au cours de séances (en toute sécurité) est un vrai plaisir... J'apprécie aussi la grande flexibilité des horaires (de 16h à 18h30) et la gentillesse d'Eliane et sa disponibilité » - Une Maman.

« Une activité familiale, sportive et épanouissante. Les enfants apprennent à utiliser leur corps mais aussi leur tête » - Maman de Jeanne 4 ans.

« Quel plaisir de partager en famille cette activité sportive et ludique entouré des conseils d'une spécialiste bénévole aussi gentille que disponible ! A pratiquer sans modération » - Maman de Mathilde et Lisa.

Renseignements - J. ALLIO : 06 77 78 30 51.

« RACINES ET PATRIMOINE OCCITAN »



Chaque région a son patrimoine. Ici ou ailleurs, les amoureux du Patrimoine cherchent, découvrent, protègent et partagent le « matériel » et « l'immatériel » de leur part de Terre. S'ils se passionnent, c'est d'abord pour eux mais aussi pour tous les autres. Pour donner aux personnes qui ne connaissent pas ou peu notre territoire et ont envie de rencontrer la culture, la langue, les gens et les traditions d'un « pays ». C'est ainsi que Racines et Patrimoine Occitans nous entraîne dans la découverte de notre pays tout au long de l'année. Sont prévues entre autres au premier semestre 2018 :

- Visite du pont et du musée de Pont St Esprit.

- Randonnée des anciennes filatures de Barjac.

- Conférence et visites des moulins à eau dans le Haut-Gard et l'Ardèche.

Bien sur cette liste n'est pas exhaustive, d'autres activités, animation, sorties découvertes suivront, venez nous rejoindre. Nous sommes joignables au 04.66.24.55.21 ou par courriel sur l'adresse rpo.barjac@orange.fr

ATELIER DE TRICOTAGE AMIS SANS FRONTIERES



Nouvelle année de travail pour l'équipe des tricoteuses d'Amis Sans Frontières. En relation avec l'Association Nationale et Amis Sans Frontières Gard durant toute l'année les divers ouvrages effectués par la dizaine de

tricoteuses de Barjac sont amenés vers Alès et distribués en priorité dans le Gard mais également dans toute la France selon les besoins (migrants compris). Ce sont des dizaines d'ouvrages variés (layette - pulls - bonnets - écharpes - et couvertures) qui sont fournis aux diverses Associations Caritatives et aux Assistantes Sociales qui se charge de la distribution. Les tricoteuses se retrouvent le jeudi après-midi dans les locaux du rez-de-chaussée de la Mairie où sont reçus les ouvrages et apport de laine.

INVITATION A TOUTES-VEZ-NOUS VOIR - APPORTEZ DE LA LAINE

Ariette LAGORSSE

Michel SARRAZIN Président

ASSOCIATION LYRIQUE COL CANTO DE BARJAC



(100 ans de légende - au musée de Barjac)

Après une année 2017 riche en concerts, le chœur mixte COL CANTO créé il y a seize ans à Barjac, a pu « régaler » par des prestations très variées et de qualité un public toujours plus nombreux et prouver ainsi que le chant lyrique, l'opéra, sont appréciés largement au-delà des amateurs passionnés. Le chœur réunit une vingtaine de choristes de tous niveaux, débutants ou pour certains expérimentés, qui sont ou deviennent amoureux du chant pratiqué en chorale. Sa vocation ultime est d'offrir au public, qu'il soit ou non connaisseur de l'art lyrique, dans des concerts donnés le plus souvent dans le Gard et en particulier à Barjac, des concerts de qualité. Réunis sous la direction passionnée de Joëlle Chaîne, chanteuse classique, enseignante et chef de plusieurs chœurs, ils pratiquent un répertoire très varié d'extraits d'opéra, de mélodies et d'oratorios. Ainsi en 2017, Rossini, Verdi, Rameau, Breton, Nicolai, Mozart ont été de la fête, ponctuée également par des bal-

lades irlandaises. Ils se sont lancés cette année 2018 dans un spectacle basé sur l'opéra « Fairy Queen », forts de leur maturité acquise. Leurs répétitions ont lieu tous les jeudis soir de 20h30 à 22h au château de Barjac où nombre de choristes résident. La chorale recherche en permanence de nouveaux choristes débutants ou expérimentés, qui souhaitent dans une atmosphère joyeuse et en même temps appliquée, prendre du plaisir et se régaler en chantant ! Contacts :

Philippe Weil, Président Col Canto - Tel : 06 75 90 81 49 - weil.philippe@gmail.com

Joëlle Chaîne, Chef de Chœur - Tel : 06 17 42 06 67 - chainejoelle@gmail.com

AMICAL CLUB BOULISTES BARJACOIS

Notre club a tenu son Assemblée Générale en novembre dernier et a élu un nouveau bureau : Cyril GILLES, Président, Christian GAGNE et Daniel DEPARIS, Vice-Présidents, Patrick GRAFFAND et Olivier ICHTERZ, Trésoriers, Thibault CASANADA et Philippe VILLE Secrétaires. Au niveau sportif, le Club a obtenu d'excellents résultats avec une qualification aux Championnats de France pour la triplette Christian GAGNE, Nicolas REILLES, Jonathan ANTON. Notre club a participé également à la Coupe de France des Clubs avec une élimination au 4^{ème} tour à FOURQUES. Pour l'année 2018, il est prévu l'organisation du 5 concours dont 1 concours vétérans et un concours à la mêlée. Mais la nouveauté pour cette année est l'organisation pour la 1ère fois depuis la création du Club (en 1968) des Championnats du Gard doublettes hommes les 7 et 8 avril 2018. Notre Club participera également au Championnat des Clubs (Séniors + Vétérans) ainsi qu'à la Coupe de France. Amis Pétanqueurs, préparez-vous à cette nouvelle saison boulistique.

Le Président, Cyril GILLES

RANDO-CÈZE



Rando-Cèze, ce sont plus de 80 personnes qui, tantôt les mercredis, tantôt les samedis à la journée et même les lundis à la demi-journée sillonnent les sentiers du Gard ou de l'Ardèche voisine. On a le choix tout au long de l'année, parmi une centaine de randonnées de tous niveaux afin que chacun y trouve son plaisir. Ce fut, n plus, en 2017, toute une semaine au bord du lac de Serre-Ponçon et des contreforts alpins et 3 jours à arpenter les gorges du Tarn. En 2018, nous foulerons les drailles de Haute-Loire, les pentes de l'Espérou et peut-être même les gorges du Verdon. Tout un programme à travers cette nature encore authentique!.....

TOUTES LES ASSOCIATIONS ONT ETE SOLLICITEES POUR S'EXPRIMER DANS CETTE PARUTION, BIEN ENTENDU NOUS NE POUVONS PUBLIER QUE LES ARTICLES RECUS.

Ces associations rendent un service public culturel, sportif et d'Éducation Populaire ; elles sont intercommunales même interrégionales. Nous souhaitons qu'au prorata de leurs adhérents, les communes nous aident à les FINANCER, nous qui les accueillons, les chauffons et entretenons les locaux. Aussi, une participation financière supplémentaire de 15€/an pour les non-résidents est sollicitée auprès des associations, en insistant sur le fait que le contribuable barjacois assume déjà les charges de fonctionnement des structures... Cela semble avoir été compris 8 associations ont versé cette cotisation pour leurs 70 adhérents non-barjacois soit 1 050 Euros, nous les remercions et le rappelons aux autres. A NOTER pour les plus RETICENTS : l'effort demandé par la Municipalité pour avoir accès à des équipements propres, neufs, chauffés, entretenus et fréquentés, ne représente que 0,28 € par semaine !

En 2017, il a été enregistré à l'État-Civil de la Commune :

NAISSANCES :

ANGOT Zoé Valentine née le 14 février 2017 à ALES
 BENABBAS VANDANAELE Yéléna née le 08 octobre 2017 à ALES
 BORIE Clara Arlette Joëlle née le 18 avril 2017 à ALES
 ESTRADER DONNÉE Léane Angèle née le 17 janvier 2017 à ALES
 GOSSELIN Olympe Capucine Pénélope née le 06 mars 2017 à ALES
 GRANIER Lyana Marie-Claude Martine née le 12 août 2017 à ALES
 JALIBAT Louna née le 03 juin 2017 à ALES
 LA MENDOLA Maon Jerral né le 21 novembre 2017 à ALES
 LEDUC Enola née le 29 avril 2017 à ALES
 LEPAGE Nicolas Jean-Charles Gilbert Marc né le 29 juillet 2017 à ALES
 MEJEAN Gauthier Claude né le 3 août 2017 à ALES
 PILISI GALLEGU-ESTRUCH Elise Nicole Jeanne née le 10 janvier 2017 à ALES
 SUREL CRIGNIER Jim Aengus né le 14 novembre 2017 à BAGNOLS SUR CEZE
 VINOLO Arthur Jean-Yves Gérard né le 15 avril 2017 à ALES

PACS

SUREL Pierre Léon Grégoire et PELLET Emilie Hélène le 30 novembre 2017

MARIAGES :

ANTÉRION Cyril et BUTTOÏA Marie Michelle Colette le 26 août 2017
 BERNICHON Jean-Luc Gérard Et MAGALHAES Sandra Claude Sylviane le 07 janvier 2017
 BOFILL Emmanuel Mathieu Julien Et ASTIER Julie Elsa le 03 juin 2017
 CHEVRON Pierre Gilbert Et POTHIN Catherine Jeannine le 20 mai 2017
 GALLEGU-ESTRUCH Gabriel Fulgencio Et PILISI Guylaine Marie-Laure le 15 juillet 2017
 LAUZE Lucien Denis Et TAGNY Annick le 24 juin 2017
 LECLERCQ Jean-Claude Michel Et DAMBRINE Joëlle Henriette Léontine le 03 juin 2017
 LEFEVRE Christophe Robert Michel Et MONCEAUX Claudy Denise Marguerite le 1er juillet 2017
 RASTOLL Jean-Paul Charles Et GAGNE Annie Roselyne le 29 juillet 2017

DECES

ANDRÉ Jean Marie Louis décédé le 28 avril 2017 à BARJAC
 ARIBERT Hélène Louise Épouse VINCENT décédée le 9 juillet 2017 à BARJAC
 BARDOU Marie Marthe Épouse PONS décédée le 24 octobre 2017 à BARJAC
 BLANC Solange Adrienne décédée le 27 septembre 2017 à BARJAC
 BOGIE Simonne Marcelle décédée le 10 décembre à BARJAC
 BRUGUIER Myriane Yvette Épouse BAYLE décédée le 29 juillet 2017 à VALLON PONT D'ARC
 CARRÉ René Louis décédé le 26 décembre 2017 à BARJAC
 CARRILLO Marie Veuve AGNIEL décédée le 19 avril 2017 BARJAC
 CHAMPETIER Simone Anne Marie Veuve PONS décédée le 7 mars 2017 à BARJAC
 CHAUVÉ Raymond René décédé le 11 novembre 2017 à BARJAC
 DAVAL Sylvette Andrée Monique décédée le 6 mars 2017 en AVIGNON
 DURY Gérard Joanny Marie décédé le 13 avril 2017 à BARJAC
 ESTABLET Suzanne Madeleine Marie Hortense Paulette Veuve MÈRY décédée le 9 octobre 2017 à BARJAC
 FELICETTI Franca Épouse DE VILLIERS DE L'ISLE ADAM décédée le 30 août 2017 à ALES
 FRIOT Marie Thérèse Jeanne Augustine Veuve MIRABEL décédée le 5 mai 2017 à ALES
 GIRAL Jean-Claude décédé le 2 avril 2017 à NIMES
 GRIFFOIN Michel Marie Bernard décédé le 23 septembre 2017 à ALES
 GUILLERMONT Yves Charles décédé le 30 janvier 2017 à BARJAC
 LALLEMAND Gérard Léandre Gilbert décédé le 20 avril 2017 à BARJAC
 LIAUTARD Louise Eva Veuve BELIN décédée le 19 avril 2017 à BARJAC
 MARCHAND Marcelle Louise Veuve CORRAZIN décédée le 2 février 2017 à BARJAC
 MERCIER Ghislaine Gilberte décédée le 21 avril 2017 à BARJAC
 MIRA Benjamin décédé le 10 août 2017 à BARJAC
 MORIS Nicole Célestine décédée le 10 février 2017 à ALES
 ORAY Ambroise décédé le 11 janvier 2017 à BARJAC
 OSVALD André Julien décédé le 21 mai 2017 à BARJAC

PACHOUD Georgette Antonine Veuve SERRA décédée le 10 février 2017 à BARJAC
 PAGÈS Louis Elie décédé le 26 janvier 2017 à BARJAC
 PAUMEL Roger Fernand décédé le 31 janvier 2017 à BARJAC
 POUZOL Marie-Thérèse décédée le 19 mars 2017 à BARJAC
 PRAT Aïca Ernestine Veuve GRAFFANT décédée le 14 mars 2017 à VALLON PONT D'ARC
 ROUSSET Andrée Antoinette Veuve CARBO décédée le 15 janvier 2017 à BARJAC
 RUDHARDT Dieter Konrad Albert décédé le 19 mai 2017 à BARJAC
 SABATIER Monique Berthe Elise Veuve TAULELLE décédée le 12 novembre 2017 à BARJAC
 THIBAUD Paulette Marie Thérèse Épouse GRARE décédée le 13 juillet 2017 à BARJAC
 VENARD Geneviève Marguerite Marie Veuve BONTEMPS décédée le 8 mai 2017 à ALES
 VIAUD Sylvie Suzanne Louise Veuve MERCIER décédée le 21 février 2017 à BARJAC

DECES NON ENREGISTRES A L'ETAT CIVIL DE BARJAC MAIS CONCERNANT DES PERSONNES ORIGINAIRES DE LA COMMUNE

CHABAUD Renée Paulette, décédée le 11 février 2017 à JUNIGNAC
 DAVAL Jeanne Berthe Mathilde Hortense Veuve ROUBAUD, décédée le 29 juillet 2017 à CAVEIRAC
 FASOLINI Jeannine, décédée le 12 septembre 2017 en AVIGNON
 FIOLE Henriette Anne Françoise, décédée le 16 août 2017 à GALAN
 MARRON Anne-Marie Paulette, décédée le 27 janvier 2017 à NIMES
 MÔLIA Jean Paul Georges, décédé le 29 septembre 2017 à AIX EN PROVENCE
 PATERA Arlette Marie Jeanne Veuve MÔLIA, décédée le 16 octobre 2017 à AIX EN PROVENCE
 PEREZ Maxime décédé le 17 juin 2017
 SOULIER Viviane Monique veuve MIRA, décédée le 11 octobre 2017 à FRÉJUS
 THIBON Marc Louis Auguste, décédé le 04 décembre 2017 à NIMES

MAIRES DE FRANCE LES PILIERS DE LA RÉPUBLIQUE

DE DROITE COMME DE GAUCHE,
CES ÉLUS LES PLUS PROCHES DU PEUPLE PARTAGENT
L'IDÉAL DU BIEN COMMUN.
RENCONTRE AVEC QUATRE D'ENTRE EUX

Le 23 octobre, Édouard Chaulet a rendez-vous avec quatre autres élus locaux.
PHOTOS: CYRIL MARCIER/BRAC

LE PETIT VERDO

Edouard Chaulet
LE PIONNIER DU BIO
MAIRE PC DE BARRAC (GARD) DEPUIS 1998
1 613 HABITANTS

Dans ce village, les enfants mangent
100% bio à la cantine quand les cantines
provoquent la Grosse faim. L'investissement
s'est fléchi à 20% à Commarville et
s'explique : grosse fièvre qui combat depuis
des ans la malbouffe et favorise les circuits
court. L'association, lors de l'été, soutient par
la mairie locale, propose un forum
140 hectares de terre pour inclure de nouveaux
producteurs à l'atelier. Depuis septembre,
Bijou applique ce qui se dit devant la
municipalité locale en France en favorisant
l'innovation des destinations climatiques
dans les espaces publics.



ON DIT QU'IL Y A TROP D'ÉLUS. MAIS QU'IMPORTE PUISQU'ON NE LES PAYE PAS!

PAR MARIANA GRÉPINET ET ANNE-SOPHIE LECHEVALLIER

C'est leur premier mandat ou leur cinquième, ils appartiennent à la droite, au centre ou à la gauche, dirigent des villages ou des villes. Mais tous se battent pour transformer leurs communes. Julien Didry lui-même a fait de Bras-sur-Meuse, 734 habitants, un des villages les plus branchés de France. Il est d'abord passé au numérique, pour être mobile et concilier sa vie professionnelle – il est directeur de la communication d'une coopérative agricole – avec son mandat d'élu. Aujourd'hui, les habitants signalent un trottoir défectueux ou un lampadaire éteint sur l'application BetterStreet. Il a lutté pour faire venir le haut débit: «Les maires voisins se moquaient en me disant: "On s'en fout de ton haut débit, on veut une école." Aujourd'hui, eux ne vendent pas leurs terrains, car ils ne sont pas assez connectés.» Dominique Vérien, elle, veut attirer les familles à Saint-Sauveur-en-Puisaye. Le dernier recensement dénombrait 918 habitants, alors que le bourg en a compté jusqu'à 2000, mais la chute est enrayée. Elle fait tout pour cela. Les médecins ne veulent plus venir en milieu rural? Les trois praticiens de la maison de santé ont accepté d'être maîtres de stage pour des jeunes diplômés et la mairie vient de rénover une bâtisse, «la maison des internes», pour les loger. Le marché risque de disparaître les mercredis matin d'hiver? Les emplacements sont gratuits à cette saison. Pourquoi

plusieurs corbeilles à chien et à chat sont-elles installées dans les couloirs de l'hôtel de ville? «Au lieu d'adhérer à la fourrière, nous recueillons les animaux et nous l'annonçons sur notre page Facebook. Il n'a jamais fallu plus de deux jours pour retrouver leur propriétaire.» A Clamart, dans les Hauts-de-Seine, Jean-Didier Berger se veut un maire bâtisseur. Les chantiers se multiplient dans sa ville, une friche va être convertie en écoquartier, des immeubles insalubres sont détruits. La ligne à très haute tension qui traverse la ville des Hauts-de-Seine va être enfouie. «Quarante ans que les élus le promettaient... Rendre possible l'impossible est une grande satisfaction», se félicite le jeune élu. A Barjac, dans le Gard, Edouard Chaulet a mené trois combats: la culture, l'éducation et l'agriculture. Cet enseignant retraité fait partie des pionniers du bio à la

cantine. Cela a un coût: 9 euros, dont 2,50 euros pris en charge par les familles et la différence par la mairie, qui y consacre 6,5% de son budget. «Je n'ai pas de problèmes comptables quand il s'agit des consciences, dit-il. Les maires détiennent cette capacité de détourner les enfants de la "néfaste food". Un des plus beaux jours de ma vie d'élu? Celui où le principal d'une ville voisine m'a appelé pour me dire qu'un de ses élèves, originaire de Barjac, avait lancé une pétition pour que la cantine du collège devienne bio.» Pour convaincre la trentaine d'éleveurs et de cultivateurs de se convertir, la municipalité propose de financer la moitié de leur certification bio.

Cette vie de maire, ces quatre-là l'ont choisie par passion. Elle est aussi un sacerdoce. «J'ai été réélu en 2014 avec 97,87% des suffrages, plaisante Julien Didry. Cinq ou six voix m'ont manqué: je soupçonne ma famille... qui aimerait que je passe plus de temps avec elle.» Les indemnités – variables selon la taille

des communes – ne permettent pas, le plus souvent, de se consacrer à plein temps à son mandat. «On dit qu'il y a trop d'élus, mais qu'importe puisqu'on ne les paye pas! tranche Dominique Vérien, également conseillère régionale. J'ai 1 000 euros par mois en tant que maire; mon adjoint aux travaux, 300 euros. Je ne suis pas sûre que cela couvre son essence! Tout ce qui se passe chez nous repose sur le bénévolat.» «Je suis corvéable à merci», admet Jean-Didier Berger, qui, en six semaines, n'a pas eu un seul jour de repos.

Le paradoxe, c'est que les mêmes voient leurs moyens et

leur liberté d'action s'amenuiser au fil des réformes. Leurs dotations sont toutes en baisse. Jean-Didier Berger décrit «une décentralisation des missions et une recentralisation des recettes». Il doute que la suppression de la taxe d'habitation, qui représente un quart de ses recettes, soit intégralement compensée. Pour Dominique Vérien, tout se joue pourtant au niveau local: «C'est en se bougeant que nous ferons reculer l'extrême droite. Plus on éloigne la décision, moins les citoyens sont conscients de qui la prend.» «Le pouvoir parisien et jacobin a grand tort de ne pas faire confiance aux maires, juge pour sa part Edouard Chaulet. J'ai de plus en plus l'impression que les maires deviennent des maîtres Cornille, le meunier d'Alphonse Daudet avec son moulin dont les ailes viraient toujours, mais dont la meule tournait à vide...» ■



Edouard Chaulet devant le village de Barjac, dans le Gard.

Citoyens d'honneur 2017

Mathilde ICHTERTZ

Née le 11 août 2000 à ALES, Mathilde est la fille d'Isabelle et Olivier ICHTERTZ très connus dans notre commune sur le plan professionnel et associatif.

Mathilde a fréquenté l'école publique de Barjac au moment où Olga en était la directrice. D'ailleurs sa maman était dans le bureau de l'APE à l'époque. Elle continue sa scolarité au collège Armand Coussens où elle obtient son brevet des collèges avant de rejoindre le lycée Lasalle à Alès, elle est actuellement en 1ère ST2S (médiacosocial).

Mathilde a une passion dans la vie : le sport et en particulier la gymnastique, qu'elle pratique depuis l'âge de 9 ans au club de St Ambroix où elle est entraînée par Estelle BERTON.

Après de nombreux efforts et sacrifices, des entraînements intensifs, Mathilde voit le résultat en 2015.

Cette année-là, elle devient championne de France en individuel en concours général (sol, saut, barres asymétriques et poutre) à Val de Reuil (département de l'Eure en Normandie) et championne de France en équipe toujours en concours général à Cabriès (Bouches du Rhône).

Elle rejoint au palmarès sa collègue Émilie PASCAL sacrée en 2014 et une barjacoise, Laëtitia BELIN championne de France par équipe en 1992.

Bravo pour ce double exploit réalisé et sachez que la municipalité de Barjac est fière de compter une gymnaste talentueuse au sein de sa commune.

D'ailleurs le Conseil Municipal de Barjac a voté en 2016 une subvention exceptionnelle de 1 000 euros en faveur de ton club de Saint Ambroix pour l'achat d'un praticable gonflable d'une valeur de 20 000 Euros.

Nous avons, grâce à ce geste, apporté notre aide financière pour le développement d'un club de gymnastique intercommunal.

Alors Mathilde pour toutes tes compétences sportives et humaines, j'ai l'honneur et le bonheur de te remettre la médaille de citoyenne d'honneur de la ville de Barjac.

Cyril GILLES, Adjoint



Laurent GILLES

Originaire de Rivières de Theyragues, Laurent emménage avec sa famille à Barjac à l'âge de 11 ans. Comme la majorité des collégiens Barjacois il fréquentera le collège de Saint Ambroix, puis le lycée d'Alès dans la filière scientifique ce qui l'amènera ensuite à Marseille pour préparer un BTS en Bio Chimie. C'est dans ce contexte qu'il effectuera un stage sur le site nucléaire de Marcoule à la suite duquel il y dépose sa candidature pour un emploi. Il y est embauché et aujourd'hui il occupe le poste de technicien biochimiste supérieur.

Passionné par le sport, le foot en particulier il prend avec son frère jumeau la licence à l'étoile sportive Barjacoise dès son arrivée à Barjac. Il fréquentera ensuite les clubs d'Alès et de Bagnols. Il reviendra à l'étoile sportive Barjacoise en tant qu'entraîneur et joueur en 1999 et ceci pendant 11 ans. Secrétaire de cette association pendant deux ans, il succède à son frère Cyril à la présidence en 2010.

Il a occupé aussi pendant toute la scolarité de son fils Arthur à l'école primaire de Barjac la place de vice-président et ensuite de président de l'association des parents d'élèves. Je peux témoigner de son écoute, son engagement, son dynamisme pour avoir su créer non seulement des moments conviviaux mais aussi son attachement à l'école en cherchant toujours comment améliorer le quotidien et l'ouverture culturelle des enfants en finançant des sorties ou l'achat de matériel. C'est aussi à cette époque qu'il devient vice-président du comité des fêtes. Il répond présent à Cyril pour organiser la manifestation du téléthon depuis 10 ans. Aujourd'hui il est aussi secrétaire de l'association Cyclo Nature Gardéchois.

C'est cet esprit associatif que nous voulons ce soir mettre à l'honneur, ces valeurs qui reposent sur la générosité, le partage, le militantisme, et sur des convictions.

Cet engagement associatif contribue de façon irremplaçable au maintien et au renforcement du lien social dans les villages, entretient les réseaux de relations au sein de la commune, favorise la connaissance de l'autre et l'apprentissage de la vie collective, en contribuant à faire des communes des lieux animés, conviviaux où il fait bon vivre, riches de possibilités, où chacun peut s'impliquer.

Ici à Barjac, ce tissu associatif - et les nombreux bénévoles qui l'animent - sont une force et une vitalité pour notre village. Amis bénévoles associatifs vous contribuez chaque jour à aider les enfants, les adolescents et les jeunes à mieux construire leur avenir en encourageant leurs prises de responsabilités, leur sens de l'engagement, en les aidant à devenir acteurs de la société.

Les associations sont des lieux privilégiés d'engagement citoyen, de participation à la vie du village, à la cohésion sociale, des lieux de rencontre, de convivialité, de solidarité, d'entraide.

La municipalité est consciente du rôle de la quarantaine d'associations et de l'engagement de leurs bénévoles. Notre soutien financier de 103 420€ pour 2016, le prêt gratuit des salles et de matériel en témoignent. Nous savons aussi les difficultés que rencontre le bénévolat.

Ce sont pour ces raisons, pour son engagement dans ces diverses associations que le Conseil Municipal lui décerne le titre de citoyen d'honneur de Barjac.

Laurent, avant d'avoir le plaisir de te remettre la médaille de citoyen d'honneur, il me reste un souhait à formuler c'est que ton action et ton engagement citoyen fassent des émules parmi les plus jeunes assurant ainsi un relais, une pérennité.

Olga BOFILL, 1^{ère} Adjoint

PERMANENCES EN MAIRIE

Secrétariat ouvert au public du lundi au vendredi :
 le matin : de 08 h 00 à 12 h 00
 l'après-midi : de 14 h 00 à 18 h 00
 sauf le vendredi 16 h 30

Le Maire reçoit le mardi matin, sur rendez-vous

Tél. : 04.66.24.50.09 Fax : 04.66.24.54.36

Mail : mairie.barjac@wanadoo.fr

Site Internet : barjac.fr

Assistante sociale : 1er et 3ème jeudi matin de chaque mois
 de 9 h 00 à 11 h 30
 (Prendre rendez-vous au préalable au Centre Médico Social :
 04.66.24.01.07)

Relais Assistantes Maternelles :

2ème vendredi du mois de 9h30 à 12 heures, salle de sports (à l'exclusion des vacances scolaires)

Relais Emploi :

1er et 3ème vendredi du mois de 9 h 30 à 12 h 00.

Mission Locale Jeunes (16 à 25 ans) : information, orientation, accompagnement vers la formation et l'emploi :
 04.66.25.40.01

2ème et 4ème lundi du mois de 9 h 30 à 12 h 00

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

mardi : de 16 h 00 à 18 h 00
 mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00
 et de 14 h 00 à 18 h 00
 vendredi : de 09 h 00 à 12 h 00
 samedi : de 10 h 00 à 12 h 00

CINEMA MUNICIPAL « TRINTIGNANT »

séances :

- Mardi à 20 h 30
- Vendredi à 18 h 30 et 21 h 00
- Dimanche après-midi à 17 h 30
 (en période estivale : 18 h 30 et 21 h 15)

Pour obtenir le programme du mois barjac.fr ou contact
bibliotheque.barjac@orange.fr

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL

Tous les mercredis après-midi et vacances scolaires :
 de 7 h 30 à 18 h 00 (accueil de 7 h 30 à 9 h 00 et départ de 17 h 00 à 18 h 00 – possibilité de prendre le repas de midi)

GARDERIE PERISCOLAIRE

Tous les jours scolaires de 7 h 30 à 8 h 50 le matin et de 16 h 30 à 18 h 15 le soir (accueil le matin jusqu'à 8 h 30).

FOYER DES JEUNES

1 ou 2 vendredi soir par mois pour une sortie.

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Les lundis mardis mercredis vendredis de :
 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.

Tel.: 04.66.24.53.44

Mail : ot.barjac@orange.fr

DECHETTERIE

- Du lundi au samedi : de 8 h 30 à 12 h 30
- le vendredi de 13h30 à 17 h

Revue municipale 2017 de BARJAC

Parution annuelle

Direction de la publication : Édouard CHAULET - Comité de rédaction : les élus du conseil municipal

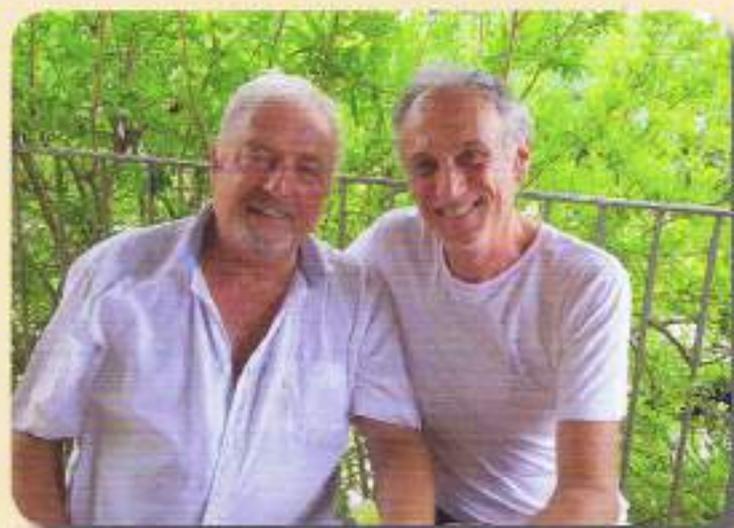
Crédits photographiques : Jean-Michel ANDRE, photographe - Édouard CHAULET

Conception et réalisation : Public imprim

RETROSPECTIVE



Quand 2 Départements se croisent à Barjac chez Anselm Kiefer



Denis Chessous : reportage France Inter - Accueil



La Télé Suisse à Barjac - Reportage sur Barjac à l'Assemblée des délégués de BIO SUISSE



A OLTEN - Suisse - Invitation à l'Assemblée des délégués de BIO SUISSE



Accueil de Jean-Christophe Buisson : journaliste Directeur Adjoint au Fig et Rédacteur en Chef de la chaine Histoire - Débat sur l'année 1917



Exposition «caricatures et communications» avec Babouse - Wing et Hours



En Mairie de Paris aux Rencontres du Club des Territoires avec Dominique Granier, Président de la Chambre d'Agriculture et Joël Labbé, Sénateur porteur de la loi «Zéro Phytos»



Pour semer la bonne parole dans les LANDES à l'invitation de Rachel DURQUETY, Vice-Présidente au Conseil Départemental



Avec les deux Conseillers Départementaux - Signature subvention de 60.104 Euros pour la cour du Château



Olivier GAILLARD, Député, à la fête votive



Accueil Famille AL TEKREETI



Photo J.M. ANDRE